



BOVINS LAITIERS



Commission Bovins laitiers

Plan de développement stratégique 2019 – 2030

Mise à jour de novembre 2022

FILIERE LAITIERE – PROPOSITION DE PLAN DE DÉVELOPPEMENT STRATÉGIQUE 2019 – 2030

Mise à jour - novembre 2022

Table des matières

INTRODUCTION	4
1. POURQUOI DEVELOPPER LA FILIERE EN WALLONIE ?	4
2. ETAT DES LIEUX ET PERSPECTIVES D'EVOLUTION	6
2.1. EVOLUTION DU CONTEXTE DE LA FILIERE LAITIERE WALLONNE DEPUIS 2018	6
2.2. REALISATIONS DEPUIS 2019.....	7
2.3. CHIFFRES CLEFS DE LA FILIERE (ANNEE 2020).....	8
2.4. CARACTERISATION DES EXPLOITATIONS LAITIERES WALLONNES	9
<i>Evolution du nombre de détenteurs en Wallonie</i>	<i>9</i>
<i>Evolution du cheptel laitier wallon</i>	<i>12</i>
2.5. LA PRODUCTION DE LAIT CRU	14
<i>En Belgique et en Wallonie.....</i>	<i>14</i>
<i>Dans l'UE et dans le monde</i>	<i>15</i>
2.6. EVOLUTION DU PRIX DU LAIT CRU ET REVENU DES PRODUCTEURS	16
<i>Evolution du prix du lait cru</i>	<i>16</i>
<i>Le revenu des producteurs laitiers wallons</i>	<i>17</i>
<i>La formation du prix du lait</i>	<i>20</i>
<i>Le chiffre d'affaire estimé pour 2021</i>	<i>21</i>
2.7. LA MAIN D'ŒUVRE ET LA CHARGE DE TRAVAIL	21
<i>Main d'œuvre dans la production laitière en Wallonie.....</i>	<i>21</i>
<i>La charge de travail</i>	<i>21</i>
2.8. LA REPRISE DES EXPLOITATIONS.....	22
2.9. LA PRODUCTION DE LAIT BIO	23
2.10. ETAT DE LA COLLECTE ET DE LA TRANSFORMATION DE LAIT	24
<i>La collecte</i>	<i>24</i>
<i>La transformation.....</i>	<i>25</i>
<i>Les entreprises de transformation qui s'approvisionnent en lait cru via les laiteries.....</i>	<i>26</i>
<i>Les produits</i>	<i>26</i>
<i>Emplois.....</i>	<i>27</i>
<i>Chiffre d'affaires estimé pour 2021</i>	<i>27</i>
<i>Importations et exportations wallonnes.....</i>	<i>28</i>
<i>Les prix</i>	<i>29</i>
<i>La répercussion des coûts de revient vers les consommateurs</i>	<i>30</i>

<i>Les entreprises de transformation qui s'approvisionnent en lait cru chez des producteurs laitiers.....</i>	<i>31</i>
<i>La collecte et la transformation de lait bio.....</i>	<i>32</i>
2.11.LA CONSOMMATION DE PRODUITS LAITIERS	33
<i>Evolution des quantités consommées.....</i>	<i>33</i>
<i>Evolution des prix aux consommateurs.....</i>	<i>35</i>
<i>Les lieux de consommation en Wallonie.....</i>	<i>36</i>
<i>La consommation dans l'Union européenne et dans le monde</i>	<i>36</i>
<i>La consommation de produits laitiers bio en Wallonie</i>	<i>37</i>
2.12.LA COMMERCIALISATION	37
<i>Les lieux d'achats</i>	<i>37</i>
<i>Part de marché des différents canaux de vente.....</i>	<i>38</i>
<i>Les circuits courts de commercialisation.....</i>	<i>38</i>
<i>Les dépenses des ménages en lait et produits laitiers</i>	<i>39</i>
<i>La commercialisation des produits bio.....</i>	<i>39</i>
2.13.INITIATIVES ET OPPORTUNITES LIEES AUX LABELS ET AU DEVELOPPEMENT DE FILIERES LOCALES.....	41
<i>Label « Prix juste aux producteurs ».....</i>	<i>41</i>
<i>Appellations d'origine reconnues au niveau européen.....</i>	<i>41</i>
<i>Filières de qualité différenciée.....</i>	<i>41</i>
<i>Hall relais.....</i>	<i>41</i>
<i>Initiatives privées</i>	<i>42</i>
2.14.ACTEURS PUBLICS CONTRIBUANT A L'ORGANISATION DE LA FILIERE	43
<i>Promotion – APAQ-W.....</i>	<i>43</i>
<i>Encadrement</i>	<i>43</i>
<i>Recherche.....</i>	<i>43</i>
2.15.SYNTHESE DES FLUX ESTIMES DE LA FILIERE (ANNEES 2020 – 2021)	44
<i>.....</i>	<i>46</i>
3. ATOUTS/FAIBLESSES, OPPORTUNITES/MENACES DE LA FILIERE LAITIERE EN 2022.....	47
4. CHANGEMENTS ATTENDUS A L'HORIZON 2030 DANS LA FILIERE LAITIERE WALLONNE .	50
4.1. DEFIS MAJEURS	50
4.2. VISION DE LA PRODUCTION LAITIERE WALLONNE EN 2030	52
4.3. CHANGEMENTS ATTENDUS.....	53
5. PLAN D'ACTION	54
5.1. RESUME DES ACTIONS DU PLAN DE DEVELOPPEMENT DE LA FILIERE LAITIERE.....	54
5.2. FICHES ACTIONS.....	60
6. ANNEXES.....	79
6.1. PRINCIPALES SOURCES DE DONNEES.....	79
6.2. REMERCIEMENTS	79

INTRODUCTION

La mise à jour du plan de développement s'est avérée nécessaire vu l'évolution du contexte dans lequel évolue la filière laitière wallonne mais de nombreuses questions restent sans réponse. Sommes-nous face à une crise ponctuelle avec un retour à la « normale » dans quelques mois ou à une évolution structurelle de la filière et du système alimentaire dans son ensemble ? Il est très difficile pour les acteurs de la filière de définir une évolution à quelques mois et pratiquement impossible de se projeter en 2030, l'horizon de ce plan. **Ce plan doit plutôt être compris comme une feuille de route provisoire à laquelle des ajustements seront encore nécessaires dans les mois et les années à venir en fonction de l'évolution de la situation.**

1. POURQUOI DÉVELOPPER LA FILIÈRE EN WALLONIE ?

- **Première production agricole en 2020 avec près de 26% de la valeur agricole wallonne.**
- **Près de 8.000 emplois pour la production et la transformation du lait**
- **Normes de qualité du lait élevées grâce au certificat QFL (Qualité filière lait).**
- **Production très liée au sol avec des atouts environnementaux et de bien-être animal.**
- **Filière dynamique avec une quarantaine d'entreprises de transformation, une trentaine d'artisans fromagers et plus de 500 producteurs – transformateurs.**
- **Une diversité de systèmes de production qui permet à la filière de produire tant des produits pour l'exportation que des produits pour le marché local et qui devrait lui permettre de s'adapter aux futurs défis économiques, environnementaux et climatiques.**
- **La diminution forcée de la production dans d'autres régions européennes qui ouvre une opportunité pour la Wallonie de développer cette filière.**

La Wallonie possède une tradition laitière bien ancrée et un savoir-faire reconnu. En 2020, le lait et ses dérivés constituent la première production agricole wallonne, avec une valeur de 460 millions d'euros soit près de 26% de la valeur agricole wallonne¹. La filière laitière wallonne est bien structurée et basée sur des exploitations répondant à des normes de qualité élevées grâce au certificat QFL (Qualité Filière Lait) incluant également un monitoring de la durabilité. Elle présente un réseau d'industries laitières locales, coopératives et privées, modernes et à la capacité de transformation suffisante. La Wallonie fait partie de la « ceinture laitière européenne », zone du nord de l'Europe qui présente des avantages structurels pour la production laitière. Cette filière emploie près de 8000 personnes en Wallonie (production et transformation confondues)².

La production laitière wallonne possède également des atouts indéniables en termes environnementaux et de bien-être animal. En effet, il s'agit d'une production très liée au sol dans laquelle la valorisation des prairies et des fourrages locaux a toute sa place. Les exploitations

¹ DAEA_DEMNA_SPW ARNE [EAW]

² DAEA_DEMNA_SPW ARNE [EAW] et rapport 2022 de la CBL

wallonnes sont très diversifiées. On y trouve aussi bien des exploitations de polycultures-élevage que des exploitations laitières très spécialisées. Cette diversité de système est une richesse pour la filière laitière wallonne, lui permettant de s'adapter aux nouveaux défis tant économiques qu'environnementaux.

Les entreprises laitières wallonne sont très dynamiques et ont réussi à faire face aux crises de ces dernières années : Brexit, Covid 19, guerre en Ukraine en développant et/ou adaptant leurs outils de transformation. D'une part, la filière wallonne produit un lait et des produits laitiers de qualité en quantités importantes pour l'exportation et, d'autre part, la transformation à la ferme ou chez des artisans fromagers et dans des filières alternatives leur permet de fournir les marchés locaux en produits de qualité.

Pour maintenir cette filière dynamique, certains points faibles doivent être améliorés, notamment la transmission des exploitations et l'appropriation des outils modernes de gestion de troupeaux, entres autres des outils numériques. L'attractivité de la production laitière pour les jeunes doit être restaurée. L'accès à la terre et le rachat d'une exploitation, trop coûteux, constituent de véritables limites à l'installation de jeunes producteurs laitiers. La charge et la pénibilité du travail, très astreignant, représentent un frein social important.

La filière laitière peut garder sa place importante dans l'agriculture wallonne pour autant qu'une politique cohérente soit menée afin de :

- Accompagner la transmission des fermes tant au niveau économique qu'au niveau légal et technique ;
- Créer un marché régional du lait et des produits laitiers, avec un prix juste pour tous les maillons de la filière ;
- Remettre chaque producteur laitier au centre des décisions concernant son exploitation en lui fournissant des informations micro et macroéconomiques et des conseils techniques neutres et adaptés aux évolutions environnementales et climatiques ;
- Convaincre le citoyen wallon de privilégier la consommation des produits laitiers wallons en lui fournissant des informations correctes et fiables spécifiquement sur la qualité des produits régionaux et plus globalement sur les élevages laitiers en Wallonie ;
- Renforcer le pouvoir de négociation des producteurs mais aussi des autres acteurs de la filière face à la grande distribution, en collaboration avec les consommateurs.

2. ETAT DES LIEUX ET PERSPECTIVES D'ÉVOLUTION

2.1. Evolution du contexte de la filière laitière wallonne depuis 2018

Les points clés :

- Une production laitière en baisse en Wallonie et un ralentissement de la production mondiale.
- Une demande toujours dynamique.
- Une augmentation des cours mondiaux du beurre et des poudres de lait entier et écrémé.
- Une augmentation importante du prix du lait payé aux producteurs laitiers.
- Une augmentation des coûts de l'énergie et des autres intrants, accentuée encore par la crise ukrainienne.
- Une difficulté de répercuter ces hausses de prix vers les consommateurs, avec un risque pour les entreprises de transformation locale.
- Une accentuation des événements climatiques anormaux (sécheresse, vague de chaleur, excès de pluie) impactant la production.

Ces dernières années ont montré combien il était difficile de prévoir les évolutions du contexte mondial, même à court terme. Les crises qui se succèdent depuis le début de l'année 2020 - Brexit, Covid 19, guerre en Ukraine - ont montré le **dynamisme et la résilience de la filière laitière wallonne** qui a réussi à s'adapter aux nouvelles conditions réglementaires et du marché.

Cependant, depuis l'année 2020, on observe un **ralentissement de la production mondiale de lait**, et même une diminution dans l'Union Européenne (le plus gros producteur), entraînant un recul de l'offre mondiale en produits laitiers alors que la demande mondiale reste élevée. Cette situation a entraîné une **augmentation des cours mondiaux du beurre et des poudres de lait entier et écrémé, ainsi que du prix du lait payé aux producteurs laitiers**. Celui-ci a atteint près de 60€/100 litres en juillet 2022.

Cette augmentation du prix du lait est favorable aux producteurs laitiers wallons puisqu'elle leur permet généralement de couvrir l'augmentation des coûts de production et même de dégager un revenu.

La situation est moins favorable pour les transformateurs laitiers. La hausse des prix du lait, de l'énergie, des conditionnements, du transport et des salaires entraîne une hausse significative des coûts de production des industries laitières. Afin de permettre la viabilité de ces entreprises, elles devraient pouvoir **répercuter la totalité de cette hausse des coûts auprès des consommateurs** par la distribution. Cependant, toute la filière craint la réaction des consommateurs, déjà atteint par une inflation importante. Ceux-ci pourraient diminuer leur consommation, voire se détourner de certains produits.

Il faut noter que la **sécheresse** de cette été et le peu de fourrages récoltés laissent penser que la diminution de la production laitière en Wallonie pourrait se poursuivre, du moins durant cet

hiver. Par ailleurs, comme la plupart des régions d'Europe, la Wallonie est confrontée à un défi de taille dans la **reprise des fermes laitières**, avec près de 60% des producteurs laitiers de plus de 50 ans.

2.2. Réalisations depuis 2019

Une série de projets ont avancé ou ont été finalisés durant cette période, la plupart sur le budget des organismes qui les pilotent. Certains projets comme l'Observatoire de la diversification et l'Observatoire de la consommation ont bénéficié d'un budget, essentiellement pour engager le personnel nécessaire à leur mise en place et leur suivi.

La liste ci-dessous n'est certainement pas exhaustive. Elle reprend les principales réalisations pour l'avancée du plan de développement.

- **Rendre disponible les données chiffrées (action 1)**
 - La DAEA a fait évoluer son rapport annuel vers des fiches thématiques disponibles en ligne. Le dashbaord et le baromètre laitier sont toujours fonctionnels.
 - Le Collège des Producteurs a mis en place les notes de l'Observatoire des filières en mars 2020.
 - L'Observatoire de la diversification a été créé par Accueil Champêtre Wallonie et a publié son premier rapport.
 - L'APAQ-W a mis en place l'Observatoire de la consommation et les premiers chiffres ont été utilisés dans la mise à jour du plan.
- **Facilitation des négociations au niveau de la filière (action 2)**
 - Formation de l'organisation interprofessionnelle MilkBE.
 - Une étude a été réalisée afin de déterminer les freins et les leviers à la formation d'organisation de producteurs en Wallonie. Un plan d'action a été validé et sera mis en place à partir de 2023.
- **Amélioration de l'efficacité des aides à l'installation et à l'investissement (action 3)**
 - Concertation organisée par le SPW-ARNE avec les parties prenantes afin d'adapter au mieux le système d'aides à l'installation et à l'investissement au cadre de la PAC post2020.
- **Assurer une recherche sur les facteurs techniques prioritaires et les enjeux de société (action 4)**
 - Contribution à l'avis du Collège des Producteurs sur le plan quinquennal de la recherche rédigé par le CRA-W sur base des priorités de recherche définies par les producteurs.
- **Renforcer la disponibilité d'un encadrement technico-économique neutre et de qualité (action 5)**
 - Mise en place d'un réseau de ferme et d'un référentiel comparatif est en cours grâce à la plateforme WALLeSMART.
 - Mise à disposition de conseils neutres en élevage, nutrition et en bâtiments à faible coût.
- **Renforcer l'encadrement mise à disposition des producteurs pénalisés par la qualité de leur lait (action 6)**
 - Les indicateurs de qualité du lait restent stables.
- **Renforcer l'encadrement en technologie fromagère pour la transformation à la ferme et la transformation artisanale (action 7)**

- L'outil numérique DiversLait (indicateurs de la qualité du lait pour la transformation artisanale) a été proposé aux producteurs – transformateurs.
- **Faciliter la création de filières durables en circuits courts ou répondant à un cahier des charges (action 8)**
 - Le GT circuits courts a rédigé un plan d'actions pour les développer. Les premières actions sont la mise en place d'une collecte de chiffres par l'Observatoire de la diversification et une étude de marché par l'APAQ-W.
 - Le développement de filières alternatives s'est accéléré : 6 initiatives sont recensées et le volume transformé a doublé, atteignant environ 40 millions de litres de lait.
- **Renforcer la demande de produits laitiers locaux par des actions de promotion ciblées (action 9)**
 - Quatre campagnes de promotion ont été développées : « Le lait, bon par nature », « Les fromages de chez nous, tout un savoir-faire » et « Des glaces au bon lait de chez nous, ... » et une campagne sur le beurre
 - Les études d'impact post-campagnes auprès d'un panel de consommateurs sont très positives, notamment pour la campagne « fromages ».
- **Renforcer l'information aux citoyens (action 10)**
 - 9 dossiers concernant l'élevage ou le lait et les produits laitiers disponibles sur le site www.celagri.be
 - 4 vidéos ont été réalisées sur le bien-être des vaches laitières.
 - Les études de l'APAQ-W montrent que la confiance des citoyens dans les éleveurs laitiers a augmenté : 56 % en 2019 contre 67 % en 2020

2.3. Chiffres clefs de la filière (année 2020)

La production wallonne

- 3050 détenteurs (possédant au moins 5 vaches laitières) ;
- 2730 livrent du lait entier et/ou écrémé à un ou plusieurs acheteurs ;
- 288 producteurs laitiers bio ;
- 5 à 10 % du lait produit est transformé à la ferme ;
- 192.000 vaches laitières.

La collecte du lait cru

- 5 coopératives wallonnes de collecte dont une bio ;
- 1.275 millions de litres collectés dans les exploitations wallonnes ;
- Plus de 80 % du lait bio belge collecté en Wallonie.

La transformation

- Environ 2.000 millions de litres de lait cru sont transformés par des entreprises laitières wallonnes de 1ère transformation ;
- Ces entreprises produisent 247.173 tonnes de lait et crème, 104.253 tonnes de beurre, 14.702 tonnes de fromages ;
- Les chiffres de production de poudres de lait en Wallonie ne sont pas disponibles ;
- En 2021, les importations wallonnes s'élevaient à 811,88 millions d'euros et les exportations à 777,24 millions d'euros. La balance commerciale présente un déficit de - 34,64 millions d'euros.
-

La distribution

- En 2020, 89% des achats de lait et produits laitiers au rayon frais du supermarché. Il faut cependant noter que 2020 était une année particulière. En 2019, 96 % des achats se faisaient dans le rayon frais du supermarché ;
- 56% des produits laitiers bio sont achetés en grande surface ;
- Pas de chiffres disponibles pour le B to B.

La consommation

- Le Belge consomme 42,1 litres de lait à boire en 2021, 2,3 litres de crème et 1,7 kg de beurre. La diminution de la consommation de ces produits se poursuit ;
- Par contre la consommation de fromages et des yaourts reste relativement stable (respectivement 14,9 kg et 10,2 kg en 2021) ;
- Le Wallon consomme plus de crème (3,26L/hab.), de beurre (2,6 kg/hab.) et de fromage (16,7 kg/hab.) que la moyenne nationale. Par contre, il consomme moins de lait à boire (41,3L/hab.) et de yaourt (7,6 kg/hab.) que la moyenne belge.

Les circuits courts

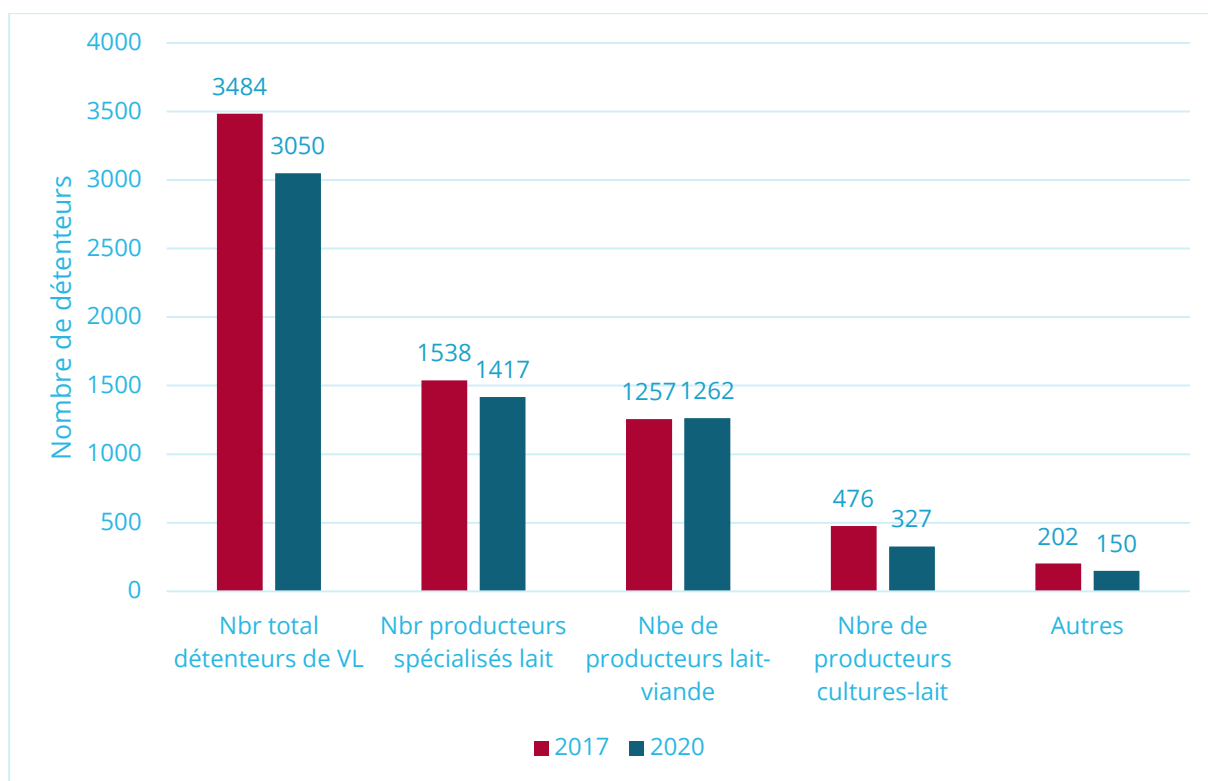
- 569 producteurs sont agréés par l'AFSCA en 2022 ;
- Ils produisent essentiellement du beurre, des fromages frais et des yaourts, moins d'1 sur 2 produit des fromages affinés ;
- Une trentaine de fromagers artisans sont recensés en Wallonie. Ceux-ci produisent une grande variété de fromages affinés.

2.4. Caractérisation des exploitations laitières wallonnes

Evolution du nombre de détenteurs en Wallonie

Entre 2017 et 2020, le nombre de détenteurs wallons de minimum 5 vaches laitières a diminué de 12%. Lorsqu'on regarde la répartition en fonction des orientations technico-économiques (OTE), le nombre d'exploitations spécialisées a diminué de 8% sur la même période soit en moyenne 2% par an. Ce sont surtout les exploitations de polycultures-lait qui ont arrêté la spéculation vaches-laitières Seul le nombre de producteurs lait et viande est resté stable (Graphique 1).

Graphique 1. : Evolution du nombre total de détenteurs de vaches laitières (minimum 5 vaches laitières) et répartition entre les différentes OTE en 2017 et 2020 (Source : DAEA_DEMNA_SPW ARNE [EAW])

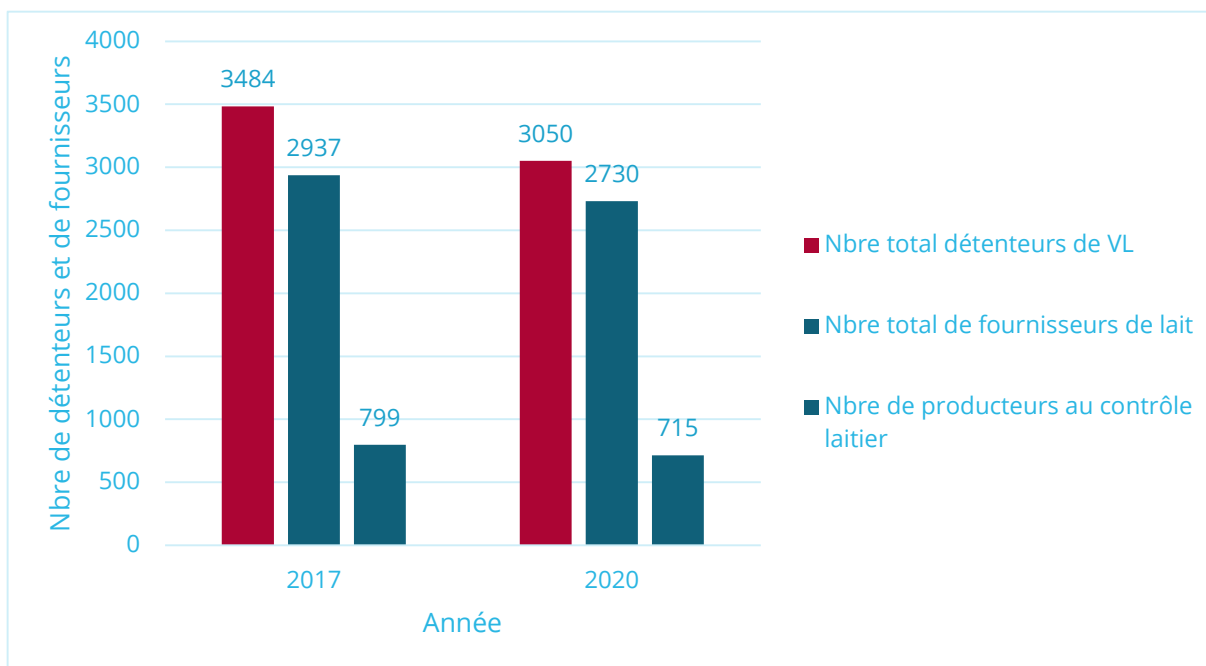


Sur la même période (2017- 2020), le nombre de fournisseurs de lait (producteurs actifs du point de vue de la commercialisation du lait et des produits laitiers et dont le lait est analysé par le Comité du Lait), a diminué de 7%³. Le nombre de producteurs membres du contrôle laitier représente 26 % de fournisseurs de lait⁴ (Graphique 2.).

³ Comité du lait - Rapport d'activités 2021

⁴ Elevéo ASBL – Rapport d'activités 2020

Graphique 2. : Evolution du nombre de détenteurs de vaches laitières, de fournisseurs de lait et de producteurs au contrôle laitier (Sources : DAEA_DEMNA_SPW ARNE [EAW], Comité du Lait, Elevéo ASBL)

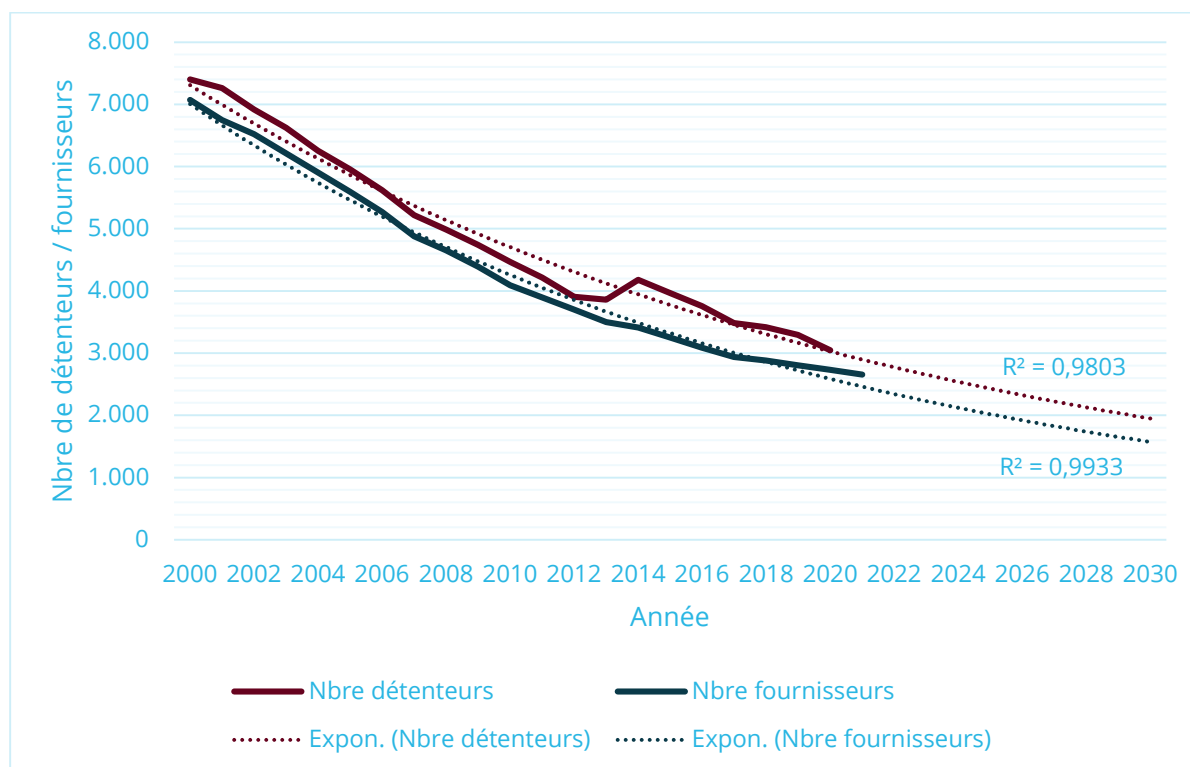


Afin d'essayer de se projeter en 2030, des courbes de tendance ont été tracées sur le graphique du nombre de détenteurs de vaches laitières et de fournisseurs de lait⁵. Selon la courbe de tendance exponentielle qui semble la plus fiable⁶, le nombre de détenteurs de vaches laitières en 2030 serait légèrement inférieur à 2000 et le nombre de fournisseurs d'environ 1600, tout autre facteur restant identique (Graphique 3).

⁵ Fournisseur de lait : producteur laitier qui livre du lait entier et/ou écrémé à un ou plusieurs acheteurs qui viennent généralement le collecter à la ferme.

⁶ Le coefficient de détermination R^2 indiqué sur chaque courbe est un indicateur qui mesure la qualité d'une prédiction en statistique. Plus R^2 est proche de 1, plus le modèle est proche de la réalité.

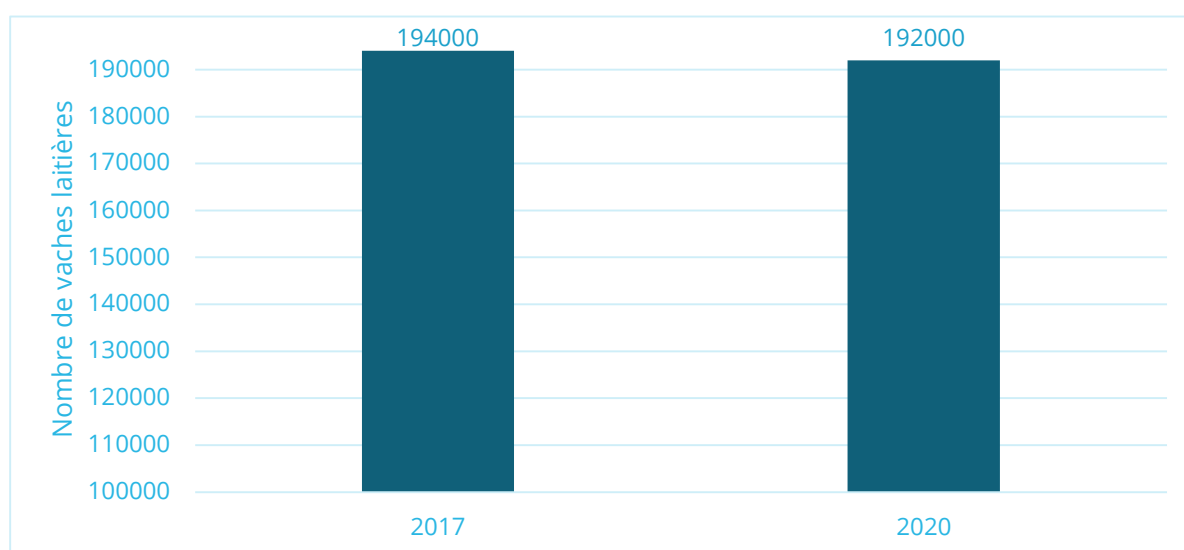
Graphique 3 : Evolution du nombre de détenteurs de plus de 5 vaches laitières et de fournisseurs de lait en Wallonie entre 2000 et 2020 et courbe de tendance jusqu'en 2030
(Sources : DAEA_DEMNA_SPW ARNE [EAW], Comité du Lait)



Evolution du cheptel laitier wallon⁷

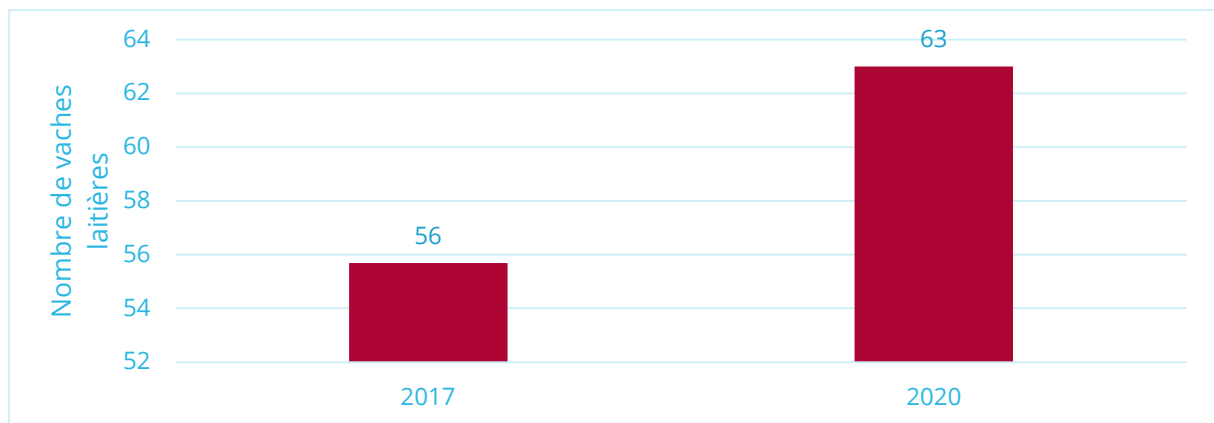
Entre 2017 et 2020, le cheptel wallon a baissé de 1 % atteignant 192.000 vaches laitières alors que le troupeau moyen par exploitation augmente à 63 vaches laitières (Graphiques 4 et 5).

Graphique 4. : Evolution du cheptel de vaches laitières en Wallonie (nbre de vaches) (Source : DAEA_DEMNA_SPW ARNE [EAW])



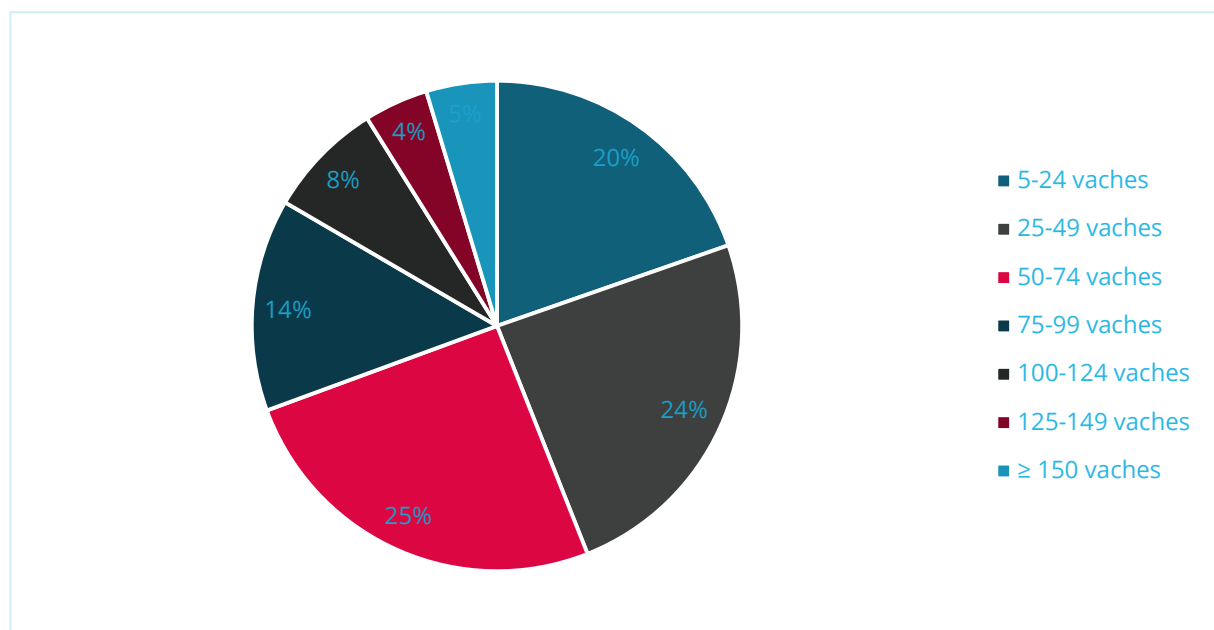
⁷ DAEA_DEMNA_SPW ARNE [EAW]

Graphique 5. Evolution du troupeau laitier moyen en Wallonie (nbre de vaches) - (Source : DAEA_DEMNA_SPW ARNE [EAW])

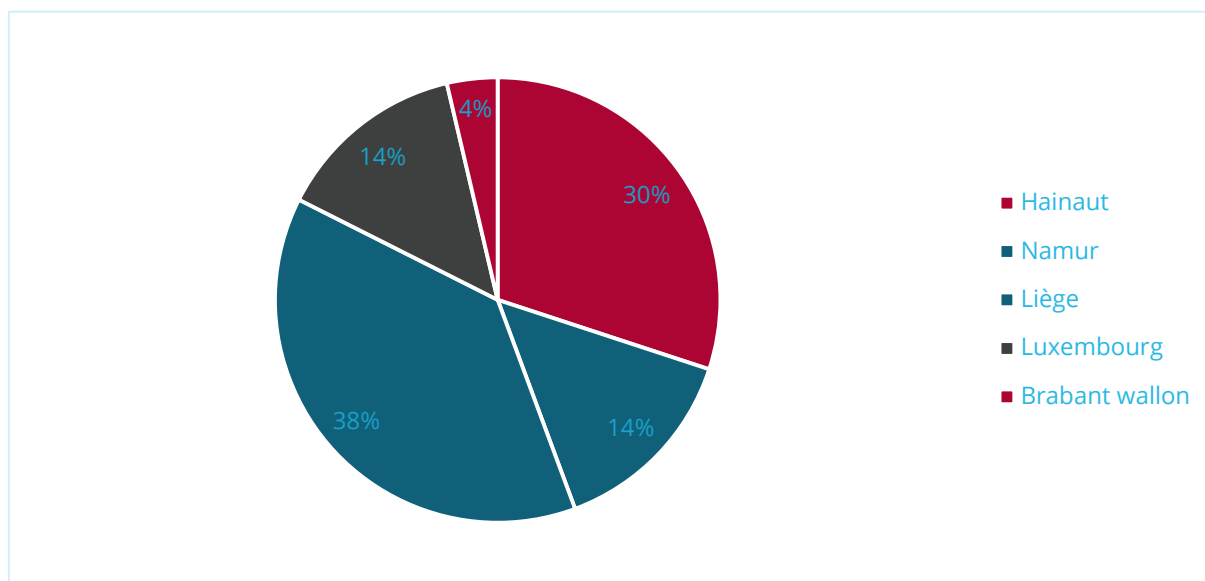


Entre 2020 et 2017, le pourcentage de fermes laitières wallonnes qui ont plus de 100 vaches laitières reste stable, autour de 17% (Graphique 6.). Sans surprise, 38% du cheptel se trouve dans la province de Liège et 30 % dans la province du Hainaut (Graphique 7.).

Graphique 6. : Répartition des exploitations en fonction de la taille du troupeau en 2020 (Source : DAEA_DEMNA_SPW ARNE [EAW])



Graphique 7. : Répartition du cheptel wallon par province en 2020 (en % de cheptel total)
(Source : DAEA_DEMNA_SPW ARNE [EAW])



2.5. La production de lait cru

En Belgique et en Wallonie

Entre 2017 et 2021, la production de lait en Wallonie est restée relativement stable (+0.4%), atteignant 1,275 milliards de litres en 2021, après un pic à 1,301 milliards de litres en 2020 (Graphique 8). Entre 2020 et 2021, la diminution de la production annuelle wallonne a été de 2%. Cette tendance à la baisse se poursuit début 2022 avec une baisse de 3,6 % de la production durant 1^{er} semestre 2022 par rapport au 1^{er} semestre 2021.⁸

Les causes de cette diminution sont à la fois conjoncturelles et structurelles.

Causes conjoncturelles :

- En 2021, production d'un fourrage de mauvaise qualité nutritionnelle à cause de l'excès de pluie.
- Augmentation des prix de l'énergie et des intrants dès le 3^{em} trimestre 2021.
- Guerre en Ukraine qui renforce l'incertitude sur les prix et la disponibilité en intrants et qui amène les producteurs wallons à rester prudents dans leur projet d'accroissement de la production laitière.
- Sécheresse au printemps et durant l'été 2022 limitant la production de fourrages.

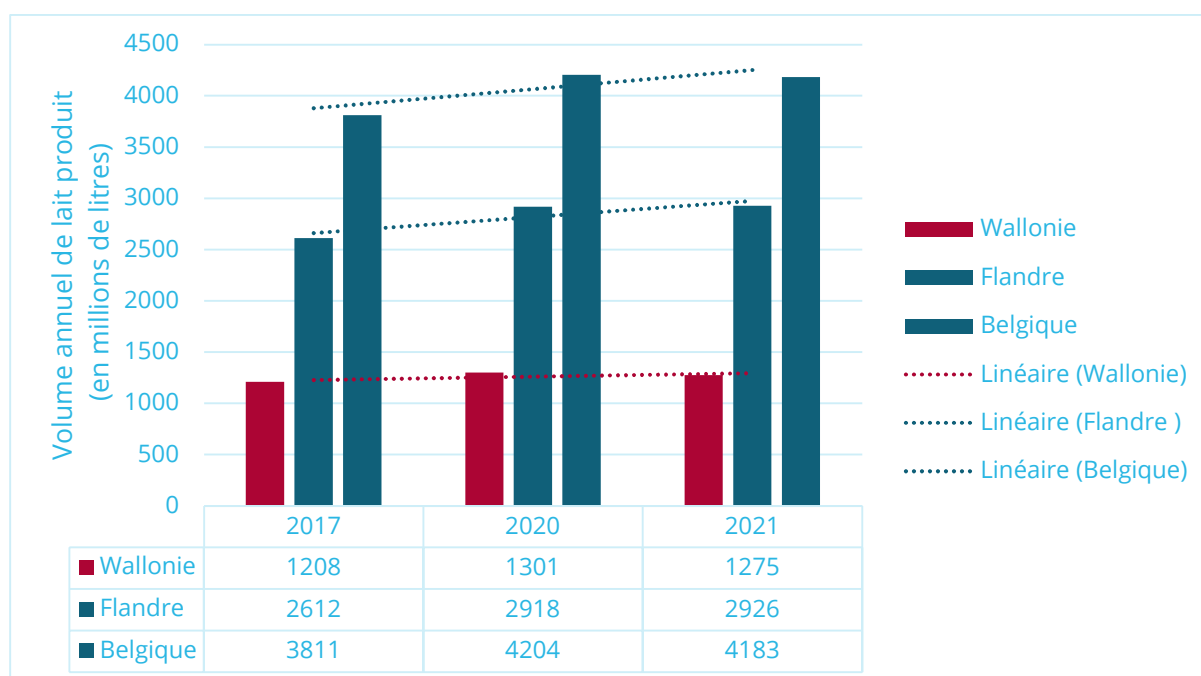
Causes structurelles :

- L'autonomie fourragère développée par la plupart des fermes wallonnes les rend plus dépendantes des extrêmes climatiques (pluies trop abondantes, fortes chaleurs, sécheresse).
- Une connaissance insuffisante des coûts de production et des marges de production.

⁸ CBL – Rapport annuel 2022

- Un vieillissement des producteurs laitiers dont 60% ont plus de 50 ans et dont un tiers n'ont pas de successeur.

Graphique 8. Evolution de la production laitière annuelle par Région et en Belgique (Source : CBL)



La production laitière belge a augmenté de 10% entre 2017 et 2021, avec un pic en 2020. Depuis 2020, la production laitière belge reste relativement stable grâce à l'augmentation de la production en Flandre qui compense la baisse de production en Wallonie. Cependant, les mesures proposées par le Gouvernement Flamand pour réduire les émissions d'azote entraîneront, selon la CBL, un recul de la production laitière flamande d'environ 20%. La CBL souligne que cette diminution importante de la production laitière belge pourrait impacter l'autosuffisance en produits laitiers du pays et entraîner une restructuration de l'industrie laitière qui ne pourrait plus rentabiliser ses outils de production, tant en Flandre qu'en Wallonie.

En Wallonie, la production moyenne par exploitation a augmenté de 19% depuis 2017 atteignant 494.577 litres par an en moyenne en 2021. La production moyenne par exploitation en Flandre en 2021 est de 778.669 litres après une augmentation de 29% depuis 2017.⁹

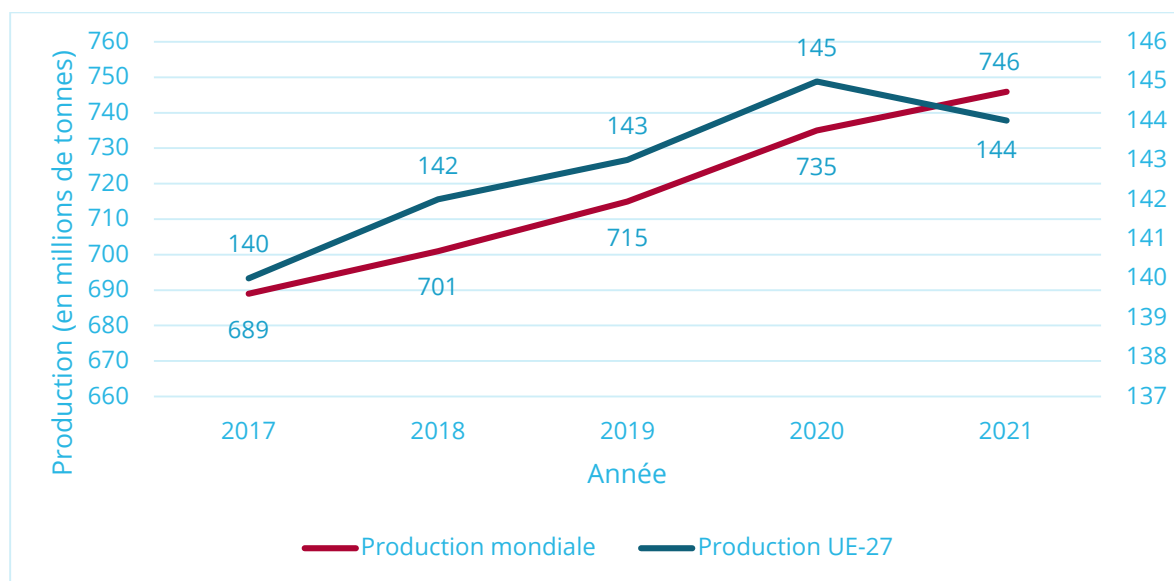
Dans l'UE et dans le monde

Entre 2017 et 2020, la croissance annuelle de la production laitière mondiale a été d'environ 2%. Entre 2020 et 2021, on observe un ralentissement de cette croissance qui n'est plus que de 1,4% (Graphique 9). En effet, la production annuelle de lait de vache dans les principaux bassins laitiers d'exportation a diminué durant cette période : -0,7% dans l'UE-27, -2% en Australie et -3,8% en Nouvelle-Zélande. Seule la production des USA a augmenté de +1,4%. Cette tendance à la baisse semble se poursuivre en 2022.¹⁰

⁹ CBL – Rapport annuel 2022

¹⁰ UE – Milk Market Observatory

Graphique 9. : Evolution de la production mondiale et européenne de lait de vache entre 2017 et 2021 en millions de tonnes (Source : CBL)

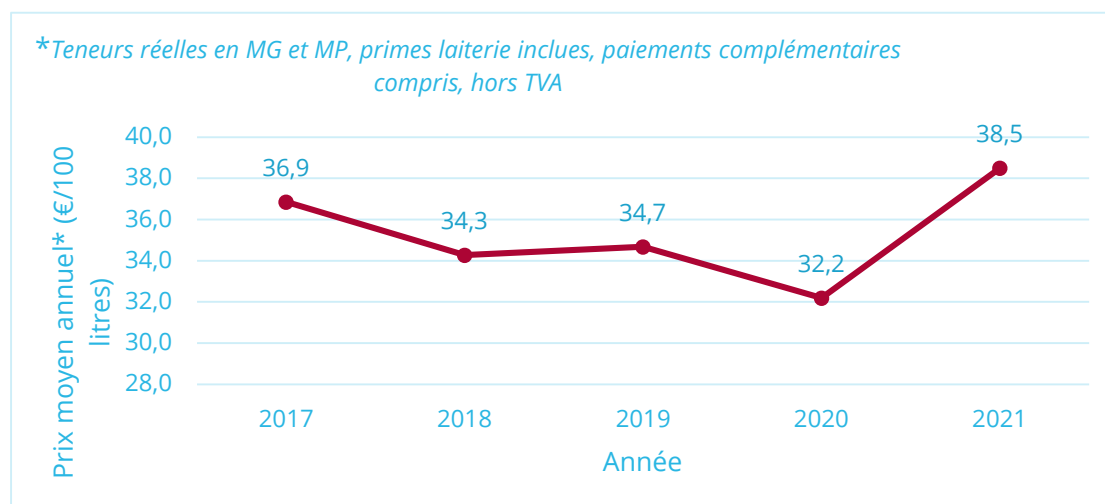


2.6. Evolution du prix du lait cru et revenu des producteurs

Evolution du prix du lait cru

La demande en produits laitiers au niveau mondial restant élevée alors que l'offre est en recul, le prix du lait cru a également augmenté de manière importante (graphique 10) atteignant 46,9 €/100 litres de lait conventionnel en décembre 2021. En juin 2022, le prix moyen du lait en Belgique a atteint 56,5 €/100 litres.¹¹

Graphique 10 : Prix moyen annuel en €/100 litres de lait (Source : CBL)



¹¹ CBL : Suivi mensuel des prix

L'augmentation du prix du lait est liée à l'augmentation des cours mondiaux du beurre et de la poudre de lait qui sont très élevés, notamment parce que la demande mondiale en produits laitiers excède l'offre. Cette situation a plusieurs conséquences :

- Prix du lait intéressant pour le producteur car il lui permet de couvrir l'augmentation des coûts de production et d'augmenter son revenu.
- Situation difficile pour les PME laitières (fromageries, beurreries) qui voient leurs coûts de production augmenter de manière importante. En effet, à côté du coût de la matière première, le prix de l'énergie, des emballages, des salaires, etc. augmente également et les entreprises n'arrivent pas à répercuter l'ensemble de cette hausse auprès de leurs distributeurs, qui souhaitent maintenir un prix acceptable pour les consommateurs.
- Evolution du comportement d'achat des consommateurs, qui en réaction à l'inflation se tournent vers les produits les moins chers et essentiels.
- Les entreprises de grandes tailles qui ont un portefeuille de produits plus diversifiés, avec notamment des produits d'exportation et/ou des ingrédients laitiers pour d'autres industries agro-alimentaires, sont moins exposées à ce problème de répercussion des coûts de production.

Le revenu des producteurs laitiers wallons

Le baromètre laitier¹² réalisé mensuellement par le SPW Agriculture (DAEA_DEMNA_SPW ARNE [EAW]) indique que les producteurs laitiers dégagent un revenu par 100 litres de lait produits de 10 à 13 euros sur la période 2017 – 2021 (Graphique 11). En moyenne, il faudrait dégager un revenu de 18 €/100 litres de lait pour payer le salaire d'un ouvrier qualifié. En 2020, le revenu annuel moyen dans les exploitations laitières était de 33.666 €/UT (En 2016, le revenu des producteurs laitiers était de 6.400 €/UT). Ce revenu est une moyenne et est fluctuant en fonction du prix du lait et des coûts de production. Cependant, depuis 1990, le revenu dans le secteur agricole a toujours été inférieur au revenu comparable (c'est-à-dire au salaire brut moyen des travailleurs non agricoles). Ce dernier est estimé, en 2020, à 48 830 € par an pour 1 équivalent temps plein.¹³

En juin 2022, le baromètre du revenu du travail mensuel indique un revenu du travail de 21,7 €/100 litres (+29% par rapport à juin 2021) en tenant compte d'un prix du lait de 56,5€/100 litres (+57% par rapport à juin 2021). Il semblerait que la hausse des prix du lait compense la hausse des charges et permet même une augmentation significative du revenu des producteurs. Il faut cependant être prudent. En effet, en septembre 2022, la hausse de l'inflation¹⁴ se poursuit, atteignant 11,27% de manière générale et 60,54% pour l'énergie¹⁵.

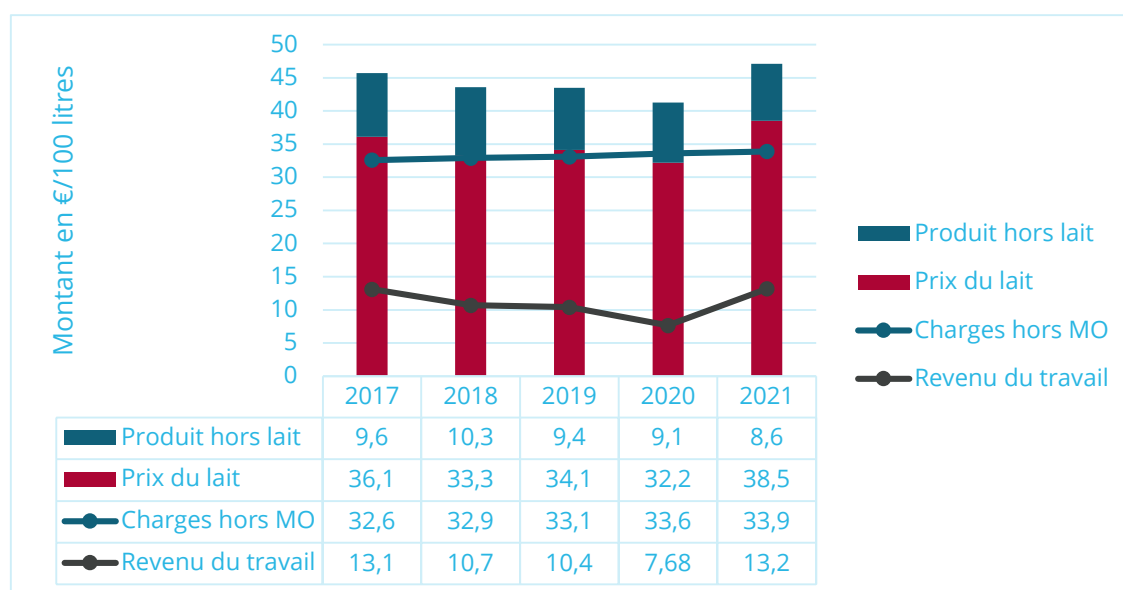
¹² DAEA_DEMNA_SPW ARNE [EAW] – Baromètre laitier - <https://etat-agriculture.wallonie.be/home/werkzeug/barometres/barometre-laitier.html>

¹³ DAEA_DEMNA_SPW ARNE [EAW] – Etat de l'Agriculture wallonne – Revenu comparable - https://etat-agriculture.wallonie.be/contents/indicatorsheets/EAW-A_I_c_5.eew-sheet.html

¹⁴ L'inflation est définie comme le rapport entre la valeur de l'indice des prix à la consommation pour un mois donnée et l'indice de ce même mois lors de l'année précédente. L'inflation mesure donc la vitesse à laquelle évolue le niveau général des prix (Définition Statbel).

¹⁵ Stabel – Septembre 2022

Graphique 11. Evolution du revenu du travail des producteurs laitiers wallon de 2017 à 2021
(Source : Baromètre laitier – DAEA_DEMNA_SPW ARNE [EAW])



En 2021, les charges hors main d'œuvre des exploitations laitières wallonnes étaient constituées à 21% des charges financières et des amortissements, à 27% des charges de structures (eau, énergie, assurances, entretien) et à 52% des charges opérationnelles. Ces dernières se répartissent en moyenne comme suit : 72% pour le cheptel, 26% pour les surfaces fourragères (semences, engrais, PPP) et les travaux par tiers.¹⁶

L'étude réalisée par la DGO3 – DEMNA sur les performances et la rentabilité en agriculture wallonne¹⁷ montre que, dans les exploitations laitières wallonnes, lorsque les performances augmentent (classes 1 à 4¹⁸), les charges opérationnelles par vache augmentent également mais les charges opérationnelles par litres de lait diminuent (Graphiques 12 et 13).

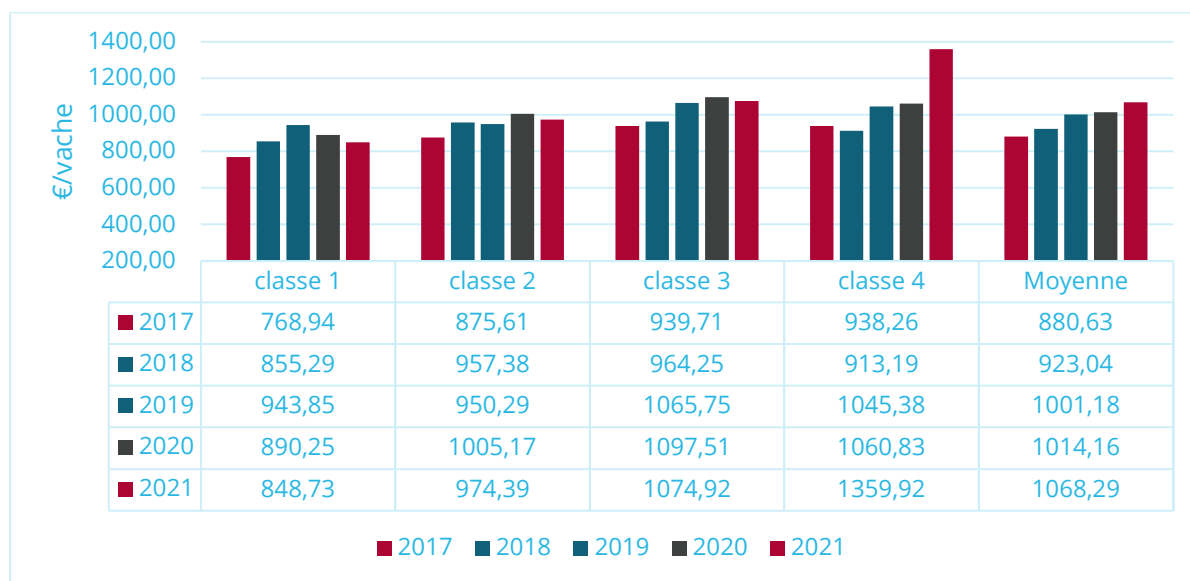
Le graphique 14 montre l'évolution du revenu moyen des producteurs laitiers depuis 2010. Le code couleur indique le niveau de revenu (de rouge et orange = prix inférieur aux charges opérationnelles hors main d'œuvre, à différentes nuances de vert pour indiquer un prix permettant de dégager un revenu).

¹⁶ SPW – Etat de l'Agriculture wallonne – Baromètre laitier

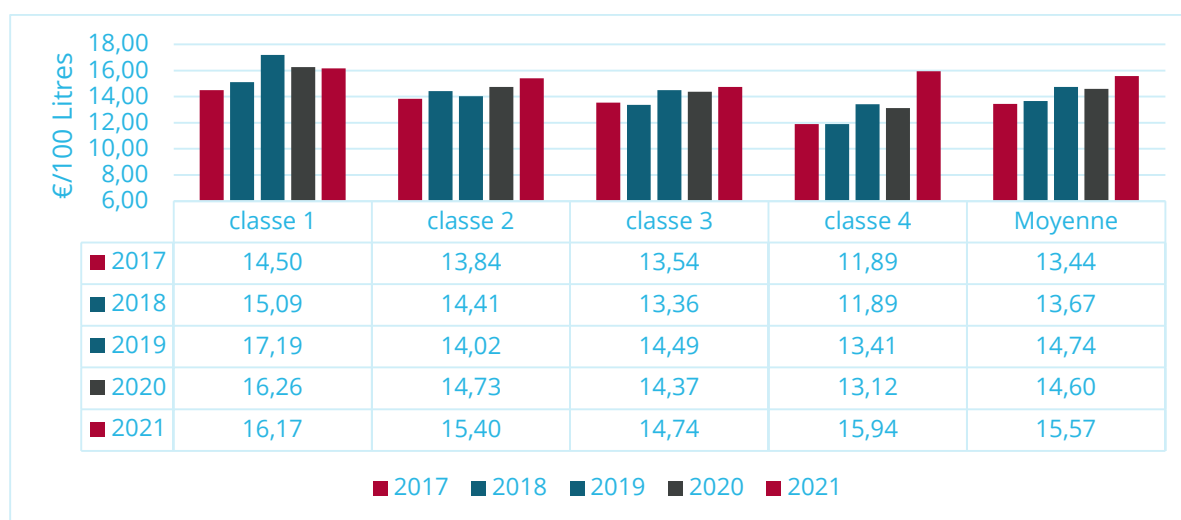
¹⁷ SPW – DGO3 – DEMNA

¹⁸ La classe 1 regroupe les exploitations caractérisées par une marge brute par vache la plus faible tandis que la classe 4 représente les exploitations dégagant la marge brute par vache la plus élevée. Chaque classe de performance est constituée d'une quinzaine d'exploitations.

Graphique 12 : Charges opérationnelles (€/vache) selon la classe¹⁹ de performance (Source : DAEA_DEMNA_SPW ARNE [EAW])

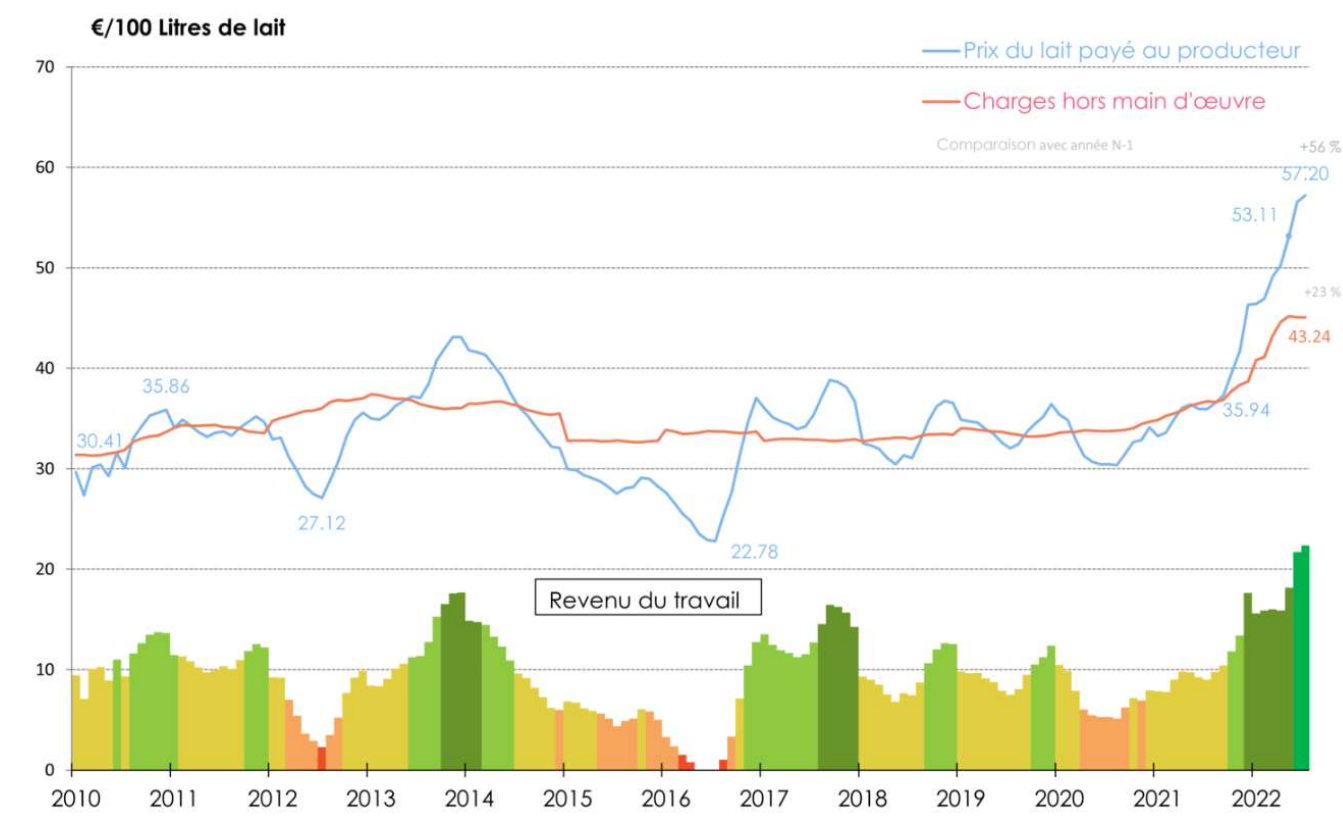


Graphique 13 : Charges opérationnelles (€/100L) selon la classe de performance (Source : DAEA_DEMNA_SPW ARNE [EAW])



¹⁹ La classe 1 regroupe les exploitations caractérisées par une marge brute par vache la plus faible tandis que la classe 4 représente les exploitations dégagant la marge brute par vache la plus élevée. Chaque classe de performance est constituée d'une quinzaine d'exploitations.

Graphique 14 : Evolution du revenu du travail des producteurs laitiers depuis 2010 (Source : DAEA_DEMNA_SPW ARNE [EAW])



La formation du prix du lait

La formation du prix du lait cru est complexe. Elle est fixée par un arrêté du Gouvernement wallon²⁰. Elle tient compte, d'une part de la teneur en matière grasse et en matière protéique du lait, et d'autre part des points de pénalisation liés à une qualité du lait insuffisante. La qualité du lait est contrôlée par le Comité du Lait qui est agréé à cet effet par le Gouvernement. Afin de fixer le prix de la matière grasse et des protéines, les acheteurs de lait en Wallonie se basent principalement sur les cours mondiaux du beurre, de la poudre de lait et du fromage.

L'année 2017 a été un exemple de la complexité de la formation du prix du lait cru. Alors que le prix du beurre sur les marchés mondiaux a subi une forte hausse en 2017, la hausse du prix du lait cru n'a pas été aussi forte parce qu'elle a été ralentie par la diminution du prix de la poudre de lait au cours de la même année. Par contre, en 2021, la demande mondiale étant supérieure à l'offre, les cours mondiaux du beurre et de la poudre de lait ont fortement augmenté provoquant une hausse inédite du prix du lait.

²⁰ AGW du 10 décembre 2015 modifiant l'AGW du 29 janvier 2009 relatif au contrôle de la composition du lait, au paiement du lait par les acheteurs aux producteurs et à l'agrément des organismes interprofessionnels.

A partir du 1^{er} septembre 2019, la réduction appliquée par point de pénalisation est fixée dans l'AGW du 29 avril 2019²¹ à une valeur comprise entre 0,75 € et 2,00 € au maximum par 100 litres de lait. Par ailleurs, les laiteries peuvent attribuer des primes liées à d'autres critères de qualité du lait que les critères officiels pour un montant maximal fixé dans le même AGW à maximum 2,00 € par 100 litres de lait.

Le chiffre d'affaires estimé pour 2021

En 2021, les producteurs laitiers wallons ont produit 1.275 millions de litres de lait cru payé au prix moyen de 0,385 euros / litre de lait cru. Le chiffre d'affaires estimé en 2021 est 490 millions d'euros.

2.7. La main d'œuvre et la charge de travail²²

Main d'œuvre dans la production laitière en Wallonie

En 2016, 6390 personnes travaillent de manière régulière dans la production laitière et plus de 500 y travaillent de manière occasionnelle.

Le nombre moyen d'unités de travail par exploitation laitière est de 2 UT (Unité de travail) et les travailleurs réguliers constituent 92% de cette main d'œuvre.

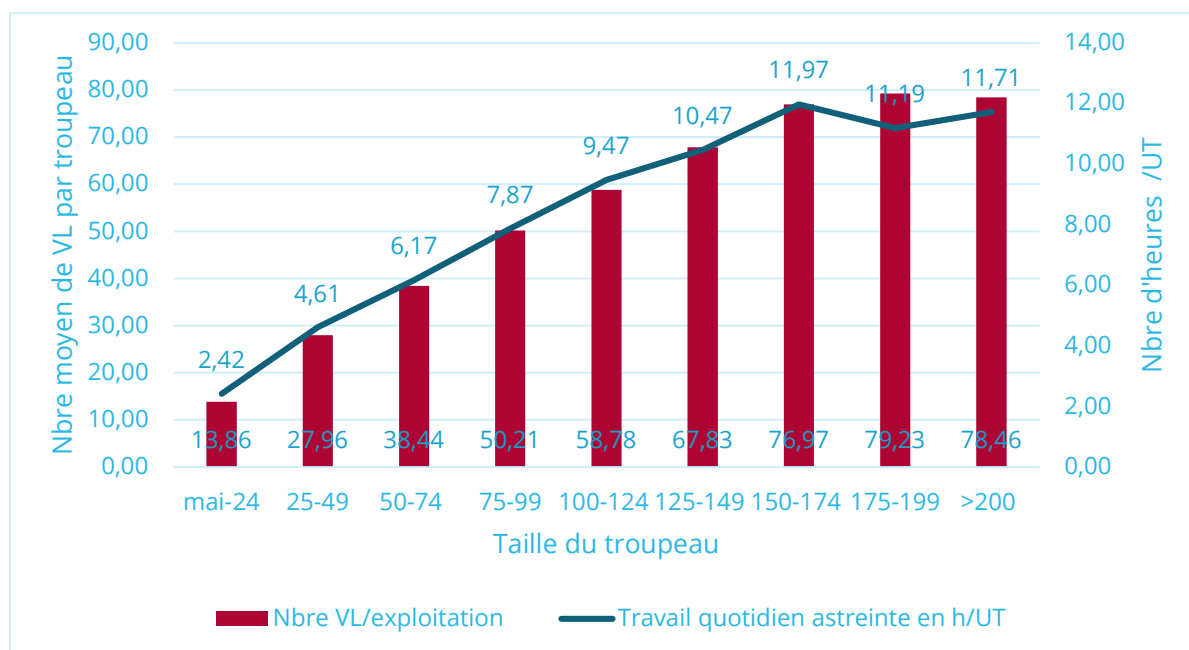
La charge de travail

La production laitière est caractérisée par un travail d'astreinte important notamment à cause de la traite biquotidienne (Le travail d'astreinte est le travail quotidien et répétitif obligatoire au fonctionnement de l'exploitation). En Wallonie, le temps de travail moyen d'un producteur laitier (1 UT = unité de travail) est de 7h par jour. A côté de ce travail d'astreinte, des travaux saisonniers sont également nécessaire (semis et récolte de fourrages, entretien des prairies et de l'étable, soins vétérinaires, soins aux veaux, ...). On observe cependant que le travail d'astreinte par UT augmente avec la taille du troupeau (Graphique 15) et atteint plus de 10 heures/UT pour les troupeaux de plus de 125 vaches.

²¹ AGW du 29 avril 2019 modifiant l'annexe 2 de l'AGW du 29 janvier 2009 relatif au contrôle de la composition du lait, au paiement du lait par les acheteurs aux producteurs et à l'agrément des organismes interprofessionnels.

²² DAEA_DEMNA_SPW ARNE [EAW]

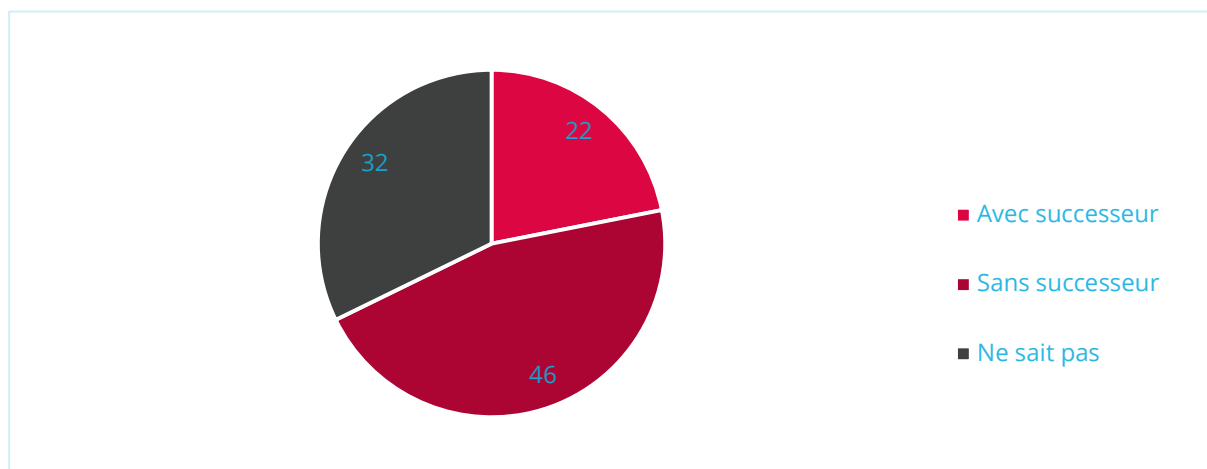
Graphique 15 : Comparaison de la taille du troupeau et du nombre d'heures de travail d'astreinte par unité de travail (UT) (Source : DAEA_DEMNA_SPW ARNE [EAW]- 2016)



2.8. La reprise des exploitations

En 2016, 56% des producteurs laitiers avaient plus de 50 ans. Parmi ceux-ci, 22% avait un successeur. 46% était sans successeur connu et 32% ne savait pas (Graphique 16). L'enquête réalisée par le Collège des Producteurs du 10 mai au 15 juin 2022 montre que parmi les 152 producteurs laitiers wallons qui y ont répondu, 61% ont plus de 50 ans. Parmi ceux-ci, 53% ont un ou plusieurs repreneurs. 63 % des reprises se feront dans la continuité ou en ajoutant une spéculation. Cette enquête sur le ressenti des producteurs n'a pas de valeur statistique mais semble montrer une légère amélioration de la situation. Cependant, la reprise des fermes est un défi essentiel pour le secteur afin de maintenir en Wallonie une production et une filière dynamique et rentable.

Graphique 16. : Proportion des producteurs laitiers de plus de 50 ans qui ont un successeur connu et ceux qui n'en ont pas (Source : DAEA_DEMNA_SPW ARNE [EAW] - 2016)



Selon les producteurs²³, cette difficulté à trouver des successeurs est principalement liée aux aspects financiers (capital de reprise important, gestion de la succession entre frères et sœurs, limites des aides), au revenu peu attractif, aux charges administratives importantes et à la charge de travail élevée. Un autre point essentiel est l'accès à la terre qui devient de plus en plus difficile (investisseurs, cession du bail à ferme). Chez les plus jeunes, l'équilibre entre la vie de famille et le travail est également un critère important.

2.9. La production de lait bio

Entre 2017 et 2021, le nombre de vaches laitières conduites en agriculture biologique en Wallonie a augmenté de 23 % atteignant 21.209 vaches, ce qui représente 86 % du cheptel bio belge.

En Belgique, le volume de lait bio livré aux laiteries est passé de 77 millions en 2017 à 104 millions de litres de lait en 2021, soit une augmentation de 35%.²⁴

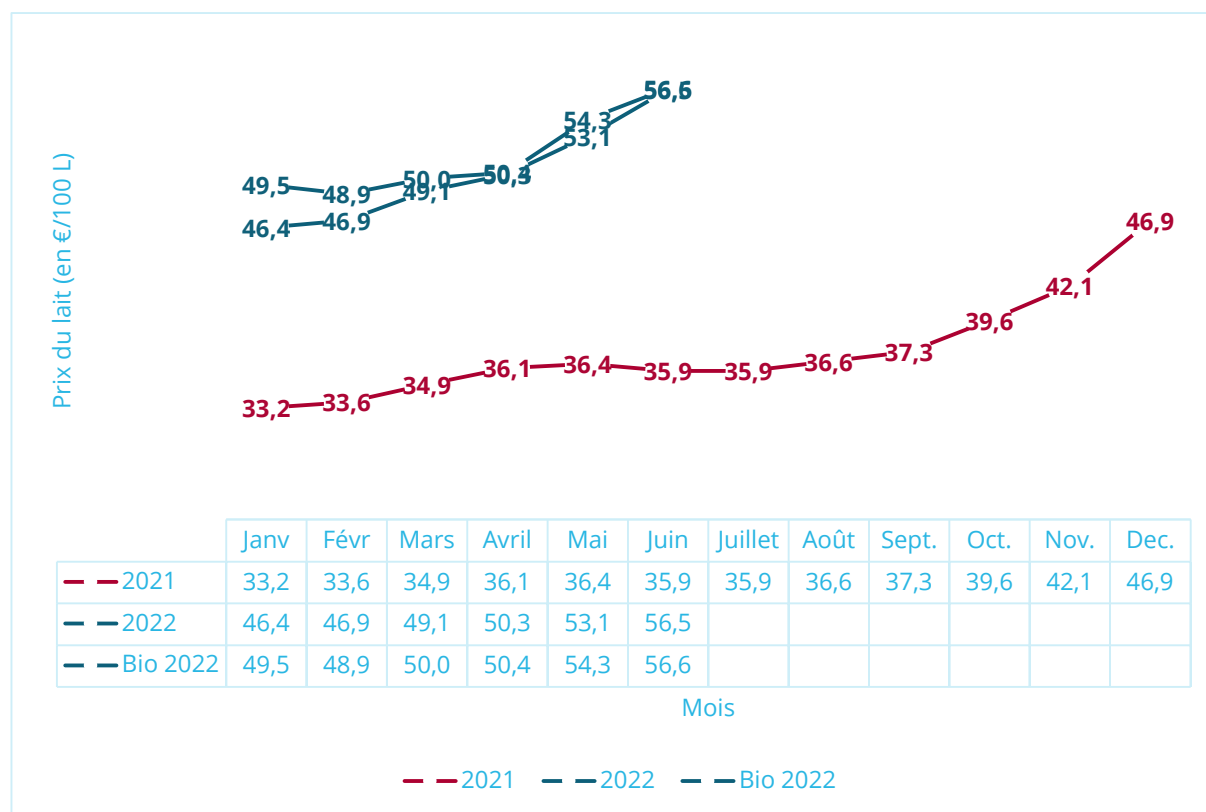
Le prix annuel moyen du lait bio est resté relativement stable entre 2017 et 2021 passant de 45 €/100 litres à 47,4 €/100 litres de lait. Suite à la hausse des prix, en décembre 2021, il a atteint 49,96 €/100 litres. A partir de mars 2022, le prix du lait conventionnel a rattrapé le prix du lait bio comme le montre le graphique 17 ci-dessous.²⁵

²³ Enquête réalisée par le Collège des Producteurs du 15 mai au 15 juin 2022

²⁴ Biowallonie – Les chiffres du bio 2021 en Wallonie

²⁵ CBL – Suivi mensuel du prix du lait bio

Graphique 17 : Prix du lait cru conventionnel en 2021 et 2022 et du prix du lait bio en 2022 payé aux producteurs (Source : CBL)



2.10. Etat de la collecte et de la transformation de lait

La collecte

La collecte du lait produit par les producteurs wallons est assurée principalement par 4 entreprises de collecte qui sont toutes des coopératives. Celles-ci collectent 1.127 millions de litres soit 88 % du lait livré par les producteurs laitiers wallons. Le reste, soit 147 millions de litres livrés en 2021 par des producteurs wallons est collecté par des laiteries flamandes.

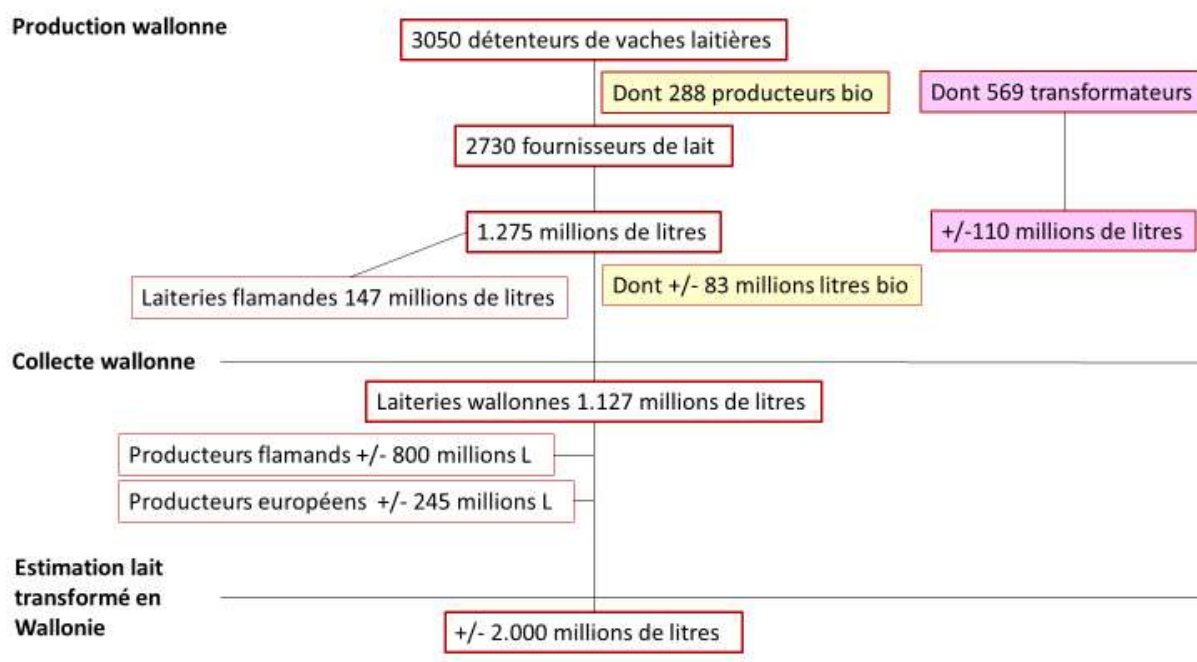
Ces coopératives collectent également du lait bio. Il existe peu de coopératives de collecte spécialisées en lait bio.

Les laiteries wallonnes collectent également du lait en Flandre à hauteur d'environ 800 millions de litres.

Environ 85 % du lait cru est livré par les entreprises de collecte à des entreprises de transformation dans lesquelles elles ont des parts. Il faut cependant noter que les flux du lait cru sont très complexes, avec notamment des échanges entre entreprises en fonction de la rationalisation des circuits de collecte et des fluctuations des quantités collectées.

A côté du lait collecté par les laiteries, une partie du lait produit en Wallonie est directement transformé par les producteurs ou livré par ceux-ci à des transformateurs artisanaux (point 2.10.10).

Schéma 1 : Synthèse de flux du lait en Wallonie de la production à la transformation
(Estimations pour 2021) (Sources : DAEA_DEMNA_SPW ARNE [EAW], Comité du Lait, CBL, entretiens avec les opérateurs)



La transformation

Les transformateurs de la filière laitière wallonne ont développé deux stratégies :

- Une stratégie globalisée qui repose sur l'exportation des produits finis. Dans ce cas, les transformateurs souhaitent que le bassin d'approvisionnement en matière première (lait, crème, ...) soit le plus proche possible de l'usine de transformation mais ce n'est pas une condition nécessaire à leur approvisionnement, d'autant plus qu'elles font parties de groupes multinationaux. Ces entreprises de transformation s'approvisionnent en lait cru ou en crème auprès des laiteries.
- Une stratégie locale qui peut-être à plusieurs niveaux :
 - Les PME dont la source d'approvisionnement est locale, notamment parce qu'ils produisent des spécialités, et dont la plus grande partie du marché est belge. Ces entreprises s'approvisionnent en lait cru ou en crème, produit ou non selon un cahier des charges défini, par l'intermédiaire des laiteries.
 - Les transformateurs artisanaux qui s'approvisionnent directement chez un ou plusieurs producteurs laitiers et dont le marché est local et/ou national.
 - Les producteurs – transformateurs qui transforment une partie ou la totalité de leur lait à la ferme et qui vendent leur produit localement.

Il existe également des entreprises laitières qui retravaillent des matières premières (poudre de lait, beurre, crème, ...) importés en vrac d'autres pays européens pour les vendre sur le marché belge.

Les entreprises de transformation qui s'approvisionnent en lait cru via les laiteries

Entre 90 et 95 % du lait wallon est transformé par ces entreprises. Elles valorisent leurs produits dans des filières standardisées et de masse et développent leur potentiel à l'export. De ce fait, elles sont dépendantes des prix sur le marché mondial.

Les produits

En Wallonie, les principaux produits de cette filière sont le lait de consommation, la crème, le beurre et le lait en poudre. Ces produits sont soit commercialisés en B to C dans la grande distribution, soit en B to B (ingrédients pour d'autres IAA). Seul 2 à 3 % du lait collecté par les laiteries en Wallonie est transformé en fromages.

Tableau 1 : Fabrication de produits laitiers en Belgique et dans les différentes Régions en litres ou en kilos pour l'année 2017 et l'année 2021²⁶

Production annuelle	Belgique		Régions flamande et Bruxelles-Capitale		Région wallonne	
Quantité en l ou kg	Production en l ou kg		Production en l ou kg		Production en l ou kg	
Année	2017	2021	2017	2021	2017	2021
Lait (l)	677.722.986	649.375.153	441.264.205	402.202.472	236.458.781	247.172.681
Boissons lactées (l)	165.560.231	181.671.748	165.560.231	n.c.	0	n.c.
Produits frais (l)	585.362.978	685.311.486	541.416.772	650.561.623	43.946.206	34.749.863
Beurre (kg)	144.862.915	122.876.461	14.362.229	18.623.235	130.500.686	104.253.226
Poudre de lait (kg)	228.467.504	219.832.135	n.c.	n.c.	n.c.	n.c.
Lait épaissi et lactosérum (kg)	29.960.615	77.660.400	n.c.	n.c.	n.c.	n.c.
Fromage (kg)	150.250.517	122.386.074	108.117.029	107.683.805	42.133.488	14.702.269
Glace (kg)	72.325.759	65.881.316	71.839.579	65.365.128	486.180	516.188
Autres (kg)	14.166.234	29.963.032	n.c.	n.c.	n.c.	n.c.

N.C. : non communiqué

Nous ne disposons pas de chiffres de fabrication de produits laitiers uniquement à partir de lait wallon.

Il faut noter que pour certains produits, notamment les fromages ingrédients, une grande partie, voire la totalité, de la matière première est importée et la majorité de la production est exportée. Cette constatation montre la grande dépendance du secteur laitier wallon/belge par rapport au marché international. Par ailleurs, plusieurs entreprises laitières multinationales sont implantées, notamment en Wallonie, et un changement de stratégie de l'une d'entre elles peut provoquer d'importantes variations de production.

Emplois

En Belgique, entre 2017 et 2021, le nombre d'emplois dans l'industrie laitière est passée de 5818 à 6152 soit une hausse de 6%²⁷.

Selon les chiffres de l'ONSS²⁸, la Wallonie comptait 1720 postes de travail dans le secteur laitier en 2017 et 1951 en 2021, soit une augmentation d'environ 13%.

Chiffre d'affaires estimé pour 2021

Le chiffre d'affaires des entreprises de collecte de lait wallon et des entreprises qui transforment du lait produit en Wallonie en 2021 est de 1,4 milliard d'euros soit 25% du chiffre d'affaires du secteur pour toute la Belgique. En 2018, le chiffre d'affaires des entreprises wallonnes représentait un peu moins de 30% du chiffre d'affaires pour la Belgique²⁹.

Selon les indices publiés dans le rapport de la FEVIA³⁰, les investissements de l'industrie laitière auraient triplé entre 2017 et 2021.

²⁶ Statbel

²⁷ CBL – Rapports annuels

²⁸ Stabel

²⁹ BNB - <https://www.nbb.be/fr/centrale-des-bilans>

³⁰ FEVIA – Chiffres clés par secteur 2022

Importations et exportations wallonnes³¹

En 2017, les importations wallonnes s'élevaient à 1.032,46 millions d'euros et les exportations à 884,15 millions d'euros. La balance commerciale présentant un déficit de -148,31 millions d'euros.

En 2021, les importations wallonnes s'élevaient à 811,88 millions d'euros et les exportations à 777,24 millions d'euros. La balance commerciale présentant un déficit de -34,64 millions d'euros.

Tableau 2 : Volumes des importations et exportations wallonnes en 2021 et évolution entre 2017 et 2021 (Source : DAEA_DEMNA_SPW ARNE [EAW])

Année 2021	En volume (en T)		Evolution en % 2021/2017	
Produits	Importations wallonnes	Exportations wallonnes	Import	Export
Lait et crème	387.272*	130.653**	-23	-45
Lait en poudre	37.871	92.288	-9	14
Babeurre, lait et crème caillés, képhir et autres laits et crèmes fermentés ou acidifiés	20.840	9.360	n.c.	n.c.
Lactosérum	24.779	6.215	n.c.	n.c.
Beurre	59.384	88.631	35	23
Fromages	103.563	46.421***	20	28
TOTAL	633.709	373.568		

n.c. = non communiqué

*Les importations de lait et crème comptabilisent également les mouvements de lait liquide et de crème en vrac destinés à être transformés en Wallonie.

** Les exportations de lait et crème comptabilisent également les mouvements de lait liquide et de crème en vrac wallons destinés à être transformés à l'étranger.

***Il faut noter que les exportations de fromages sont essentiellement le fait d'un très important transformateur situé sur le sol wallon. Les exportations des fromages typiquement wallons sont finalement très faibles et essentiellement vers des pays de l'UE.

³¹ SPW Agriculture, Ressources naturelles et Environnement – DPA et DAEA - <https://agriculture.wallonie.be/prix-et-economie-agricole>

Tableau 3 : Valeurs des importations et exportations wallonnes, part belge et évolution entre 2017 et 2021 (Source : DAEA_DEMNA_SPW ARNE [EAW])

Année 2021	En valeur (x 1.000.000 €)		Part des importations et exportations wallonnes dans celles de la Belgique (en %)		Evolution en % des importations et exportations wallonnes 2021/2017 (en %)	
Produits	Importations wallonnes	Exportations wallonnes	Importations	Exportations	Import	Export
Lait et crème	160,01	-137,52	23	19	-56	+24
Lait en poudre	51,49	-210,71	12	27	+9	+35
Beurre	110,06	-211,02	25	44	-37	-43
Fromages	451,41	-184,60	34	22	+25	-76
Autres	38,91	-33,39	16	10	+2	+40
TOTAL	811,88	-777,24				

En 2021, les pays de l'Union-européenne restent la destination principale des produits laitiers wallons (en valeur) mais l'Asie, le Royaume-Uni sont également des destinations importantes pour certains produits. Les principaux pays destinataires des exportations wallonnes de lait de consommation sont les pays limitrophes. 45% des exportations wallonnes de poudre de lait ont l'Asie comme destination et 8% l'Afrique. Le beurre est d'abord exporté en France (37%) puis aux Pays-Bas (22%) et en Asie (16%) et tandis que les fromages wallons sont exportés aux Pays-Bas (32%), au Royaume-Uni (22%) et en France et au Luxembourg (17%).

Le calcul du **taux de couverture des produits**, par le ratio (exportations + importations) / production, nous permet d'évaluer la dépendance du pays par rapport au commerce extérieur. Le taux de couverture du lait et de la crème est de 2, celui du beurre de 1,4 et celui des fromages de 10. Ils montrent que le secteur laitier belge/wallon ne peut en aucune manière être isolé du marché international. Nous ne disposons pas des chiffres pour calculer le taux de couverture de la poudre de lait, mais le résultat irait dans le même sens.

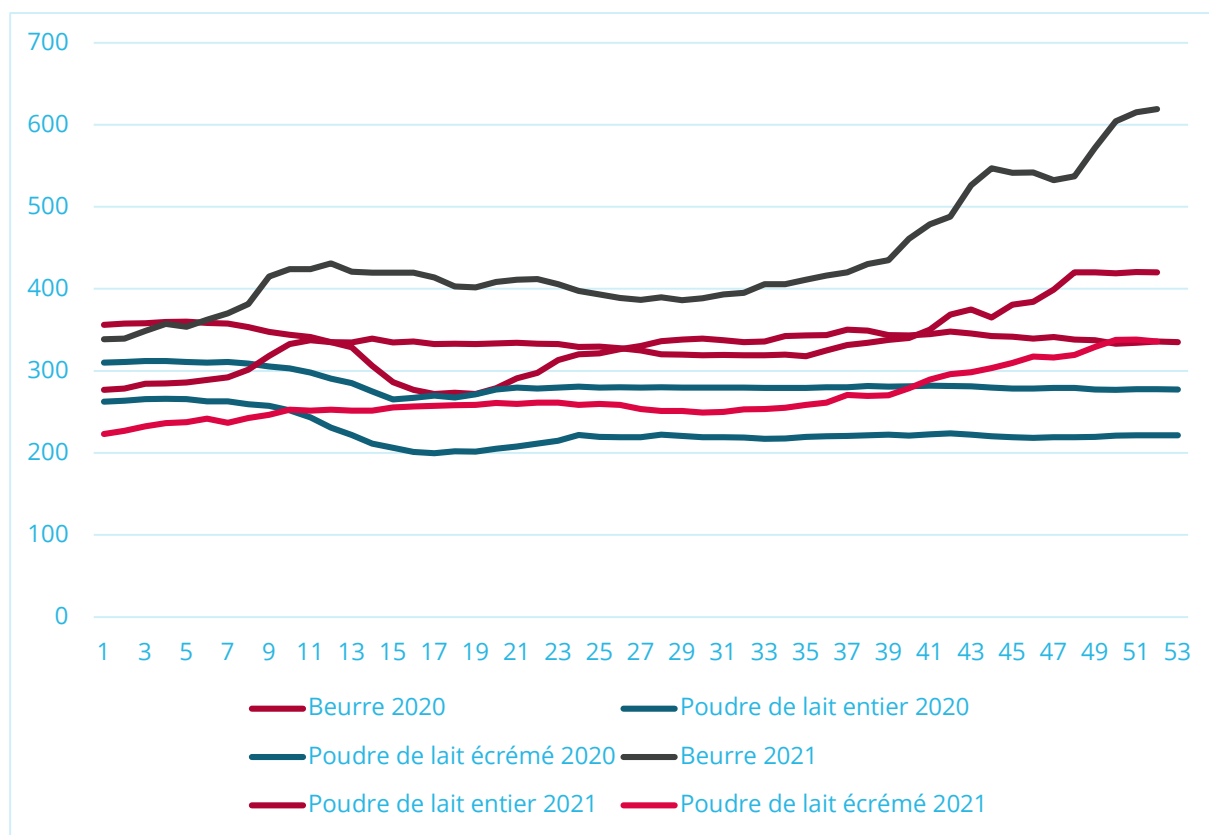
Les prix

Le graphique 13 montre l'évolution du prix mensuel moyen du beurre, de la poudre de lait écrémé et de la poudre de lait entier durant les années 2020 et 2021. On observe une hausse continue des prix officiels qui se poursuit en 2022. Le tableau 4 montre la progression des prix mondiaux du beurre et des poudres de lait depuis la mi-2017.

Tableau 4 : Comparaison des prix officiels du marché belge du beurre, de la poudre de lait entier et de la poudre de lait écrémé au 30 juin 2017 et au 30 juin 2021 en €/100 kg, départ usine – Source SPW Agriculture

Période	Beurre	Poudre de lait entier	Poudre de lait écrémé
30 juin 2017	593,31	306,26	191,32
30 juin 2021	715,55	519,99	400,58
% 2020/2017	21 %	70 %	109%

Graphique 18 : Evolution des prix officiels du marché belge du beurre, de la poudre de lait entier et de la poudre de lait écrémé en 2020 et 2021 en €/100 kg, départ usine – Source SPW Agriculture

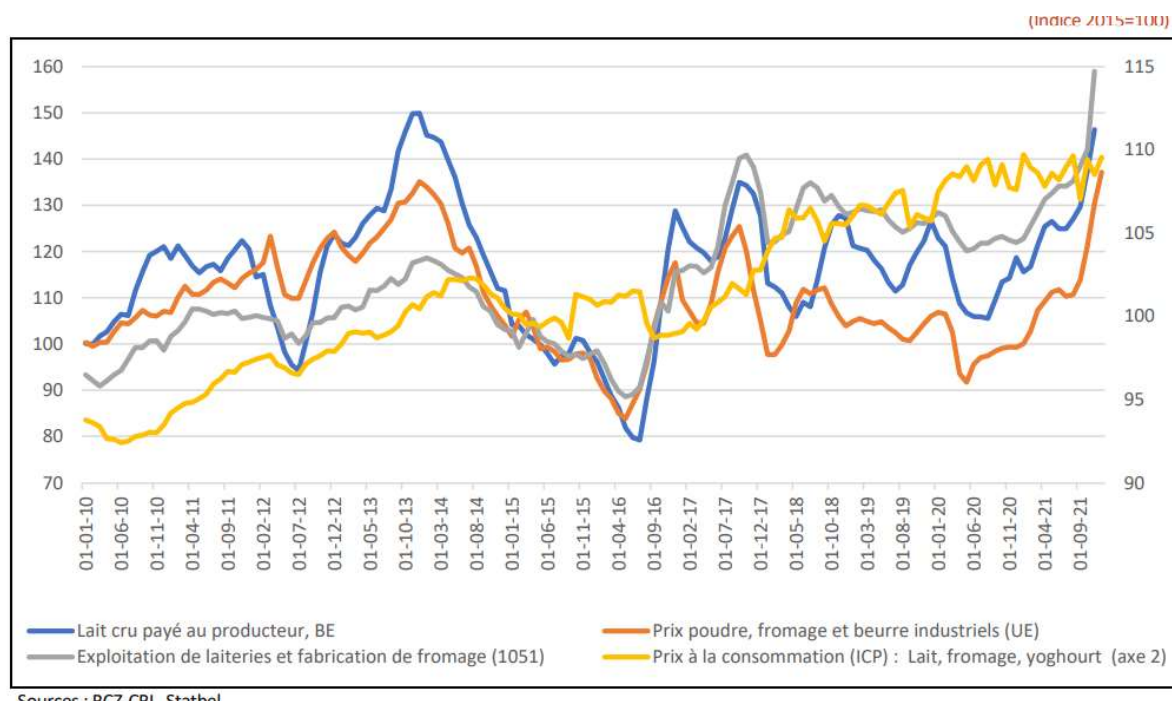


La répercussion des coûts de revient vers les consommateurs

Avec la hausse du prix de la matière première, le lait cru, mais aussi de l'énergie, des emballages, de la logistique et des salaires, les PME laitières de la Wallonie se trouvent en difficulté. En effet, l'augmentation de leurs coûts de revient n'est pas totalement répercutée par la distribution auprès des consommateurs. Ces PME travaillent alors à perte, particulièrement celles qui produisent des spécialités.

L'étude réalisée par l'Observatoire des Prix du SPF économie en 2021 sur l'impact des hausses de prix des matières premières sur les secteurs alimentaires montrent clairement que la hausse des prix à la consommation ne suit pas la hausse des prix à la production (Graphique 19).

Graphique 19 : Indice des prix dans la filière des produits laitiers (Observatoire des prix- SPF économie)³²



Les entreprises de transformation qui s'approvisionnent en lait cru chez des producteurs laitiers

Ce paragraphe concerne la part de lait cru qui n'est pas collecté par les laiteries mais transformé à la ferme ou par un transformateur qui s'approvisionne directement chez un/des producteurs.

Aucun chiffre du volume de lait transformé par cette filière n'est disponible. C'est pourquoi une méthode d'estimation de ce volume a été réfléchiée avec les conseillers de terrain sur base de données disponibles. En considérant le nombre de vaches laitières en production, soit 185.000 en 2021³³, et une production moyenne par vache de 7.500 litres par lactation³⁴, on estime la production totale de lait en Wallonie à 1.388 millions de litres en 2021. Si on déduit le volume collecté par les laiteries (soit 1.275 millions de litres), on obtient une estimation du volume transformé à la ferme ou par des acheteurs artisanaux d'environ 113 millions de litres en 2021, soit l'équivalent de 9% du volume collecté par les laiteries.

En 2022, 560 producteurs laitiers sont enregistrés auprès de l'AFSCA comme transformateurs (+ 7% par rapport à 2017). Presque 28 % d'entre eux vendent plus de 30% de leurs produits à un autre professionnel. Il est à noter que 7 % des producteurs – transformateurs traitent thermiquement leur lait.³⁵ Par ailleurs, une trentaine de fromageries artisanales, qui

³² Ce graphique est extrait du rapport annuel 2021 de l'Observatoire des Prix – p.8 – Analyse des prix Rapport annuel 2021 de l'institut des comptes nationaux [Partie III : L'impact de la hausse des prix des matières premières sur les secteurs alimentaires en aval est-il déjà perceptible ?](#)

³³ Statbel – Chiffres agricoles 2021

³⁴ Estimation sur base des chiffres de production moyenne par vache, disponibles sur Statbel

³⁵ Communication AFSCA

s'approvisionnent directement chez un ou plusieurs producteurs, sont recensées par les services d'encadrement.

Les types de produits fabriqués à la ferme sont très diversifiés³⁶ : beurre, yaourt, fromage frais, fromages affinés, crème glacée, desserts lactés. La plupart des producteurs fabriquent plus de trois types de produits, chaque produit pouvant être décliné (fromage frais nature, aux herbes et épices ou fromage à pâte dure nature, aux herbes, aux graines de moutarde, ...). Malgré cela les produits les plus représentés en Wallonie sont : le beurre salé ou doux, les yaourts, les maquées et les fromages à pâte pressée (type Saint-Paulin). Certains producteurs vendent aussi du lait et de la crème.

Dans l'enquête réalisée par le Collège des Producteurs en 2018 auprès des producteurs - transformateurs, 22 % des répondants transforment la totalité de leur lait mais il s'agit dans 1 cas sur 4 de petites productions (autour de 120.000 litres par an). 10 % des répondants disent s'approvisionner régulièrement (au moins 10 fois par an) auprès d'un autre producteur. 68 % des répondants utilisent toujours du lait cru, les autres pasteurisent une partie de leur lait et, parmi ces derniers, 1 sur 2 vend du lait pasteurisé à la ferme. Dans notre échantillon, les produits fabriqués par plus de 50 % des répondants sont le beurre (74 % des répondants), le lait cru (63 %) et le fromage frais (63 %). Les yaourts et les fromages affinés sont vendus par 42 % des répondants.

De l'enquête réalisée auprès des fromageries artisanales, il ressort que plus des ¾ des acteurs transforment moins de 100.000 litres de lait par an (avec des très petits acteurs qui transforment autour de 10.000 litres). Généralement, les fromagers sont liés avec un producteur et ne rencontrent pas de difficulté d'approvisionnement ou de qualité du lait. Les critères de paiement du lait sont très variables : prix de laiterie parfois avec un bonus, fixé de commun accord avec le producteur, en fonction de la qualité (avec la difficulté de connaître cette qualité). Généralement, les fromagers artisanaux travaillent le lait cru mais ¼ des répondants pasteurisent également une partie du lait. Ils produisent essentiellement des fromages affinés et offrent une gamme plus variée que les producteurs – transformateurs : pâte pressée, pâte molle à croûte fleurie ou à croûte lavée, mais aussi des fromages frais, des yaourts et certains du beurre.

La collecte et la transformation de lait bio

Trois laiteries wallonnes sont actives dans la collecte de lait bio : Biomilk, coopérative de producteurs qui ne collecte que du lait bio, la laiterie des Ardennes (LDA) et Coferme. En Belgique, le volume de lait bio livré aux laiteries est passé de 77 millions en 2017 à 104 millions de litres de lait en 2021, soit une augmentation de 35%.³⁷ Le volume de la collecte de lait bio représente, en 2021, 2,5 % de la collecte totale (contre 2% en 2017). Plus de 80 % de lait bio est collecté en Wallonie.

Les entreprises qui ne transforment que du lait bio en Wallonie sont la Fromagerie Biologique de Vielsalm, la Fromagerie des Ardennes et Pur Natur (société flamande) qui a deux implantations en Wallonie : La compagnie laitière de Rochefort et Buttereij Pur Natur. La plupart des autres entreprises laitières wallonnes transforment de faibles quantités de lait bio.

³⁶ Estimations provenant des entretiens et des enquêtes auprès des acteurs de terrain (producteurs-transformateurs et fromagers artisanaux) menées par Le Collège des Producteurs entre mai et juillet 2018.

³⁷ Biowallonie – Les chiffres du bio 2021 en Wallonie

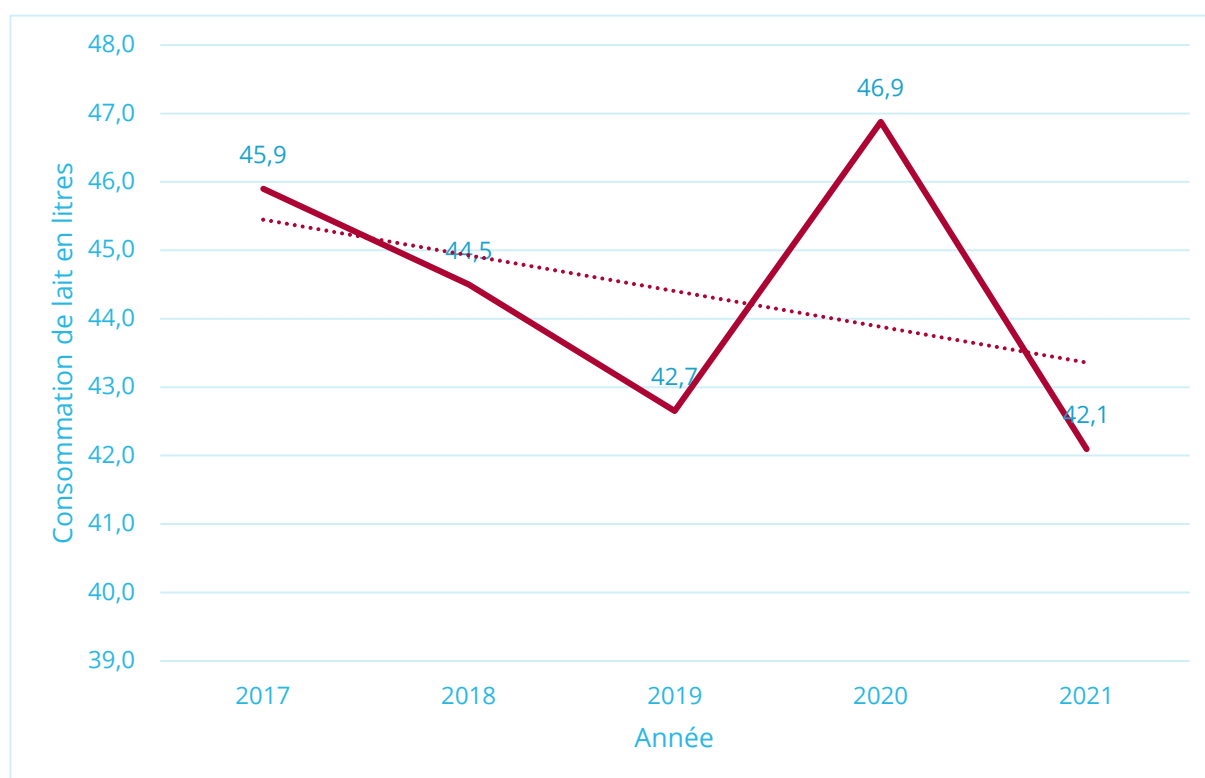
2.11. La consommation de produits laitiers

Evolution des quantités consommées

En Belgique, la consommation de lait continue sa baisse alors que la consommation de produits laitiers est relativement stable. On observe un pic de consommation en 2020, durant les périodes de confinement dues au Covid 19, parce que la consommation de lait se fait essentiellement à la maison (petit déjeuner et goûter, pâtisserie).³⁸

En Wallonie, la consommation annuelle de lait à boire est inférieure à la consommation nationale. Elle s'élève à 41,3 litres par habitant (vs 42,1 L/hab.). La consommation de yaourt est également inférieure à la moyenne nationale avec 7,6 kg/habitant (vs 10,2 kg/hab.) alors que la consommation de beurre (2,6 kg/hab. vs 1,7 kg/hab.), de crème (3,3 L/hab. vs 2,3 L/hab.) et de fromages (16,7 kg/hab. vs 14,9 kg/hab.) est supérieure à la consommation nationale annuelle par habitant.³⁹

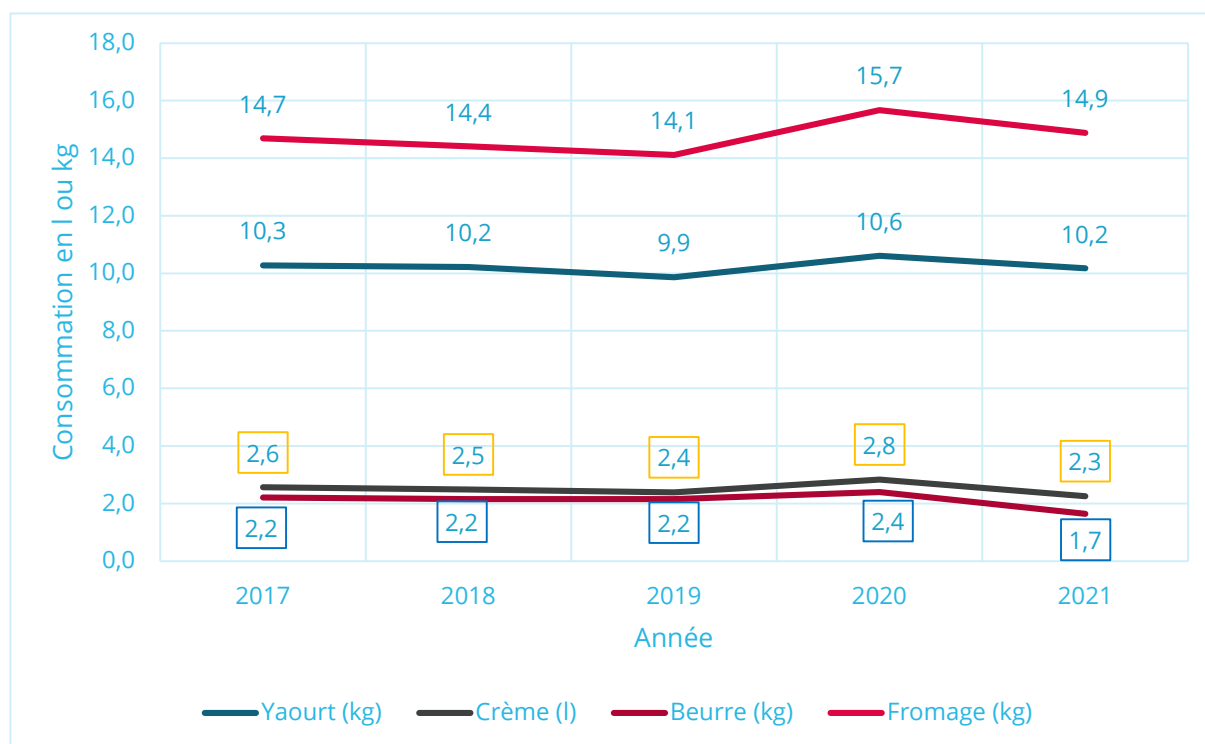
Graphique 20 : Evolution de la consommation annuelle de lait en litre par habitant de 2017 à 2021 en Belgique (Source : CBL)



³⁸ CBL – Rapport annuel 2022

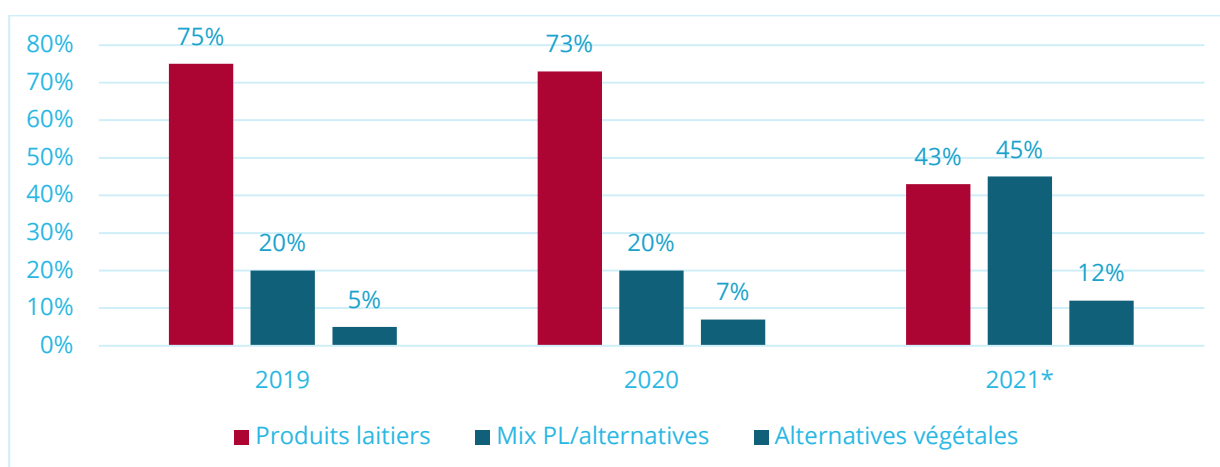
³⁹ APAQ-W – Observatoire de la consommation 2022

Graphique 21 : Evolution de la consommation annuelle de produits laitiers en litre ou kilo par habitant de 2017 à 2021 (Source : CBL)



Une étude menée par l'APAQ-W (Agence Wallonne pour la Promotion d'une Agriculture de Qualité) plusieurs années de suite auprès de 1000 consommateurs belges francophones montrent l'évolution de la consommation des boissons végétales. En 2021, 57% des répondants consommaient des boissons végétales. Parmi ceux-ci, 45% consommaient à la fois des boissons végétales et des produits laitiers.⁴⁰

Graphique 22 : Répartition des consommateurs de produits laitiers uniquement, alternatives végétales et mix des deux en Belgique francophone (Source : APAQ-W)



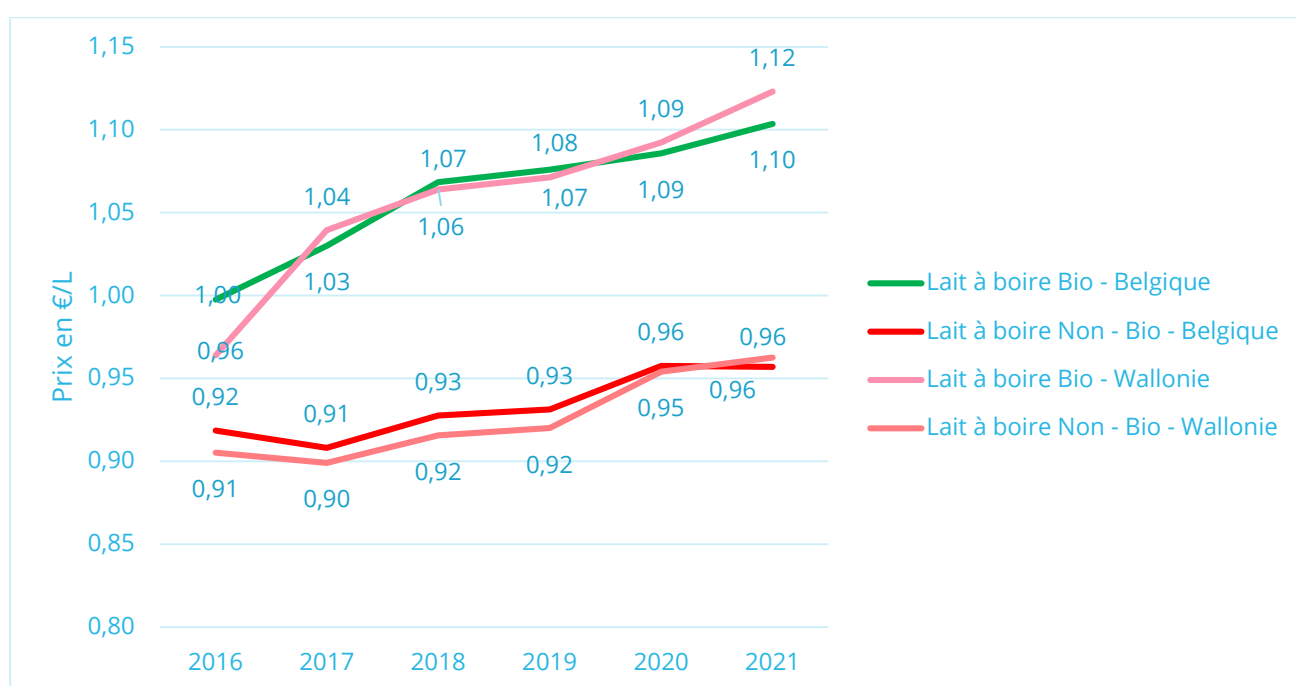
⁴⁰ APAQ-W – Observatoire de la consommation

La consommation annuelle par habitant des alternatives végétales et sa croissance depuis 2016 sont inférieures en Wallonie que dans l'ensemble de la Belgique. En 2021, le Wallon consomme 2,89 L/an/hab. contre 3,85 L/an/hab. dans l'ensemble de la Belgique. La croissance de la consommation entre 2016 et 2021 est de +5,85% en Wallonie, pratiquement la moitié de la croissance de la consommation belge sur la même période. Cette dernière s'élève à +10,75%.⁴¹

Evolution des prix aux consommateurs⁴²

Les prix du lait et des produits laitiers ont augmenté respectivement de 4% et 9% en Belgique entre 2016 et 2021. La hausse du prix du lait et des produits laitiers bio sur la même période est beaucoup plus élevée, respectivement 11% et 16% en Belgique. En Wallonie, la hausse des prix du lait et des produits laitiers est supérieure, atteignant 28,5% pour les produits laitiers bio.

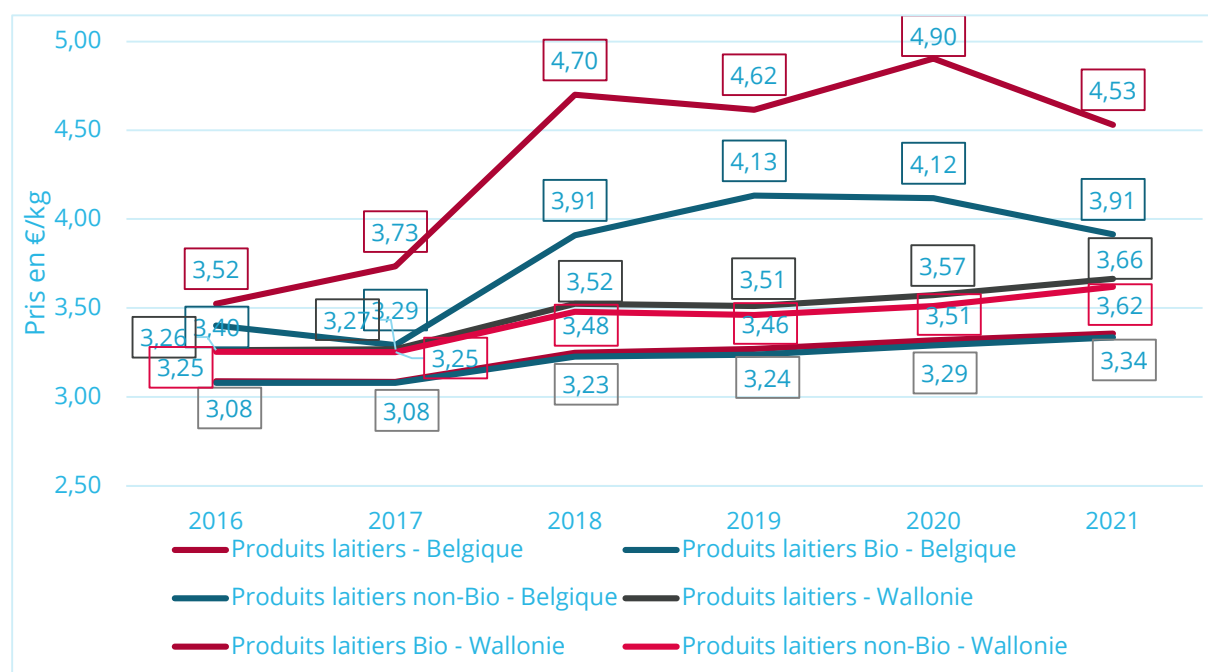
Graphique 23 : Prix moyen (€/L) du lait à boire Bio et non-Bio en Belgique et en Wallonie - Années 2016-2021 (Source : APAQ-W – Observatoire de la consommation 2022)



⁴¹ APAQ-W – Observatoire de la consommation 2022

⁴² APAQ-W – Observatoire de la consommation 2022

Graphique 24 : Prix moyen (€/L) des produits laitiers Bio et non-Bio en Belgique et en Wallonie - Années 2016-2021 (Source : APAQ-W – Observatoire de la consommation 2022)



Les lieux de consommation en Wallonie

Une enquête réalisée en août 2019 par l'APAQ-W indique que le principal lieu de consommation du lait et des produits laitiers est la maison (99% des répondants). 30% des personnes interrogées consomment des produits laitiers au travail, 23 % au restaurant et 20% chez des amis. Ces deux derniers lieux de consommation font plutôt partie des habitudes de 18-34 ans. Enfin, 19 % des répondants consomment des produits laitiers « on-to-go » (dans la rue, les transports, les gares, ...) plus souvent chez les ménages avec enfants.⁴³

La consommation dans l'Union européenne et dans le monde⁴⁴

Selon les prévisions de la Commission européenne, la consommation de produits laitiers de l'UE pourrait encore augmenter de 0,3%, soutenue par la reprise de la restauration, le fait que les autres produits alimentaires enregistrent des taux d'inflation plus élevés, l'épargne personnelle accumulée pendant les périodes de confinement qui compensera en partie la hausse des prix. Cependant, un basculement de la consommation vers des produits moins chers n'est pas à exclure.

En ce qui concerne la demande mondiale, la poursuite des confinements en Chine pèse sur le développement de sa demande. Par contre, des signaux positifs sont observés en Asie du Sud-Est qui souffre moins de l'évolution de l'inflation mondiale. Dans une certaine mesure, les pays exportateurs de pétrole pourraient bénéficier d'une hausse de leur pouvoir d'achat suite aux hausses des prix du pétrole.

⁴³ APAQ-W – Baromètre du lait – Août 2019

⁴⁴ UE- Short Term Outlook – Summer 2022 - file:///C:/Users/Catherine_B/Downloads/short-term-outlook-summer-2022-chapter-dairy_en.pdf

La consommation de produits laitiers bio en Wallonie

En 2021, la consommation de produits laitiers bio représente 3,5% de la consommation totale de produits laitiers en Belgique et 4,9% en Wallonie. La consommation est en forte croissance pour tous les produits laitiers bio depuis 2016 tant en Belgique qu'en Wallonie, cependant, entre 2020 et 2021, on observe une diminution de la consommation de crème bio (-16,6% en Wallonie) et des yaourts bio (-2,6% en Wallonie). Les autres produits laitiers bio (y compris le lait et les fromages bio) poursuivent leur croissance. Les fromages bio représentent, en 2021, 2,1% de la consommation de fromages en Belgique et 3,5% en Wallonie. 45

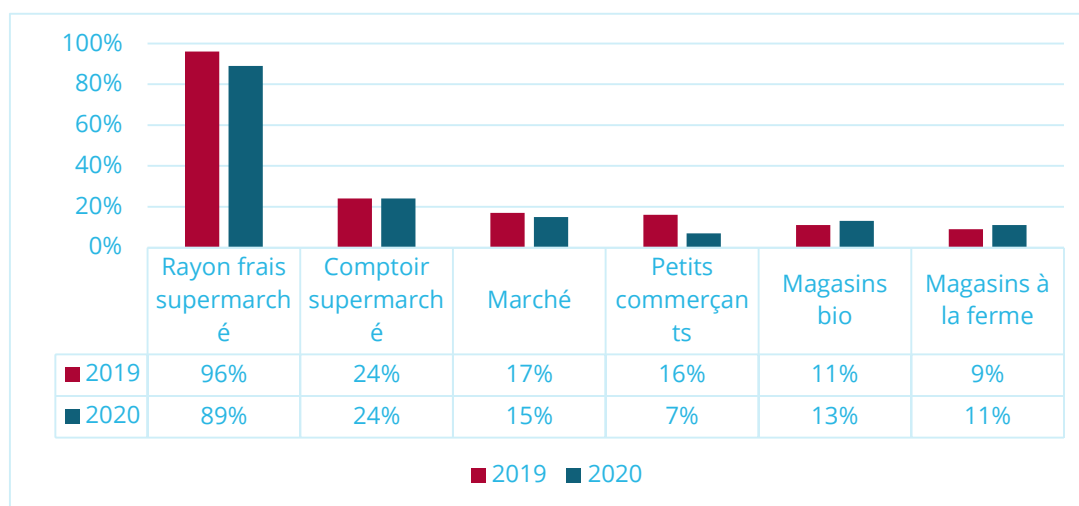
En 2021, chaque Wallon dépense en moyenne 17,8 € par an dans l'achat de produits laitiers bio, ce qui est près du double du montant dépensé en 2016, et 2,4 € par an dans l'achat de lait bio.⁴⁶

2.12. La commercialisation

Les lieux d'achats

Selon des études menées par l'APAQ-W⁴⁷, en 2020, 95% des répondants achètent leurs produits laitiers au supermarché, que ce soit au rayon frais ou au comptoir fromager. Toutefois, on constate une diminution significative de ces achats en grande surface par rapport à septembre 2019. Il faut noter que les confinements de l'année 2020, ont amené un changement du comportement des consommateurs qui se sont tournés vers des produits en circuits courts ou des points d'achats de proximité, c'est pourquoi, on observe une augmentation des achats directement à la ferme (principalement dans les zones rurales) et dans les magasins bio (plutôt dans les zones urbaines, les jeunes et les milieux sociaux économiques élevés). Selon les acteurs de terrain et comme le montrent les chiffres des parts de marché en valeur de 2021, ce changement de comportement ne s'est pas pérennisé après la crise du Covid 19.

Graphique 25 : Répartition des lieux d'achats du lait et des produits laitiers des consommateurs francophones (Source : APAQ-W)



⁴⁵ APAQ-W – Observatoire de la consommation 2022

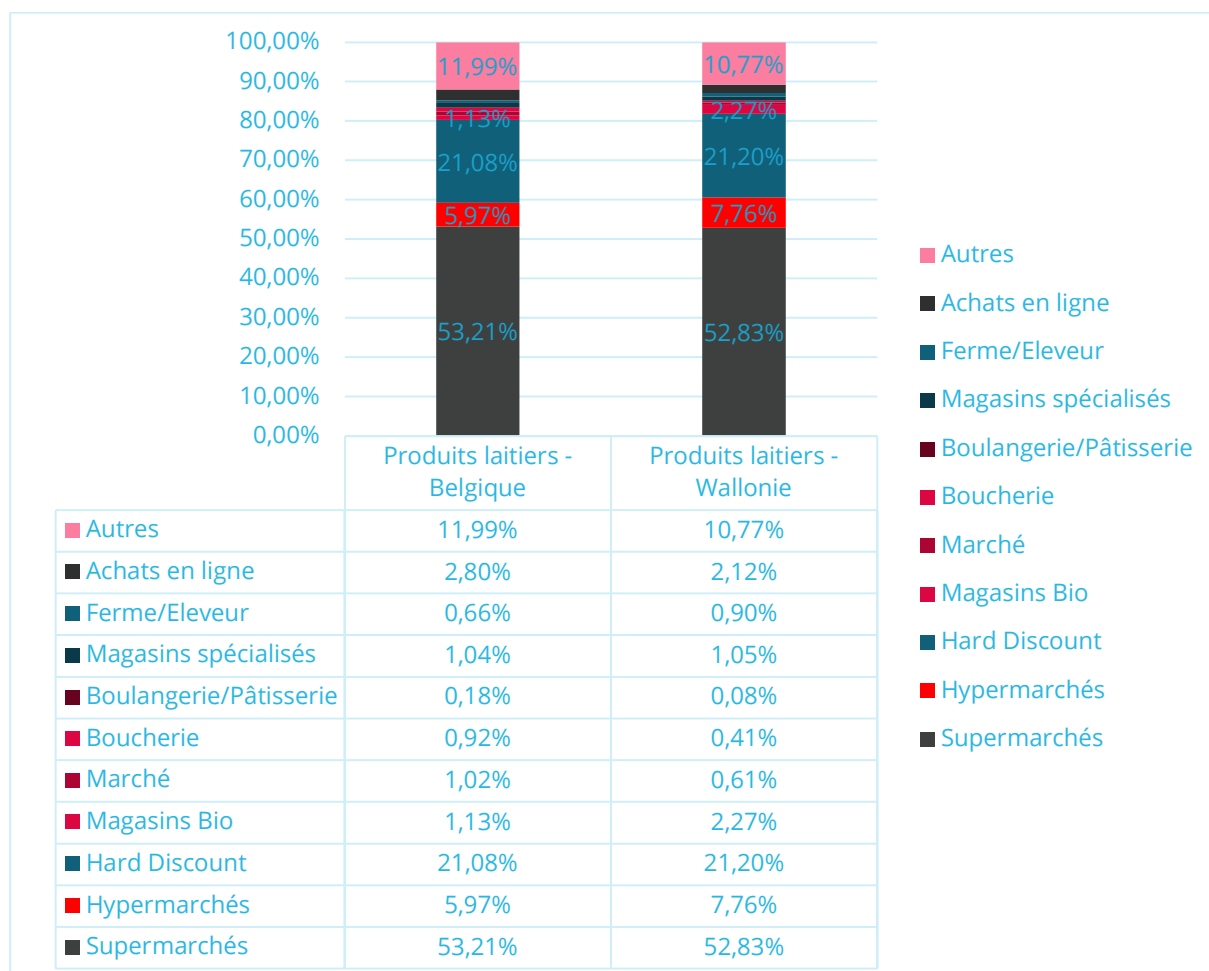
⁴⁶ Biowallonie – Chiffres du bio 2021

⁴⁷ APAQ-W – Baromètre du lait (Août 2019) et Durabilité du secteur laitier (Juin 2020)

Part de marché des différents canaux de vente

En 2021, un peu plus de 80 % de la valeur des dépenses en produits laitiers se fait dans les GMS (Supermarchés, hypermarchés, et Hard Discount), 80,2% pour l'ensemble des Belges et 81,8% en Wallonie.

Graphique 26 : Part de marché (en valeur dépensée) des produits laitiers par canaux de vente en Belgique et en Wallonie – 2021 (Source : APAQ-W – Observatoire de la consommation 2022)



Les circuits courts de commercialisation

Une étude menée par l'APAQ-W dans le cadre de l'Observatoire de la consommation montre que le panier d'achat des circuits courts représente 9% du marché (tous produits alimentaires confondus) et 14% du portefeuille moyen est dépensé en circuits courts. Cependant, entre 2010 et 2020, la part des achats de produits laitiers en circuits courts a diminué de 11% en volume et de 3% en valeur. 53% des répondants achètent de la nourriture en circuits courts sur base hebdomadaire (68% des consommateurs réguliers de produits locaux).

Les lieux d'achats des produits locaux sont essentiellement les marchés (57% des répondants), les boulangeries (56%) et les supermarchés (46%). Les répondants habitant dans les communes rurales ou de petites localités vont plutôt aller chercher leurs produits locaux chez le boulanger ou à la ferme alors que dans les centres urbains, les achats vont plutôt se faire dans les magasins bio. Les consommateurs de produits en circuits courts se rendent davantage dans les différents lieux d'achats, excepté dans les hypermarchés/supermarchés pour acheter leurs produits locaux.

Tableau 5 : répartition des achats de produits locaux entre les différents lieux d'achats (Source : APAQ-W – Observatoire de la consommation)

Marchés	Boulangers	Hypermarchés	Fermes/éleveurs	Bouchers/crémiers
•57%	•56%	•46%	•44%	•43%

Il faut noter que le montant dépensé par les Wallons à la ferme ou sur les marchés est inférieur à 1% du montant total et égal à 1% dans les magasins spécialisés (crémeries). Pour les produits laitiers bio, la part de marché des ventes à la ferme atteint 6,4% alors que les marchés ou les magasins spécialisés représentent environ 2% chacun. Le cas des fromages bio (excl. Fromages frais) est particulier car tant la vente à la ferme, sur les marchés ou dans les magasins spécialisés est légèrement supérieur à 3% de la valeur totale dépensée en fromages bio en Wallonie.

Les dépenses des ménages en lait et produits laitiers

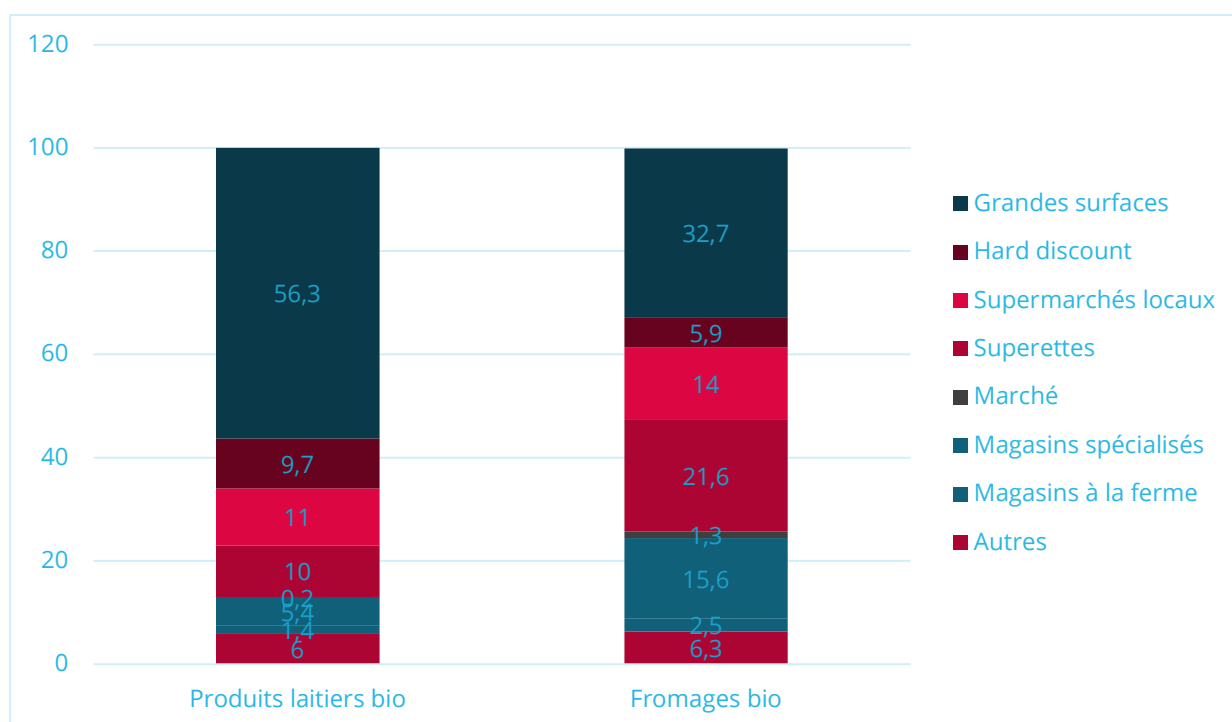
En 2021, les dépenses des Belges en lait à boire et produits laitiers se sont élevées à 303 €/habitant. C'est une augmentation de 13% pour les produits laitiers et de 7% pour le lait par rapport à 2016. Les dépenses des Wallons sont légèrement plus élevées puisqu'elles représentent 334 €/habitant, soit une augmentation par rapport à 2016 de 13% pour les produits laitiers et 5% pour le lait. Il faut cependant noter que les dépenses tant en produits laitiers qu'en lait à boire sont à la baisse entre 2020 et 2021 (entre 4 et 8% en fonction des produits). Cette baisse pourrait être liée à un surplus de consommation durant l'année 2020 suite aux confinements dus à l'épidémie de Covid-19.

La commercialisation des produits bio

Les grandes surfaces sont les principaux lieux d'achats des produits laitiers bio avec 56,3% du volume de produits laitiers et 32,7% de fromages. Les achats à la ferme ne représentent que 1,4% du volume total de produits laitiers bio et 2,5% du volume de fromages.⁴⁸

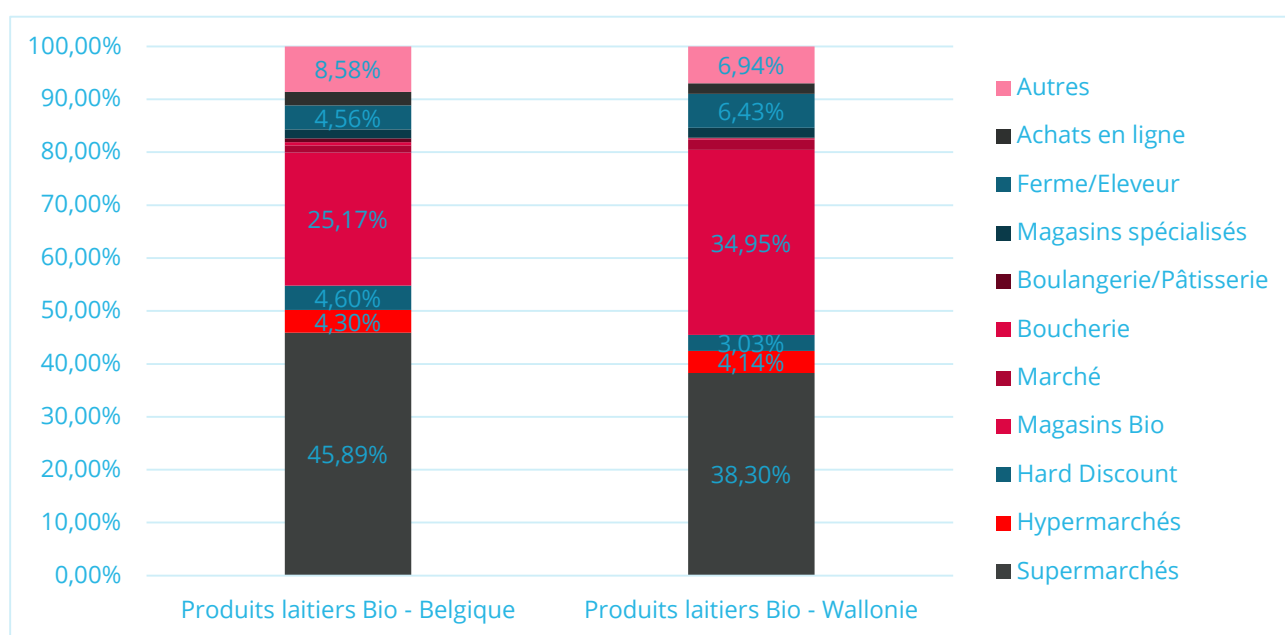
⁴⁸ APAQ-W – Observatoire de la consommation

Graphique 27 : Lieux de commercialisation des produits laitiers et des fromages bio en 2020
(Source : APAQ-W)



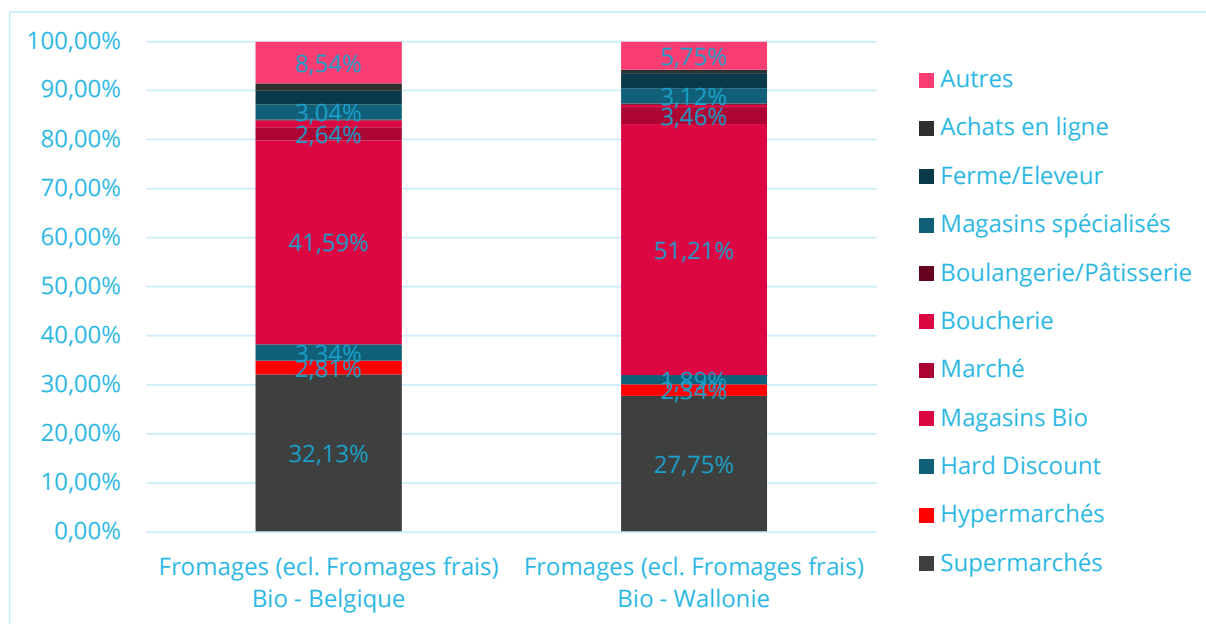
Les grandes surfaces ont également la plus grande part de marché en valeur dépensée avec 54,8% en Belgique et 45,5% en Wallonie. Les Wallons dépensent plus dans les magasins bio : 35% de la valeur dépensée par les Wallons pour des produits laitiers bio l'est dans les magasins bio contre 25% pour l'ensemble des Belges.

Graphique 28 :Part de marché (en valeur dépensée) des produits laitiers Bio par canaux de vente en Belgique et en Wallonie – 2021 (Source : APAQ-W – Observatoire de la consommation 2022)



Le secteur du fromage est particulier puisque, en Wallonie, ce sont les magasins bio qui ont la plus grande part de marché en valeur, soit 51,2%.

Graphique 29 : Parts de marché (en valeur dépensée) par canaux de vente pour les fromages Bio en Belgique et en Wallonie – 2021 (Source : APAQ-W – Observatoire de la consommation 2022)



2.13. Initiatives et opportunités liées aux labels et au développement de filières locales

Label « Prix juste aux producteurs »

12 producteurs ou coopératives de producteurs ont été labellisé « Prix Juste aux Producteurs ».

Appellations d'origine reconnues au niveau européen

La filière laitière wallonne compte quatre appellations d'origine reconnues au niveau européen :

- AOP Fromage de Herve
- AOP Beurre d'Ardenne (beurre de laiterie)
- IGP fromage Boulette (en cours)
- STG lait de foin

Filières de qualité différenciée

- Réflexion sur une filière veau (viandeux et laitiers)
- Réflexion sur le beurre fermier au lait cru

Hall relais

La Wallonie a déjà lancé trois appels à projets pour la construction de halls relais. 6 projets finalisés concernent les produits laitiers, soit exclusivement soit avec d'autres produits (plateforme logistique).

- La fromagerie du Baisroû à Trois-Ponts (2011) - <http://www.fromageriedubaisrou.be/>

- Le Pôle fromager de Ciney, qui est également partenaire de DiversiFerm (2011). Situé à l'Ecole Provinciale d'Agriculture et de Science (EPASC), il encadre les producteurs-transformateurs de produits laitiers dans le cadre de la structure DiversiFerm. Il propose des formations en technologie fromagère, une assistance technique sur le terrain et la location des ateliers de transformation - <http://www.epasc-ciney.be/epasc/pole-fromager/>
- Agricover – plateforme logistique
- Point ferme du Pays des Condruses
- Point logistique et transformation de Paysans Artisans
- Hall terroir de Mouscron

Initiatives privées

- **Biomilk** est une coopérative belge de producteurs laitiers bio. Elle compte 46 coopérateurs et collecte environ 15 millions de litres par an, pour moitié en Wallonie pour moitié en Flandre. Elle compte encore augmenter sa collecte en 2022. Le lait est travaillé par différentes entreprises de transformation pour produire du lait de consommation, des fromages (une trentaine), de la glace, etc. La coopérative insiste beaucoup sur la production d'un lait de qualité en respectant l'environnement et le bien-être animal, quel que soit l'usage auquel il est destiné.
- **La FairCoop** est une coopérative mixte qui regroupe 500 producteurs et 1800 consommateurs. Elle commercialise 15 millions de litres de lait par an, principalement sous forme de lait de consommation mais aussi de fromages, beurre et crème glacée qui sont fabriqués avec du lait belge. Son objectif est de rassembler les producteurs et les consommateurs pour une alimentation de qualité à un prix rémunérateur pour les producteurs.
- **Coferme** regroupe 170 coopérateurs de la région de Chimay dont une centaine sont impliqués dans la production du lait « C'est qui le Patron ? » selon un cahier des charges défini par les consommateurs : lait de pâturage, avec des fourrages locaux, sans OGM et avec un prix rémunérateur et fixe pour les producteurs. Ce lait est également labellisé « Prix Juste Producteur ». Par ailleurs, les coopérateurs de Coferme propose un lait « charté » sous le même cahier des charges et un fromage Coferme.
- **La coopérative Marguerite Happy Cow** est une coopérative mixte qui regroupe 10 producteurs laitiers, 2 fromageries et 2 fabricants d'aliments du Plateau de Herve. Elle produit des fromages avec un lait produit selon un cahier des charges à l'herbe et sans OGM. L'objectif de la coopérative est de permettre une rémunération correcte et stable de tous les maillons de la filière.
- **La coopérative Pur Ardenne et le lait de la Baraque** a été lancée début 2021 avec le lait de la Baraque. La coopérative regroupe 8 producteurs et produit du lait de consommation demi-écrémé et entier, vendus notamment dans les magasins de proximité mais aussi depuis peu chez Paysans Artisans. Le lait répond à un cahier des charges valorisant les fourrages locaux.

2.14. Acteurs publics contribuant à l'organisation de la filière

Promotion – APAQ-W

Les producteurs laitiers payent une cotisation obligatoire de 1,2 € par 100 litres de lait livrés à une laiterie. Le prélèvement se fait au niveau de la laiterie. Le budget ainsi mobilisé pour la promotion du secteur s'élève à environ 1,3 million d'euros par an.

Encadrement

- **Association wallonne de l'élevage (Elevéo)** assure le contrôle laitier et développe, avec d'autres partenaires, des outils de suivi du troupeau, ...
- **Comité du lait** (CdL) est, d'une part, chargé du contrôle de la qualité du lait et, d'autre part, assure un rôle technique au niveau des machines à traire et des techniques de traite grâce à son département CdL Tech.
- **ARSIA** assure l'identification et l'enregistrement des animaux de rente, propose des services en santé animal aux éleveurs et a développé, avec d'autres partenaires, des outils de suivi de la santé du troupeau
- **OSAM** : Observatoire de la santé mammaire
- **Biowallonie** assure le conseil technique auprès des producteurs wallons bio
- **Fourrages Mieux** assure un encadrement dans la gestion des surfaces fourragères
- **CIPF** assure un encadrement dans la gestion des cultures de maïs
- **Requasud** est le réseau des laboratoires d'analyses et de conseils pour la production primaire
- La **FWA**, la **FUGEA**, l'**UNAB**, le **MIG** et le **Bauerbund** assurent des services de conseils techniques, administratifs et/ou comptables auprès des agriculteurs wallons
- **SoCoPro** intervient dans la diffusion auprès des éleveurs et des consommateurs d'informations concernant les questions d'environnement, de bien-être et de santé animale et de nutrition humaine grâce aux cellules d'infos
- **DiversiFerm**, grâce à ses pôles hygiénique, technologique et économique, assure l'encadrement des producteurs qui veulent se lancer dans la transformation à la ferme
- **Agricall** est une cellule de soutien global aux agriculteurs qui rencontrent des difficultés (économiques, psycho-sociales, techniques, juridiques) et **Finagri** est une cellule d'appui à la gestion financière.
- **AFSCA** assure les contrôles au niveau de la sécurité alimentaire.

Recherche

Chaque année, une quinzaine de projets de recherche et de développement touchant à la production laitière et à ses impacts, à la santé des vaches laitières et à la qualité nutritionnelle du lait sont menés par le CRA-W, les universités de Liège et de Louvain-la-Neuve et certaines structures d'encadrement comme l'AWE. A titre d'exemple, en 2018, la Wallonie a investi plus de 600.000 euros dans des projets de recherche sur l'élevage bovin coordonnés par le CRA-W. Les organismes de recherche wallons participent également à des projets transfrontaliers financés par des fonds européens.

Les résultats d'une enquête réalisée par le Collège des Producteurs⁴⁹ sur les besoins en recherche et encadrement ont fait ressortir 5 axes de recherches et d'encadrement prioritaires pour le secteur :

⁴⁹ Collège des Producteurs – Avis d'orientation de la recherche – Juin 2021

- La rentabilité de la production, objectif de toutes les innovations
- Fourrage et pâturage, vers plus d'autonomie alimentaire
- Charge de travail, pénibilité et organisation du travail
- Santé animale, essentiellement la santé mammaire et les alternatives aux antibiotiques
- Techniques d'alimentation et le conseil neutre sur les rations

Les équipes de recherche essayent de plus en plus de répondre aux demandes des acteurs de terrains mais un point limitant soulevé régulièrement par les producteurs laitiers est la difficulté de la transmission de compétences. Malgré les efforts des équipes de recherche, la vulgarisation des résultats de recherche et le transfert des nouvelles compétences vers le terrain ne sont pas assurés de manière suffisamment efficace en Wallonie.

2.15. Synthèse des flux estimés de la filière (Années 2020 – 2021)

La filière laitière wallonne a beaucoup évolué ces dernières années et il a été beaucoup plus difficile de réunir les chiffres pour établir une estimation des flux de collecte et de transformation qu'en 2018. Il faut noter que ce schéma des flux est une photographie de la filière laitière wallonne à un moment donné et qu'il est difficile d'en tirer des tendances à long terme.

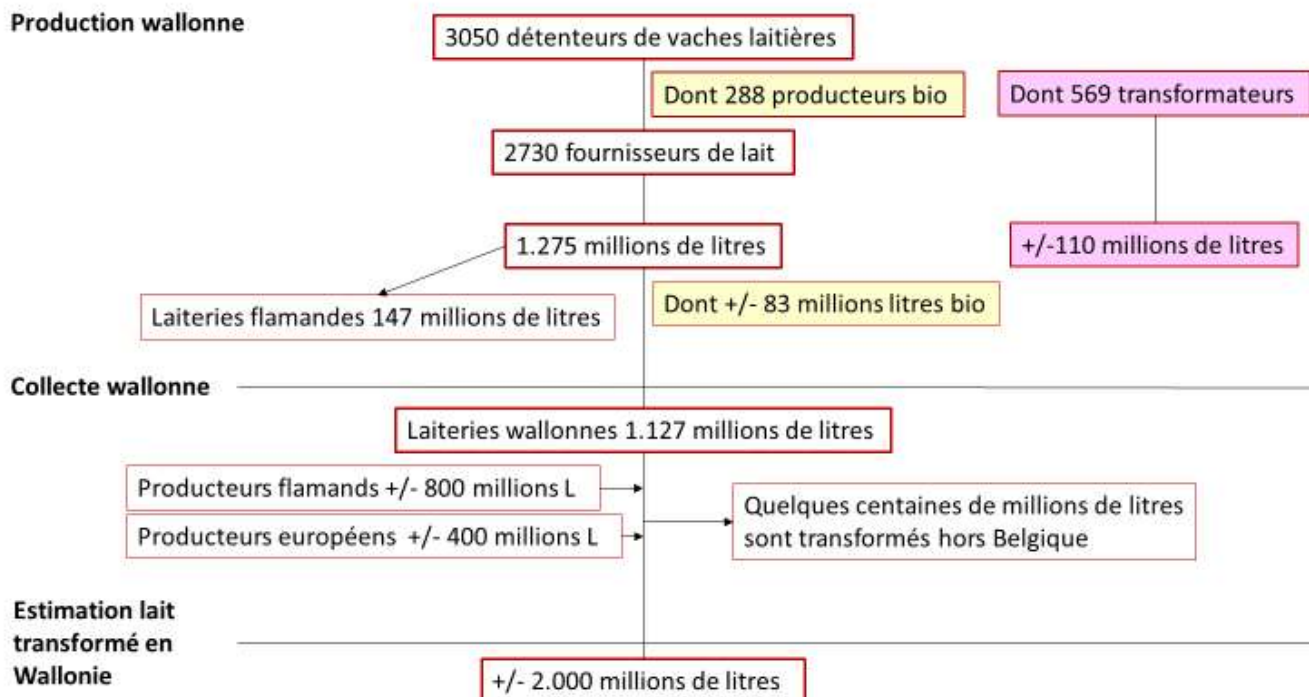
Si l'on compare au schéma des flux estimés en 2018, le nombre de détenteurs de vaches laitières a diminué de près de 19% mais les producteurs se sont spécialisés puisque le nombre de fournisseurs de lait à une laiterie n'a diminué « que » de 7%.

La production de 2021 est supérieure de 5% à celle de 2017 après être passé par un pic en 2020. Il est difficile de savoir s'il s'agit d'une stabilisation de la production ou si elle va continuer à baisser. Le volume de production dépend de nombreux facteurs, notamment la qualité des fourrages récoltés sur l'exploitation et le prix des aliments achetés. Lorsque les fourrages sont de qualité nutritionnelle médiocre et les aliments achetés à un prix élevé, la ration des vaches va être de moins bonne qualité et la production va diminuer. Il est très difficile d'évaluer l'impact d'autres facteurs comme l'arrêt de la production laitière et les départs à la retraite car nous n'avons pas de chiffres à ce sujet.

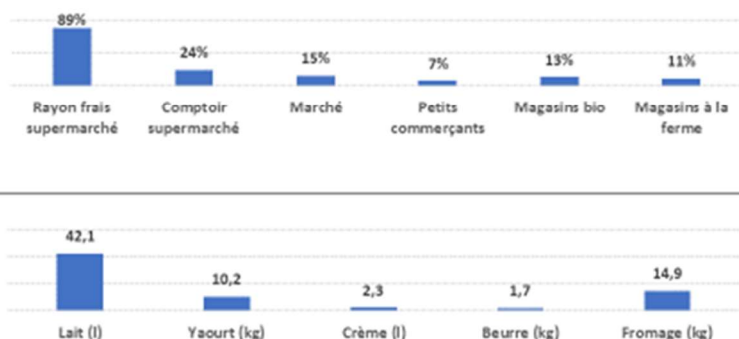
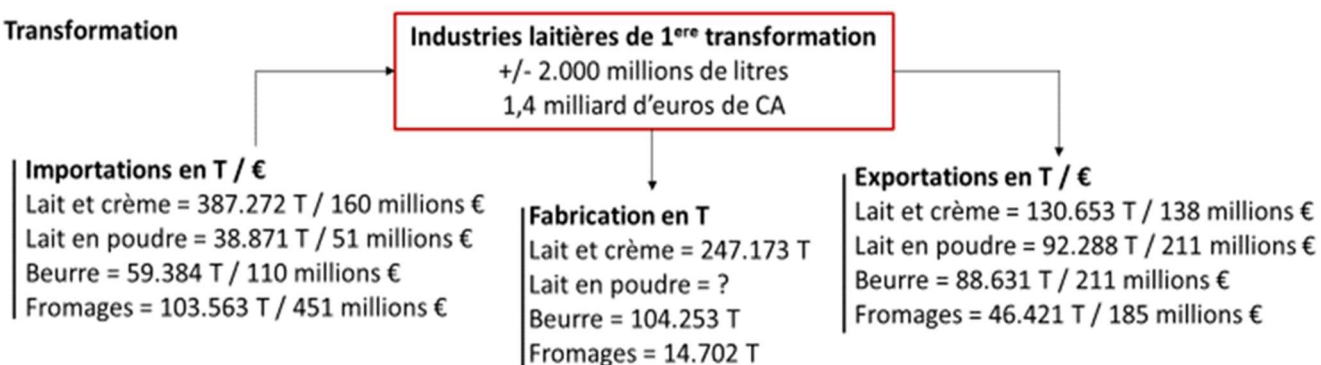
Sur la même période, la capacité de transformation du lait de la Wallonie a augmenté (+10% ?). De ce fait, la part des approvisionnements en lait cru provenant de Flandre, voire des pays voisins augmentent (40% (?) en 2021 contre 20% (?) en 2017), les transformateurs cherchant à rentabiliser au maximum leurs outils.

Les chiffres wallons de production et d'import-export sont également difficiles à compiler et interpréter. Selon Stabel, c'est dû entre autres à l'implantation, en Wallonie, de plusieurs groupes multinationaux. Par ailleurs, certains chiffres sont gardés confidentiels car ils concernent un faible nombre d'entreprises. Ci-dessous, les flux estimés de la filière laitière wallonne sont présentés pour la période 2020 – 2021 et peuvent être comparés aux flux estimés pour 2016 – 2017 (point 2.16).

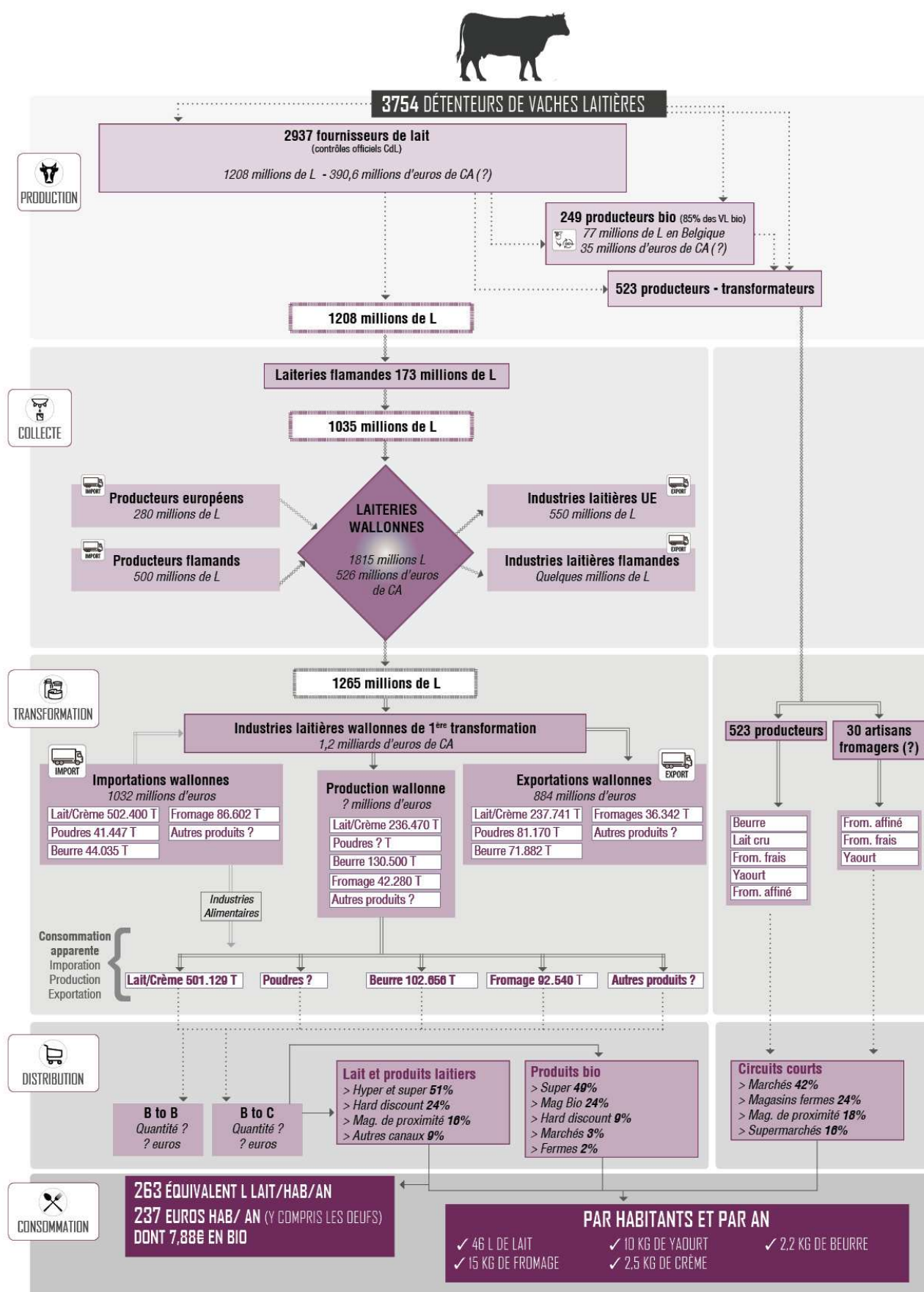
Production wallonne



Transformation



2.16.Synthèse des flux de la filière (Années 2016 – 2017)



3. Atouts/faiblesses, opportunités/menaces de la filière laitière en 2022

Vu l'évolution du contexte entourant la filière laitière wallonne, l'analyse SWOT réalisée en 2018 a été adaptée. Les atouts et faiblesse concernent les critères internes à la filière alors que les opportunités et menaces concernent des éléments de l'environnement externe à la filière. Les résultats de l'analyse portent sur l'entière de la filière et ont été regroupés selon 7 axes : les aspects économiques, la gouvernance interne, la recherche, encadrement et formation, les aspects environnementaux, les aspects socio-culturels, la communication et les aspects politiques.

Tableau 6 : Analyse SWOT de la filière laitière wallonne mise à jour en septembre 2022 (Source : Commission filière lait – Socopro)

Atouts / potentiels	Faiblesses
Aspects économiques	
- Exploitations familiales - Aides publiques disponibles - Services comptables spécialisés - Réseau d'industries laitières locales - Coopératives de collecte - Capacité de transformation importante et moderne - Réseau de points de vente à la ferme et d'entreprises artisanales	- Prix du lait/revenu volatil des producteurs laitiers - Manque de préparation des agriculteurs à une gestion entrepreneuriale de leur exploitation (suivi continu de la comptabilité, liquidités, réserves financières pour maintenir l'outil, gestion de la main d'œuvre) - Aides aux investissements et à l'installation mal adaptées à la réalité - Manque de main d'œuvre tant au niveau de la production que de la transformation
Gouvernance interne à la filière	
- Certification Qualité Filière Lait - Monitoring de la durabilité de la filière - Concertation entre maillons de la filière au sein de l'interprofession MilkBE - Possibilités de promotion (APAQ-W) en collaboration avec le secteur	- Difficulté de fédérer les producteurs autour d'un projet de filière commun / manque d'esprit associatif (coopérative/OP) - Diminution inquiétante de la production laitière par rapport à la capacité des outils wallons de production - Relations industries laitières – distribution difficiles - Manque de données chiffrées pour piloter les différentes filières

Recherche, conseils et formation	
- Recherche et encadrement de qualité - Innovations techniques et outils de gestion numériques	- Formation des jeunes insuffisante / Manque de temps pour la formation continue - Difficultés d'appropriation des innovations par les producteurs - Conseils en bâtiments indépendants rares - Encadrement global des projets en circuits courts (économiques, hygiénique et en technologie fromagère) insuffisante par rapport à la demande des producteurs laitiers.
Aspects environnementaux	
- Valorisation des prairies/fourrages/coproduits locaux - Lien à la terre de la production (PGDA)/disponibilité engrais de ferme	- Réglementation environnementale pas toujours adaptée à la réalité - Risque lié à l'agrandissement des fermes avec perte de la liaison au sol
Aspects socio-culturels	
- Savoir-faire laitier de tous les maillons de la filière	- Reprises des fermes difficiles / diminution importante du nombre d'exploitations - Charge de travail, contrainte de la traite >< vie familiale actuelle
Communication	
- Outils de communication vers les citoyens/consommateurs sur les réalités de la production laitière wallonne : « Référentiel du vivre ensemble », Cellule Information Agricole (Celagri), etc. - Produits dont les bénéfices santé sont reconnus.	- Insuffisance de la communication des agriculteurs vers les citoyens - Produit de l'élevage qui peut être remis en question. - Méfiance vis-à-vis de la promotion pouvant être considérée comme issue d'un lobby.

Opportunités	Menaces
Politique	
	- PAC 2023-2027 - Renouvellement des permis d'environnement - Délais du permis de construire trop long
Aspects Economiques	
- Demande mondiale est supérieure à l'offre - La Wallonie fait partie d'un grand bassin laitier - La Wallonie peut profiter des limitations de production dans d'autres régions pour développer sa production - Segmentation des produits en fonction de l'âge (infantile, senior) et des modes de production (pâturage, sans OGM, bio, ...) - Sensibilité des consommateurs à l'origine des produits	- Dépendance des prix aux marchés mondiaux / prix volatiles - Difficulté du retail de prendre en compte la hausse des prix du marché - Changement des habitudes de consommation en Europe, au mieux stagnation de la demande interne - Suite à la guerre en Ukraine, rétraction de la demande en produits laitiers en circuits courts, de qualité différenciée et bio - Inflation des produits alimentaires de plus de 6% en juin 2022 - Risques de disparition des petites exploitations si elles n'améliorent pas leur marges / crainte d'exclusion des routes de collecte - Spéculation sur les terres - Menaces d'entreprises étrangères sur la collecte belge
Aspects environnementaux	
- Atouts par rapport aux attentes sociétales liées à l'environnement et au bien-être animal	- Renforcement des normes environnementales (nitrates, utilisation eau) - Instabilités climatiques (sécheresse et vagues de chaleur, excès de pluie)
Communication	
- Les produits wallons ont une image positive auprès des consommateurs - Les éleveurs wallons ont également une image positive alors que l'image de l'élevage est plus mitigée	- Image négative de l'élevage auprès des citoyens (environnement et bien-être des animaux) - Image négative liée à l'utilisation d'antibiotiques (antibiorésistance)

4. CHANGEMENTS ATTENDUS À L'HORIZON 2030 DANS LA FILIÈRE LAITIÈRE WALLONNE

4.1. Défis majeurs

L'analyse SWOT a permis de mettre en évidence les défis majeurs que doit relever la filière laitière wallonne dans les années à venir.

1° Améliorer le revenu des producteurs

Le principal défi de la filière laitière wallonne est d'améliorer et de stabiliser les revenus des producteurs tout en permettant une marge équitable à chaque maillon de la filière.

La juste rémunération des producteurs devra être prise en compte dans le calcul du prix de revient de chaque système de production.

2° Faciliter le renouvellement des générations et la transmission des fermes

Le vieillissement de la population agricole et le fait que les jeunes repreneurs s'orientent de moins en moins vers la production laitière entraînent la diminution du nombre de producteurs et, progressivement, de la production laitière régionale.

Il est urgent de travailler sur la transmission des exploitations tant du côté du repreneur que de celui du cédant par un accompagnement et des aides à l'installation répondant aux défis actuels de la production laitière. Ces aides doivent également permettre de maintenir le nombre de producteurs laitiers wallons, tout en veillant à maintenir l'endettement des exploitations à un niveau raisonnable.

3° Améliorer les compétences en gestion/entrepreneuriat des (jeunes) producteurs laitiers

Vu l'évolution de l'agriculture, les compétences en gestion des producteurs laitiers doivent être renforcées. Par compétences en gestion, on entend : connaissances de base en comptabilité, compréhension des aspects financiers et fiscaux d'une entreprise et de la législation spécifique, des possibilités d'associations, de la gestion de ressources humaines, de la gestion commerciale, etc.

Les producteurs laitiers doivent continuer à pouvoir s'appuyer sur des services de conseils, notamment comptables, de qualité.

4° Améliorer les compétences numériques des (jeunes) producteurs laitiers

L'utilisation des outils numériques et l'automatisation de la gestion du troupeau permettent d'améliorer la qualité des produits et d'alléger la charge de travail. La mise en place de ces outils va de pair avec une bonne capacité de gestion afin de déterminer les outils nécessaires en fonction du budget disponible. Cette « modernisation » du métier peut également attirer des jeunes.

Des aides à l'investissement et à la modernisation adaptées à la réalité de terrain pourraient aider à cette évolution.

5° Favoriser au maximum l'autonomie alimentaire des exploitations

L'alimentation du bétail est le plus gros poste dans les charges d'une ferme laitière, c'est pourquoi de plus en plus de producteurs laitiers diminuent leur coût de production en augmentant leur autonomie en aliments. Au vu des spécificités de la Wallonie, notamment au

niveau de la disponibilité en prairies (47 % de la SAU) et en fourrages, il semble possible de viser l'autonomie alimentaire, au moins au niveau de la Région. L'enjeu est de fournir aux éleveurs des informations techniques adaptées concernant les mélanges de fourrages, l'élaboration d'une ration et la gestion des prairies. L'utilisation de nouveaux co-produits de l'industrie agro-alimentaire doit être favorisée. La recherche et le développement d'alternatives locales à l'utilisation du soja dans les rations doivent se poursuivre. La recherche doit aussi concerner des fourrages et des mélanges prairiaux plus résistants aux aléas climatiques, notamment à la sécheresse.

6° Améliorer la santé mammaire tout en contrôlant l'antibiorésistance

La santé mammaire des vaches, consommatrice d'antibiotiques, est également un poste important dans les charges d'une exploitation laitière. Par ailleurs l'antibio résistance devient un sujet de plus en plus préoccupant tant en santé animale qu'humaine. Le défi sera à la fois de former les producteurs et de mettre en place des politiques favorisant une diminution des coûts.

7° Communiquer sur la durabilité de la production laitière wallonne

Le monitoring de la durabilité mis en place par la filière permet de communiquer positivement sur ce que celle-ci fait pour répondre aux attentes sociétales des consommateurs. Il est cependant important de rétablir un dialogue constructif entre l'industrie laitière, et particulièrement les coopératives laitières, et les producteurs laitiers afin de faciliter la mise en place de filières durables.

Il est important également de renforcer en Wallonie les actions qui permettent de baisser le coût de l'énergie sur les exploitations : biométhanisation, installation de panneaux photovoltaïques, ...

8° Faire cohabiter harmonieusement les différents systèmes de production laitière qui ont chacun leur place dans notre système alimentaire

L'industrie laitière est bien développée en Wallonie et il faut veiller à une production laitière suffisante afin de couvrir au moins les besoins de marché interne wallon en lait et produits laitiers de grande consommation et la production d'ingrédients pour l'industrie agro-alimentaire.

Par ailleurs, afin de répondre aux demandes de certains consommateurs, il est indispensable de soutenir des filières locales comme :

- La création de filières alternatives locales qui répondent à certaines demandes du consommateur : lait local, de pâturage, sans OGM, prix juste, ...
- Le développement de la transformation à la ferme, qui permet aux producteurs qui le souhaitent de se réapproprier la maîtrise de la filière depuis la production du lait jusqu'à la vente aux consommateurs et de fixer eux-mêmes le prix de vente de leurs produits.

Parmi les enjeux majeurs de ces filières, il y a l'accessibilité des produits fermiers/locaux pour les consommateurs, la diversité des produits proposés, la maîtrise technologique, entrepreneuriale et commerciale des producteurs. Les produits locaux, fermiers ou artisanaux, ont une image positive auprès des consommateurs. Ils représentent une opportunité de développer de nouvelles filières. Pour cela, il est nécessaire de renforcer les mesures qui facilitent la création de telles filières et surtout les volets logistiques et de commercialisation. Une réflexion en profondeur est poursuivie afin de permettre aux collectivités, administrations, restaurants d'accéder facilement à des produits laitiers locaux. Le Programme européen de distribution de lait et de produits laitiers dans les écoles doit venir également alimenter cette réflexion.

Afin d'évaluer la demande pour ces produits, il est nécessaire de disposer de données chiffrées tant au niveau de la consommation que de la production.

9° Améliorer l'image du lait et des produits laitiers wallons auprès des consommateurs

L'un des défis des prochaines années sera de faire cohabiter harmonieusement les différents systèmes de production laitière afin de donner aux citoyens une image positive du métier d'éleveur laitier. L'enjeu sera de développer une communication positive et proche du citoyen qui met en avant la manière dont la production laitière wallonne répond aux attentes de la société concernant surtout la santé des consommateurs, le bien-être animal et l'impact sur l'environnement.

L'enjeu pour la filière laitière est de communiquer de manière transparente et proactive sur ces thématiques vers tous les acteurs de la société.

10° S'adapter aux nouvelles normes environnementales et aux incertitudes climatiques

Le Green Deal de l'UE, la stratégie de la fourche à la fourchette, la nouvelle PAC 2023-2027 vont entraîner leurs lots de nouvelles règles pour les producteurs laitiers. Ces dernières, couplées aux incertitudes climatiques et notamment aux fortes chaleurs et à la sécheresse, très dommageable pour le niveau de production, vont nécessiter une grande capacité d'adaptation qui doit être soutenue par les pouvoirs publics et par la recherche et l'encadrement.

Par ailleurs, la simplification administrative, la transparence des informations communiquées et la diminution des délais de réponse lors du renouvellement des permis d'environnement de nombreuses exploitations qui aura lieu dans les mois à venir sont également des points importants.

4.2. Vision de la production laitière wallonne en 2030

Afin de répondre aux défis majeurs et de valoriser les spécificités de la production laitière wallonne, dans dix ans, celle-ci devra se caractériser par :

- Des fermes familiales dirigées par des chefs d'exploitation bien informés sur les défis macroéconomiques de la filière et qui gardent le contrôle des décisions prises sur la ferme ;
- Des producteurs laitiers gestionnaires d'entreprise et qui utiliseront les outils numériques et l'automatisation pour gérer leur troupeau, améliorer la qualité des produits et alléger leur travail ;
- Une juste rémunération des producteurs prise en compte dans le calcul du prix de revient de chaque système de production ;
- Une liaison au sol et un maximum d'autonomie alimentaire (y compris les coproduits), si possible au niveau de chaque ferme, et au moins au niveau de la Wallonie ;
- Une diversité des systèmes de production répondant aux demandes diverses des consommateurs (durabilité, alimentation animale, bien-être animal, prix, accessibilité...) et aux défis de société (changement climatique, modes de consommation, ...) ;
- Des aides à l'installation et à l'investissement adaptées à la réalité de terrain, répondant aux défis actuels de la production laitière et qui permettent de maintenir le nombre de producteurs laitiers wallons, tout en veillant à maintenir l'endettement des exploitations à un niveau raisonnable ;
- Une production wallonne qui couvre au moins les besoins de marché interne wallon en lait et produits laitiers de grande consommation et en ingrédients pour l'IAA ;

- La création de filières durables en concertation avec tous les maillons, y compris la distribution et les consommateurs, et rémunératrice pour chaque maillon ;
- Une communication accrue, fiable et transparente vers les consommateurs sur la qualité nutritionnelle des produits laitiers, les modes de production, les coûts de production et le juste prix, ...

4.3. Changements attendus

L'objectif général de la filière laitière wallonne pour l'horizon 2030 est de **maintenir le niveau de la production laitière en Wallonie** afin de satisfaire la demande interne et la capacité des outils de transformation wallons tout en **augmentant la rémunération** des producteurs laitiers wallons.

Les principaux changements attendus à l'horizon 2030 :

1. Assurer aux producteurs une **marge (de revenu) minimum par litre de lait produit de 0,20 €** (valeur 2022 à indexer) afin de permettre aux producteurs d'atteindre un revenu annuel équitable.
2. Assurer l'approvisionnement de l'industrie laitière wallonne et belge à hauteur de minimum **1,3 milliards de litres par an**.
3. Faire en sorte que la production de lait bio augmente parallèlement à la demande interne, c'est-à-dire que le taux d'auto approvisionnement soit $\leq 100\%$.
4. Faire en sorte que les **circuits courts et les filières alternatives représentent 15 à 20 %** en volume de la production laitière wallonne, en fonction de la demande.
5. Maintenir le **nombre de détenteurs de bovins laitiers au-dessus de 3000** (chiffres SPW Agriculture) afin de maintenir la diversité des modèles de production.

5. PLAN D'ACTION

5.1. Résumé des actions du plan de développement de la filière laitière

Le plan d'actions rédigé en 2018 comportait 10 fiches actions. Lors de la mise à jour de 2022, suite à la nouvelle analyse du contexte, 1 fiche action a été dédoublée et 2 fiches actions ont été ajoutées. Elles concernent la formation des jeunes et la formation continue, notamment en gestion des entreprises, et la transmission des exploitations. Cela porte le total des fiches actions à 13.

Action 1 : Rendre disponibles plus de données pour piloter le développement de la filière.

Action 2 : Faciliter les négociations au niveau de la filière afin d'optimiser le prix de vente du lait.

Action 3 : Assurer l'efficacité des aides à l'installation et à l'investissement.

Action 4 : Assurer une recherche sur les facteurs techniques prioritaires et sur les enjeux de société qui affectent la production laitière.

Action 5 : Renforcer la disponibilité d'un encadrement technico-économique neutre et de qualité afin d'optimiser les coûts de production des exploitations et d'alléger les conditions de travail.

Action 6 : Renforcer l'encadrement mis à disposition des producteurs pénalisés par la qualité de leur lait.

Action 7 : Renforcer l'encadrement de qualité en technologie fromagère pour la transformation à la ferme et la transformation artisanale.

Action 8 : Faciliter le développement de filières en circuits courts basées sur la transformation à la ferme et les artisans fromagers.

Action 9 : Renforcer la demande de produits laitiers locaux par des actions de promotion ciblées.

Action 10 : Renforcer l'information aux citoyens sur les polémiques touchant le secteur et les produits laitiers.

Action 11 : Faciliter la création de filières alternatives durables répondant à un cahier des charges (bio ou non bio).

Action 12 : Favoriser la viabilité économique, environnementale et sociale des exploitations laitières par la formation professionnelle et continue.

Action 13 : Faciliter le renouvellement des générations et la transmission des fermes.

Tableau 7 : Actions du plan de développement de la filière laitière et indicateurs et correspondance avec l'analyse SWOT

Actions	Axes (SWOT)	Objectifs	Indicateurs
Action 1 : Rendre disponibles plus de données pour piloter le développement de la filière	Gouvernance interne	Améliorer la capacité à piloter le développement des filières	1. Une méthode de collecte existe pour chaque partenaire (SPW ARNE, ACW, APAQ-W, CdP) 2. Les comptabilités de gestion sont harmonisées en Wallonie et permettent des comparaisons 3. Le site « Etat de l'agriculture wallonne » est complété et mis à jour annuellement 4. 70% des producteurs consultent mensuellement les chiffres publiés par au moins un des partenaires.
Action 2 : Faciliter les négociations au niveau de la filière afin d'optimiser le prix de vente du lait	Gouvernance interne	Développer le marché régional	1. Mise à jour par le SPW et diffusion du vade-mecum sur les OP 2. Au moins 25% de lait wallon est valorisé au niveau du marché régional.
		Améliorer les relations avec le maillon distribution	3. Une véritable concertation de chaîne a lieu avec des mécanismes qui garantissent un revenu équitable à chaque maillon de la filière. 4. Une sensibilisation des consommateurs au juste prix est réalisée : 20 % des consommateurs demandent du lait sur le marché régional au prix juste.
	Aspects économiques	Garantir un revenu minimum par litre de lait aux producteurs	5. Chaque producteur obtient une marge minimum par litre de lait produit de 0,20€ (valeur 2022 à indexer). 6. Les systèmes qui permettent une gestion des risques et une stabilisation des revenus sont encouragés (comme SecuriMilk de LDA)
		Maintenir la capacité de transformation de la Wallonie	7. Au moins 1,3 milliard de litres de lait est produit en Wallonie pour l'industrie laitière.
Action 3 : Assurer l'efficacité des aides à l'installation et à l'investissement	Aspects économiques	Veiller à l'adéquation des aides à l'installation et à l'investissement	Action terminée positivement

Actions	Axes (SWOT)	Objectifs	Indicateurs
Action 4 : Assurer une recherche sur les facteurs techniques prioritaires et sur les enjeux de société qui affectent la production laitière.	Recherche	Poursuivre la collaboration avec la recherche afin de répondre aux priorités des producteurs	1.Maintien de la part actuelle du budget de recherche et développement consacré à la production laitière. 2.Une cellule (formelle ou non) de vulgarisation des résultats au moins vers les encadrants 3.Diffusion vers les producteurs de manière synthétique et régulière pour éviter la surinformation 4.Une cellule économique pour analyser la rentabilité des innovations
Action 5 : Renforcer la disponibilité d'un encadrement technico-économique neutre et de qualité afin d'optimiser les coûts de production des exploitations et d'alléger les conditions de travail.	Encadrement	Poursuivre la collaboration avec l'encadrement pour qu'ils répondent aux priorités des producteurs	1.Au moins 70% des producteurs laitiers utilisent la plateforme digitale WalleSMART débouchant sur : -La constitution d'un réseau de fermes et d'un référentiel comparatif. -Le suivi global des exploitations. -Une simplification administrative pour les producteurs.
		Favoriser l'appropriation des innovations par les producteurs, notamment des outils numériques.	2.100% des conseillers sont formés à l'utilisation des outils numériques de suivi de troupeau. 3.Plus de 50% des producteurs adhèrent au moins à un service de suivi technico-économique neutre.
Action 6 : Renforcer l'encadrement mis à disposition des producteurs pénalisés par la qualité de leur lait	Encadrement	Maintenir la qualité du lait en Wallonie malgré l'évolution des techniques (robots) et des conditions environnementales	1.Diminution de la moyenne géométrique des résultats en cellules et germes. 2.Maintien du nombre d'U.P exempts de substances inhibitrices malgré la diminution de la limite de détection. 3. Réduction de l'utilisation des antibiotiques

			3.Au moins 70% des producteurs sont sensibilisés chaque année lors des audits en ferme ou des formations réalisées par le CDLTech.
Action 7 : Renforcer l'encadrement de qualité en technologie fromagère pour la transformation à la ferme et la transformation artisanale	Encadrement	Renforcer le conseil en technologie fromagère afin d'améliorer la qualité fromagère du lait et la typicité des fromages wallons.	1.Mesurer annuellement l'évolution du nombre de producteurs – transformateurs qui utilisent l'outil Diversilait ou le contrôle laitier 2.La diversité des fromages fabriqués augmente (toutes les catégories sont bien représentées lors du concours des meilleurs fromages de Wallonie)
Actions	Axes (SWOT)	Objectifs	Indicateurs
Action 8 : Faciliter le développement de filières en circuits courts basées sur la transformation à la ferme et les artisans fromagers	Aspects économiques	Favoriser le développement des circuits courts pour répondre à la demande d'une partie des consommateurs et retirer une juste rémunération pour le producteur	1.L'offre en produits des circuits courts ne dépasse pas la demande (Observatoire de la consommation – APAQ-W) 2. Evolution du volume estimé de lait transformé en dehors du volume collecté par les laiteries (méthode d'estimation définie avec les partenaires) 3. Les bases de données ACW et DiversiFerm sont regroupées 4.Il existe un référentiel des coûts des produits laitiers 5.L'évolution du nombre de sollicitations chez les différents pôles de DiversiFerm et chez ACW (communication et commercialisation) est mesurée annuellement 6.Les chèques formation permettent l'accès aux formations de DiversiFerm 7.Les itinéraires techniques pour la valorisation du lait écrémé et du lactosérum existent. 8.Les relations entre les producteurs – transformateurs et la distribution sont facilitées.
Action 9 : Renforcer la demande de produits laitiers locaux par des actions de promotion ciblées	Gouvernance interne	Poursuivre la collaboration avec l'APAQ-W	1.Au moins 60% des ménages achètent des fromages wallons. 2. Evolution de la présence des fromages wallons dans les supermarchés, magasins spécialisés, etc.

			3.Evolution positive du nombre d'administrations wallonnes qui utilisent du lait wallon (issu d'une filière alternative wallonne ou d'une laiterie wallonne) 4.La consommation de lait et de produits laitiers en volume se stabilise.
Actions	Axes (SWOT)	Objectifs	Indicateurs
Action 10 : Renforcer l'information aux citoyens sur les polémiques touchant le secteur et les produits laitiers	Communication	Poursuivre le travail de communication par la filière	1.Sur base des résultats du baromètre laitier réalisé par l'APAQ-W, l'image du lait et des produits laitiers auprès des wallons est positive. 2. Sur base des résultats du baromètre laitier réalisé par l'APAQ-W, 70% des Wallons ont confiance dans les éleveurs wallons. 3. Celagri : évolution du nombre de visiteurs sur le site, du nombre de pages lues, d'abonnés à la newsletter et à FB.
Action 11 : Faciliter la création de filières alternatives durables répondant à un cahier des charges (bio ou non bio).	Aspects économiques	Favoriser la création de filières alternatives qui répondent aux attentes spécifiques de certains consommateurs et permettent une meilleure rémunération des producteurs.	1.Evolution positive du nombre de producteurs impliqué dans ces filières alternatives 2.Evolution positive du nombre des restaurants collectifs et administrations wallonnes qui favorisent les produits locaux 3.Cinq dossiers finalisés : cahiers des charges AOP, IGP, STG et qualité différenciée en produits laitiers et/ou halls relais. 4.L'offre de produits locaux, bio, qualité différenciée n'excède pas la demande des consommateurs (Observatoire de la consommation – APAQ-W).

Action 12 : Favoriser la viabilité économique, environnementale et sociale des exploitations laitières par la formation professionnelle et continue.	Formation	Faire évoluer la formation des futurs producteurs laitiers, notamment en gestion d'entreprise	1. Une analyse des propositions de cours existants est réalisée. 2. Un module de cours en gestion et en informatique mis à jour est élaboré avec les partenaires. 3. 100% des jeunes s'installant en agriculture ont suivi un module de cours sur la gestion entrepreneuriale et en informatique dans leur cursus scolaire. 4. Au moins 50% des producteurs déjà installés ont suivi un module de cours sur la gestion entrepreneuriale ou en informatique en formation continue. 5. Une formation de gestion et d'informatique est disponible en ligne.
Actions	Axes (SWOT)	Objectifs	Indicateurs
Action 13 : Faciliter le renouvellement des générations et la transmission des fermes	Aspects socio-culturels	Favoriser la reprise des fermes	1. Mise en place d'un accompagnement effectif à la transmission de fermes. 2. Le nombre de fournisseurs de lait (chiffres CDL) se maintient au-dessus de 2000 producteurs. 3. Le nombre de détenteurs de vaches laitières (chiffres SPW) se maintient au-dessus de 3000 producteurs. 4. La diversité des modèles de production est préservée. 5. L'accès à la terre est facilité pour les jeunes agriculteurs. 6. Les associations entre agriculteurs sont favorisées.

5.2. Fiches actions

Action 1 : Rendre disponibles plus de données pour piloter le développement de la filière

Niveau de priorité	<i>Elevé</i>
Contexte	<i>Il y a peu de statistiques disponibles concernant l'ensemble de la filière wallonne. Les données belges disponibles ne reflètent que partiellement la situation de la filière en Wallonie. Grâce à la publication du baromètre laitier et du dashboard mensuel, la DGO3 – DEMNA rend accessibles des données de coûts de production moyen et de marchés. Depuis 2021, les données wallonnes sont disponibles sur le site « Etat de l'Agriculture wallonne ». Par contre, les données concernant la filière laitière bio, les circuits courts et les filières alternatives sont pratiquement inexistantes, particulièrement pour la Wallonie.</i> <i>Il y a également très peu de données concernant la demande interne en lait et en produits laitiers, notamment la demande en produits laitier bio, en circuits courts et provenant de filières alternatives. Celles-ci sont particulièrement importantes à connaître pour les marchés de niches. Grâce à l'observatoire de la consommation, l'APAQ-W peut jouer un rôle dans l'information du producteur sur les perceptions et attentes du consommateur.</i> <i>Les producteurs laitiers utilisent encore fort peu ces données pour orienter leurs choix décisionnels.</i>
Organisation en charge de piloter l'action	<i>DGO3 - DEMNA</i>
Acteurs/parties prenantes impliquées	<i>Biowallonie, Comité du lait, ARSIA, Elevéo ASBL, CBL, opérateurs économiques wallons, Observatoire de la diversité (ACW), CRA-W, organismes comptables, Observatoire de la consommation (APAQ-W), Collège des Producteurs (Observatoire des filières).</i>
Activités concrètes	<i>Avec les partenaires, définir quelles sont les données pertinentes manquantes et si elles sont disponibles (action terminée)</i> <i>Mise en place par la DGO3-DEMNA du site « Etat de l'agriculture wallonne » (action terminée)</i> <i>Définir une méthode standard de collecte et d'analyse des données manquantes.</i> <i>Réorganiser le financement d'un réseau comptable harmonisé, centralisé et partagé (Cette action a un impact direct sur les actions 3, 4 et 5).</i> <i>Poursuivre le travail du GT « harmonisation » coordonné par la DGO3</i> <i>Poursuivre et renforcer le travail d'information des producteurs, notamment au travers du baromètre laitier wallon et d'études ciblées.</i>
Indicateurs de résultats	<i>1. Une méthode de collecte existe pour chaque partenaire (SPW ARNE, ACW, APAQ-W, CdP)</i> <i>2. Les comptabilités de gestion sont harmonisées en Wallonie et permettent des comparaisons</i> <i>3. Le site « Etat de l'agriculture wallonne » est complété et mis à jour annuellement</i> <i>4. 70% des producteurs consultent mensuellement les chiffres publiés par au moins un des partenaires.</i>

Calendrier prévisionnel	<i>Une réelle harmonisation des comptabilités entre les différents acteurs de terrain pour fin 2023</i> <i>Mise à jour continue du site sur l'état de l'agriculture wallonne</i> <i>En continu : Intégration sur le site de données, études et rapports d'autres partenaires afin d'offrir un guichet unique pour les données chiffrées sur l'agriculture wallonne</i>
------------------------------------	--

Action 2 : Faciliter les négociations au niveau de la filière afin de maximiser le prix de vente du lait

Niveau de priorité	Très élevé
Contexte	Les producteurs laitiers wallons sont, en grande majorité, coopérateurs au sein de coopératives laitières. Malgré cela, on observe qu'ils ont perdu la maîtrise de leur prix de vente. Cette perte de maîtrise est en partie liée à la mondialisation du marché du lait. L'impact de cette dernière est d'autant plus fort que la Wallonie et la Belgique sont des exportateurs de produits laitiers. Cependant, le marché interne, grâce à l'intérêt d'une partie des consommateurs pour des produits locaux et de qualité, présente des opportunités de développer des produits à meilleure valeur ajoutée, plus rémunérateurs pour l'ensemble de la filière. Afin de renforcer leur capacité de négociation, l'Union Européenne offre une possibilité aux producteurs de s'organiser en organisation de producteurs (OP) afin, entre autres, de négocier collectivement un contrat avec leur laiterie et d'assurer la programmation de la production et son adaptation à la demande. Deux Organisations de Producteurs a été créées en Wallonie dans le secteur laitier et l'une d'entre elle rencontre de nombreux freins pour atteindre une taille suffisante. Par ailleurs, pour maximiser le prix du lait sur le long terme, il est nécessaire de rééquilibrer le prix du lait tout au long de la filière. Les négociations doivent impliquer tous les maillons de la filière. Pour cela, il existe un lieu de négociation qui est la « concertation de chaînes », un observatoire des prix (SPF économie) chargé de renseigner les marges de chaque maillon de la chaîne et une organisation interprofessionnelle nationale (organisation de branche) MilkBE qui rassemble des syndicats agricoles et la Confédération belge de l'Industrie laitière (CBL). Malheureusement, le maillon de la distribution ne fait pas partie de cette interprofession alors que son rôle dans l'équilibre des marges entre maillons de la filière est très important.
Organisation en charge de piloter l'action	Collège des Producteurs
Acteurs/parties prenantes impliquées	Organisations agricoles, Elevéo ASBL, Biowallonie, CBL, COMEOS, Associations de consommateurs, APAQ-W
Activités concrètes	Organisation de Producteurs : 1) Valoriser les études existantes/réaliser une étude sur le fonctionnement des coopératives en Wallonie et les organisations de producteurs (expériences des pays voisins, freins rencontrés en Wallonie et enjeux par rapport aux coopératives laitières et aux laiteries privées) en vue de renforcer la capacité de négociation des producteurs laitiers (action terminée) 2) Sensibiliser les producteurs à l'intérêt des OP 3) Accompagner la mise en place d'une ou plusieurs OP s'il y a une demande de plusieurs producteurs prêts à s'impliquer dans le processus. Négociation filière : 1) Accompagner la création et le fonctionnement d'une organisation interprofessionnelle (organisation de branche) comprenant au

	<i>minimum les producteurs laitiers, dont la/les OP, et l'industrie laitière afin de négocier les prix avec la GMS. S'inspirer d'exemples étrangers comme le CNIEL en France et ZuivelNL aux Pays-Bas (action terminée)</i> Marché régional <i>En parallèle, créer un cadre qui permette le développement d'un marché régional du lait avec un prix indépendant du prix mondial.</i> <i>1) Réaliser une étude comprenant une analyse de marché, du benchmarking et une analyse juridique de la faisabilité</i> <i>2) Mettre en place un cadre de concertation</i> <i>3) Sensibiliser les consommateurs (action en cours)</i> <i>4) Sensibiliser les acteurs économiques de la filière régionale (action en cours)</i>
Indicateurs de résultats	<i>1. Mise à jour par le SPW et diffusion du vade-mecum sur les OP</i> <i>2. Au moins 25% de lait wallon est valorisé au niveau du marché régional.</i> <i>3. Une véritable concertation de chaîne a lieu avec des mécanismes qui garantissent un revenu équitable à chaque maillon de la filière.</i> <i>4. Une sensibilisation des consommateurs au juste prix est réalisée : 20 % des consommateurs demandent du lait sur le marché régional au prix juste.</i> <i>5. Chaque producteur obtient une marge minimum par litre de lait produit de 0,20€ (valeur 2022 à indexer).</i> <i>6. Les systèmes qui permettent une gestion des risques et une stabilisation des revenus sont encouragés (comme SecuriMilk de LDA)</i> <i>7. Au moins 1,3 milliard de litres de lait est produit en Wallonie pour l'industrie laitière.</i>
Calendrier prévisionnel	<i>2019 : Etude OP et benchmarking « organisation interprofessionnelle » (action terminée)</i> <i>En continu : sensibilisation des producteurs à l'intérêt des OP</i> <i>Fin 2027 : création d'au moins une OP (s'il y a demande des producteurs)</i> <i>En continu : sensibilisation des consommateurs grâce aux campagnes organisées par l'APAQ-W</i> <i>En 2023 : mise en place d'une concertation de chaîne pérenne</i>

Action 3 : Assurer l'efficacité des aides à l'installation et à l'investissement

Niveau de priorité	ACTION TERMINEE
Contexte	Actuellement l'octroi d'aides à l'installation et à l'investissement ne permet pas d'atteindre le 1^{er} objectif de ce plan : assurer aux producteurs une marge minimum par litre de lait produit de 0,10 € (valeur 2018 à indexer) afin de leur permettre d'atteindre un revenu annuel équitable. En effet, en 2016, les exploitations laitières spécialisées ont, en moyenne, un revenu du travail par U.T de 6.391 € alors que le seuil minimal de revenu pour bénéficier des aides est fixé à 15.000 € par an. Les producteurs dont le revenu est inférieur à ce seuil doivent rembourser l'aide qu'ils ont reçue. Par ailleurs, les aides à l'investissement peuvent favoriser des choix sur le court terme au détriment de la viabilité économique de l'exploitation sur le long terme. Dans le cadre de l'élaboration de la PAC 2020, le SPW-DGO3 et le secteur sont conscients des défauts du système actuel et souhaitent le moderniser. Des propositions seront faites dans ce sens. La future politique d'aides à l'installation devra permettre de lever, ou du moins de diminuer, les freins actuels à la reprise des exploitations. Les aides à l'installation doivent être des leviers d'actions positifs : • sur le nombre de producteurs laitiers en favorisant la reprise des exploitations, • sur les projets d'exploitation en favorisant les projets durables à long terme, tant au niveau économique (revenu équitable) qu'au niveau social (charge de travail) et environnemental, • sur l'accès à la terre.
Organisation en charge de piloter l'action	DGO3
Acteurs/parties prenantes impliquées	Organisations agricoles, Organismes comptables, Elevéo ASBL, Collège des Producteurs
Activités concrètes	Rassembler les propositions concrètes du secteur et du SPW-DGO3 afin d'adapter le système d'aide dans le cadre de la PAC 2020 Assurer la concertation entre les parties prenantes afin de définir un système d'aides à l'installation et à l'investissement permettant de remplir les objectifs cités ci-dessus.
Indicateurs de résultats	1.Assurer la concertation entre les parties prenantes afin que les aides favorisent la reprise des fermes, les projets durables à long terme et l'accès à la terre.
Calendrier prévisionnel	Dès 2020, appliquer les nouveaux critères

Action 4 : Assurer une recherche sur les facteurs techniques prioritaires et sur les enjeux de société qui affectent la production laitière.

Niveau de priorité	<i>Elevé</i>
Contexte	<i>Les thématiques suivantes sont prioritaires pour les producteurs laitiers :</i> <i>-Gestion des fourrages et du pâturage, ration alimentaire, et plus particulièrement pour le bio, l'autonomie fourragère</i> <i>-Organisation du travail</i> <i>-La santé mammaire et, plus particulièrement pour le bio, les alternatives aux antibiotiques</i> <i>-Santé des animaux : longévité, diarrhée des veaux, problème de locomotion</i> <i>-L'amélioration des bâtiments</i> <i>Tous les projets de recherche devraient s'accompagner d'informations sur l'impact au niveau des coûts de production et de la rentabilité de l'exploitation.</i> <i>Par ailleurs, certains enjeux de société affectent l'élevage : le changement climatique et les impacts environnementaux, le bien-être animal.</i> <i>Les projets de recherche en production laitière sont nombreux et parfois plusieurs équipes travaillent sur des sujets similaires. Les résultats de recherche ne sont pas suffisamment vulgarisés vers les encadrants et les éleveurs.</i>
Organisation en charge de piloter l'action	<i>DGO3</i>
Acteurs/parties prenantes impliquées	<i>CRA-W, ULg – Faculté vétérinaire et Gx Agro BioTech, UCL, ULB, Elevéo ASBL, ARSIA, Comité du Lait, OSAM, Centres pilotes, Collège des Producteurs</i>
Activités concrètes	<i>Favoriser les synergies entre projets de recherche et de développement et s'il y a une demande, soutenir la création de plateformes d'échanges par thématique afin de favoriser la concertation entre les acteurs de la recherche (sur le modèle de l'OSaM)</i> <i>Mettre en place une cellule chargée de la vulgarisation des résultats de recherche et de la communication vers le secteur. Son rôle est de centraliser les résultats et de les communiquer vers le secteur de manière simple et didactique, de pérenniser les outils créés par la recherche-développement et d'assurer la diffusion des résultats vers les encadrants, notamment auprès de la DGO3 qui peut être un point central de diffusion.</i> <i>Diffuser les informations vers les producteurs de manière synthétique pour éviter la surinformation, avec possibilité de consulter des documents plus concrets.</i> <i>Pourvoir la cellule économique du CRA-W des ressources humaines nécessaires pour venir en appui aux équipes de recherche lors de l'analyse de l'impact des innovations sur les coûts de production et sur la rentabilité de l'exploitation.</i>
Indicateurs de résultats	<i>1.Maintien de la part actuelle du budget de recherche et développement consacré à la production laitière.</i> <i>2.Une cellule (formelle ou non) de vulgarisation des résultats au moins vers les encadrants</i>

	<i>3. Diffusion vers les producteurs de manière synthétique et régulière pour éviter la surinformation</i> <i>4. Une cellule économique pour analyser la rentabilité des innovations</i>
Calendrier prévisionnel	<i>En continu et en fonction de l'intérêt des chercheurs : création de plateformes d'échanges thématiques</i> <i>En continu, diffusion vers les producteurs laitiers et les encadrants</i> <i>Dès 2023, mise en place de la cellule de vulgarisation et accroissement des ressources de la cellule économique</i>

Action 5 : Renforcer la disponibilité d'un encadrement technico-économique neutre et de qualité afin d'optimiser les coûts de production des exploitations et d'alléger les conditions de travail.

Niveau de priorité	<i>Très élevé</i>
Contexte	<i>Les producteurs souhaitent un encadrement technico-économique qui assure un suivi global et cohérent de leur exploitation par rapport à leurs priorités : diminution des coûts de production et rentabilité, alimentation, organisation du travail, santé animale, et particulièrement la santé mammaire, et l'efficacité des bâtiments. Ils souhaitent disposer d'outils d'aide à la décision qui leur permettent de faire des prévisions de rentabilité à moyen terme, des analyses comparatives et de déterminer les meilleures pratiques technico-économiques.</i> <i>Les organismes d'encadrement compétents et neutres existent en Wallonie bien qu'ils soient généralement spécialisés dans un aspect de l'exploitation. De même, des outils numériques d'aide à la décision tant au niveau économique que zootechnique ont été développés par Elevéo en partenariat avec d'autres organismes mais ils sont encore peu utilisés par les producteurs.</i> <i>Une fiche action spécifique reprend les activités d'encadrement à réaliser dans les circuits courts et les filières alternatives.</i>
Organisation en charge de piloter l'action	<i>Elevéo ASBL</i>
Acteurs/parties prenantes impliquées	<i>Biowallonie, ARSIA, Comité du Lait, Fourrages Mieux, CIPF, OSAM, UPV, centres de formation, Organisations agricoles, Organismes comptables, DGO3 – services extérieurs, CRA-W, Agricall – Finagri, Collège des Producteurs</i>
Activités concrètes	<i>Poursuivre et renforcer les actions de conseils individuels et à distance, de formations, visites d'exploitations, ...</i> <i>Poursuivre la concertation entre les partenaires afin de donner une offre d'outils cohérents et intégrés aux producteurs laitiers. Poursuivre la mise en place d'un réseau de fermes qui serviraient de référence de comparaison pour les autres exploitations.</i> <i>Evaluer l'évolution de la qualité de vie des producteurs laitiers par des études qualitatives réalisées dans le réseau de fermes.</i> <i>Sensibiliser les conseillers, vétérinaires, ... sur la problématique de la surcharge de travail (réutiliser ou mettre à jour le matériel d'information du projet OTEL et Declic Travail).</i> <i>Mettre en place une stratégie pour faire connaître les outils. Organiser des formations des conseillers et des producteurs laitiers sur l'utilisation de ces outils.</i> <i>Réfléchir sur la manière d'assurer un suivi global d'une exploitation malgré le passage de plusieurs services d'encadrement, afin de donner à l'agriculteur toutes les ressources nécessaires à l'optimisation de sa ferme.</i> <i>En concertation avec le secteur viande bovine, réfléchir sur les moyens d'augmenter la part du produit viande dans le revenu de l'éleveur laitier.</i>
Indicateurs de résultats	<i>1. Au moins 70% des producteurs laitiers utilisent la plateforme digitale WalleSMART débouchant sur :</i>

	-La constitution d'un réseau de fermes et d'un référentiel comparatif. -Le suivi global des exploitations. -Une simplification administrative pour les producteurs. 2. 100% des conseillers sont formés à l'utilisation des outils numériques de suivi de troupeau. 3. Plus de 50% des producteurs adhèrent au moins à un service de suivi technico-économique neutre.
Calendrier prévisionnel	Pour mi-2023, avoir développé une stratégie pour faire connaître les outils d'aide à la décision Fin 2023, premiers chiffres provenant du réseau de fermes et début du référentiel. Fin 2023 : Sensibilisation des conseillers, vétérinaires, etc. sur la problématique de la surcharge de travail et la possibilité de réaliser un bilan de travail. Rediffusion du matériel de projet OTEL et Déclic Travail. Fin 2024 : Rapport sur la qualité de vie des producteurs laitiers et lien avec la succession dans les fermes. Nouvelle évaluation de la qualité de vie des producteurs en 2029.

Action 6 : Renforcer l'encadrement mis à disposition des producteurs pénalisés par la qualité de leur lait

Niveau de priorité	<i>Elevé</i>
Contexte	<i>La qualité du lait en Wallonie est très bonne mais les exigences de certains marchés et l'évolution technique entraînent une augmentation du niveau de qualité nécessaire, défini notamment dans les cahiers des charges privés. Certains producteurs ont besoin d'experts techniques afin d'augmenter la qualité du lait produit. Le Comité du Lait a mis en place un département technique qui assure ce rôle d'expertise.</i>
Organisation en charge de piloter l'action	<i>Comité du Lait</i>
Acteurs/parties prenantes impliquées	<i>Elevéo ASBL, OSAM, Organisations professionnelles, Biowallonie, Acheteurs de lait, CBL, Collège des Producteurs</i>
Activités concrètes	<i>Mener une réflexion sur le financement de ce service technique et la part payante par l'agriculteur. Assurer les audits techniques tant aux agriculteurs qui ont des problèmes de qualité qu'à ceux qui veulent diminuer certains taux pour répondre à des normes qualité supérieures. Renforcer l'organisation de formations.</i>
Indicateurs de résultats	<i>1. Diminution de la moyenne géométrique des résultats en cellules et germes. 2. Maintien du nombre d'U.P exempts de substances inhibitrices malgré la diminution de la limite de détection. 3. Réduction de l'utilisation des antibiotiques. 4. Au moins 70% des producteurs sont sensibilisés chaque année lors des audits en ferme ou des formations réalisées par le CDLTech .</i>
Calendrier prévisionnel	<i>2019 – 2020 : réflexion sur le financement du service technique et sur l'amélioration des procédures de suivi des producteurs en difficulté 2023-2030 : formation des producteurs sur les différentes thématiques liées à la qualité du lait</i>

Action 7 : Renforcer l'encadrement de qualité en technologie fromagère pour la transformation à la ferme et la transformation artisanale

Niveau de priorité	<i>Elevé</i>
Contexte	<i>Les filières courtes répondent à une réelle demande des consommateurs et de nombreux crémiers, restaurateurs et gérants de collectivités souhaitent les intégrer dans leur offre. Pour répondre à cette demande, il est nécessaire d'améliorer les compétences technologiques des producteurs et transformateurs afin d'augmenter l'offre de fromages disponibles sur le marché, en termes de quantité, qualité, diversité. De nombreux fromagers, qui achètent du lait aux producteurs, relèvent également des difficultés au niveau de la qualité fromagère du lait, notamment la présence de nombreux germes butyriques.</i>
Organisation en charge de piloter l'action	<i>DiversiFerm</i>
Acteurs/parties prenantes impliquées	<i>ACW (Observatoire de la diversification), GIE Producteurs Belges de Fromage au Lait Cru, Biowallonie, Les centres de formation, Elevéo ASBL, CRA-W, APAQ-W, Collège des Producteurs</i>
Activités concrètes	<i>1. Renforcer les formations et l'encadrement technique des producteurs et des fromagers artisanaux pour améliorer la maîtrise technologique, la stabilité/reproductibilité du produit, l'étape de transfert de l'atelier pilote-école à l'atelier de transformation chez le producteur.</i> <i>2. Continuer à sensibiliser les producteurs à l'hygiène et la sécurité sanitaire en transformation laitière.</i> <i>3. Augmenter la diversité/typicité des produits proposés.</i> <i>4. Former et encadrer les producteurs laitiers sur la qualité fromagère du lait et les moyens de l'améliorer, notamment via les centres de formation.</i> <i>5. Développer des indicateurs génériques de qualité du lait à prendre en compte pour la transformation artisanale laitière (outil DiversiLait) et définir les pratiques de production favorables.</i> <i>5. Renforcer la formation continue des encadrants en technologie fromagère.</i>
Indicateurs de résultats	<i>1. Mesurer annuellement l'évolution du nombre de producteurs – transformateurs qui utilisent l'outil DiversiLait ou le contrôle laitier</i> <i>2. La diversité des fromages fabriqués augmente (toutes les catégories sont bien représentées lors du concours des meilleurs fromages de Wallonie).</i>
Calendrier prévisionnel	<i>2020 : Transfert d'outil, comme DiversiLait, chez les producteurs – transformateurs.</i> <i>Poursuivre les conseils, formations des producteurs sur toute la période.</i>

Action 8 : Faciliter le développement de filières en circuits courts basées sur la transformation à la ferme et les artisans fromagers

Niveau de priorité	Très élevé
Contexte	Une partie de plus en plus grande des consommateurs wallons et belges se tournent vers des produits locaux, qui présentent une valeur ajoutée au niveau environnemental, santé, qualité gustative, bien-être des animaux, ... Les filières en circuits courts (maximum 1 intermédiaire) permettent aux producteurs laitiers de reprendre la maîtrise de la transformation et de la commercialisation de leurs produits et ainsi d'être rémunérés à un juste prix. Cependant, le consommateur est intéressé par les produits locaux mais ne dispose pas toujours du temps nécessaire pour faire des achats en-dehors des grandes surfaces. Par ailleurs, en 2022, suite à la guerre en Ukraine, on observe une diminution de la demande de produits laitiers en circuits courts.
Organisation en charge de piloter l'action	DiversiFerm
Acteurs/parties prenantes impliquées	ACW – Observatoire de la diversification, Biowallonie, , Organisations agricoles, Associations de consommateurs, Bureaux économiques des Provinces, Observatoire de la consommation (APAQ-W), Collège des Producteurs (Interface Producteurs – Distribution)
Activités concrètes	0. Les critères des producteurs-transformateurs concernés par cette action ont été défini par le GT circuits -courts. Sont bénéficiaires de cette action : • Les producteurs qui transforment à la ferme • Les transformateurs artisanaux qui s'approvisionnent en lait directement auprès de fermiers, qui emploient moins de 20 travailleurs et dont le travail est essentiellement manuel (critères légaux de l'artisan - https://economie.fgov.be/fr/themes/entreprises/developper-et-gerer-une/reconnaitre-et-valoriser/la-reconnaissance-legale-de) . 1.Sensibiliser les producteurs à la détermination du prix de vente de leurs produits • Elaboration d'un référentiel des coûts moyens par produits laitiers 2. Continuer à sensibiliser les producteurs aux services technico-économiques existants 3.Favoriser les associations entre producteurs laitiers et transformateurs artisanaux • Faire un listing des associations • Réaliser une enquête sur leurs pratiques et difficultés • Sensibiliser les transformateurs artisanaux à la juste rémunération des producteurs laitiers. 4.Ouvrir les formations aux personnes ayant un projet d'atelier de transformation (hors producteurs de lait) 5.Valoriser le lait écrémé et les autres sous-produits de la transformation • Développer des itinéraires techniques pour la transformation du lait écrémé et du lactosérum

	• <i>Intégrer ces informations dans les formations du pôle technologique</i> <i>6. Soutenir les projets qui favorisent les fermes durables (comme celui de Saveurs paysannes/IEW/FUGEA) et communiquer sur cet aspect vers la GMS et le consommateur</i> <i>7. Donner des outils aux producteurs pour les aider à commercialiser leurs produits en BtoB (recensement des outils existants, ACW, Interface producteurs – distribution, ...)</i>
Indicateurs de résultats	<i>1. L'offre en produits des circuits courts ne dépasse pas la demande (Observatoire de la consommation – APAQ-W)</i> <i>2. Evolution du volume estimé de lait transformé en dehors du volume collecté par les laiteries (méthode d'estimation définie avec les partenaires)</i> <i>3. Les bases de données ACW et DiversiFerm sont regroupées</i> <i>4. Il existe un référentiel des coûts des produits laitiers</i> <i>5. L'évolution du nombre de sollicitations chez les différents pôles de DiversiFerm et chez ACW (communication et commercialisation) est mesurée annuellement</i> <i>6. Les chèques formation permettent l'accès aux formations de DiversiFerm</i> <i>7. Les itinéraires techniques pour la valorisation du lait écrémé et du lactosérum existent</i> <i>8. Les relations entre les producteurs – transformateurs et la distribution sont facilitées</i>
Calendrier prévisionnel	<i>Fin 2023 : les itinéraires techniques existent et les formations DiversiFerm sont reconnues par le FOREM.</i> <i>Fin 2024 : les bases de données sont centralisées et le référentiel des prix existe</i> <i>Annuellement : suivi de l'évolution de l'offre et de la demande et des sollicitations aux différents services.</i>

Action 9 : Renforcer la demande de produits laitiers locaux par des actions de promotion ciblées

Niveau de priorité	Très élevé
Contexte	Les professionnels wallons de l'Horeca et de la distribution et les consommateurs wallons connaissent très mal les produits laitiers wallons. Depuis 2018, les campagnes de promotion sur les « fromages de chez nous », les autres produits laitiers et le lait se sont développées positivement. Afin de déconstruire les idées fausses qui sont véhiculées dans les écoles et dans les milieux de la santé, l'APAQ-W a modernisé ses outils pédagogiques et développer une app spécifique pour le secteur laitier. Des publications sont également disponibles pour les diététiciens. Malgré cela, il y a une certaine peur dans de plus en plus d'écoles de distribuer du lait et des produits laitiers (allergie) alors qu'un programme gratuit de distribution dans les écoles existe. Des informations mises à jour, fiables et validées scientifiquement existent sur le site de la Cellule Info Agriculture (Celagri) et peuvent être utilisées par l'APAQW. Grâce au baromètre laitier créé en 2019 et à l'Observatoire de la consommation créée en 2022, le secteur a une meilleure connaissance des attentes des consommateurs et de son image auprès de ceux-ci.
Organisation en charge de piloter l'action	APAQ-W
Acteurs/parties prenantes impliquées	Collège des Producteurs, Le GIE Producteurs Belges de Fromage au Lait Cru, Opérateurs économiques, Organisations agricoles, AWEX
Activités concrètes	Continuer les campagnes sur le long terme mettant en avant le lait et tous les produits laitiers locaux, y compris le beurre ; développer une image positive de la production laitière wallonne et des produits laitiers qui en sont issus. Mettre en place un baromètre de l'image des produits laitiers et de l'élevage laitier et de la consommation auprès des consommateurs (étude complète tous les 3 ans + partielle chaque année à convenir avec les partenaires) (des données sont déjà disponibles) Diffuser l'app « Lait'escapade » auprès des enseignants. (en cours) Etudier la possibilité de mettre en place un réseau de producteurs disponibles pour faire des présentations dans les écoles, renforcer les fermes pédagogiques. Continuer à réaliser des dossiers à l'intention des professionnels de la santé sur les aspects nutritionnels et de santé (en cours). Développer la collaboration avec l'AWEX Travailler sur les marchés publics afin de permettre aux administrations wallonnes de proposer du lait et des produits laitiers wallons
Indicateurs de résultats	1. Au moins 60% des ménages achètent des fromages wallons (chiffres de l'Observatoire de la consommation) 2. Evolution de la présence des fromages wallons dans les supermarchés, magasins spécialisés, etc. 3. Evolution positive du nombre d'administrations wallonnes qui utilisent du lait wallon (issus d'une filière alternative wallonne ou d'une laiterie wallonne)

	<i>4. La consommation de lait et de produits laitiers en volume se stabilise.</i>
Calendrier prévisionnel	2030

Action 10 : Renforcer l'information aux citoyens sur les polémiques touchant le secteur et les produits laitiers

Niveau de priorité	<i>Elevé</i>
Contexte	<i>Les attentes de la société par rapport à l'élevage ont beaucoup évolué, tant au niveau de l'impact environnemental qu'au niveau du bien-être animal. Les bienfaits pour la santé humaine de la consommation de viande, mais aussi de lait et de produits laitiers, ainsi que les impacts environnementaux de leur production, sont régulièrement remis en cause. Le fossé entre la majorité des citoyens, qui n'ont plus de contact avec le monde agricole, et les éleveurs se creuse de plus en plus provoquant énormément d'incompréhension et de méconnaissance des réalités de la production laitière. Les producteurs laitiers et toute la filière doivent prendre en compte ces attentes de la société et cette remise en cause régulière des productions animales et des bienfaits de la consommation de produits animaux.</i> <i>Par ailleurs, le consommateur, qui n'est pas le citoyen, continue en grande majorité à acheter des produits au prix le plus bas parce qu'il n'est pas informé de la réalité que recouvre ce prix. Il est nécessaire de lui expliquer pourquoi des produits qui semblent identiques ont des prix différents et de le sensibiliser à une juste rémunération des producteurs.</i>
Organisation en charge de piloter l'action	<i>Collège des Producteurs</i>
Acteurs/parties prenantes impliquées	<i>Organisations agricoles, Recherche et encadrement (réseau d'experts Celagri), Opérateurs filières et CBL, COMEOS, Organisations de consommateurs, APAQ-w</i>
Activités concrètes	<i>Sensibiliser les consommateurs au prix juste aux producteurs en faisant connaître le label « Prix juste »</i> <i>Dans le cadre de Celagri, élaborer une communication transparente, fiable et validée scientifiquement sur les sujets polémiques pour la société. Favoriser l'utilisation des dossiers de Celagri par tous les acteurs de la filière qui souhaitent communiquer sur ces sujets polémiques.</i> <i>En concertation avec les partenaires, développer une information de base cohérente, positive et fiable, commune à tous les acteurs du secteur</i> <i>Renforcer la communication vers le grand public sur les initiatives, comme le monitoring de la durabilité, qui tentent de répondre aux demandes de la société.</i>
Indicateurs de résultats	<i>1. Sur base des résultats du baromètre laitier réalisé par l'APAQ-W, l'image du lait et des produits laitiers auprès des wallons est positive.</i> <i>2. Sur base des résultats du baromètre laitier réalisé par l'APAQ-W, 70% des Wallons ont confiance dans les éleveurs wallons.</i> <i>3. Celagri : évolution du nombre de visiteurs sur le site, du nombre de pages lues, d'abonnés à la newsletter et FB.</i>
Calendrier prévisionnel	<i>Tous les 3 ans</i>

Action 11 : Faciliter la création de filières alternatives durables répondant à un cahier des charges (bio ou non bio).

Niveau de priorité	<i>Très élevé</i>
Contexte	<i>Une partie de plus en plus grande des consommateurs wallons est attentive à l'origine locale des produits qu'ils achètent. Cette origine locale est pour eux synonyme de qualité. Les filières alternatives répondant à un cahier des charges spécifique (qualité différenciée, AOP, bio, ...) permettent aux producteurs laitiers de reprendre la maîtrise de la transformation et de la commercialisation de leurs produits et ainsi d'être rémunérés à un juste prix tout en évitant les difficultés de commercialisations du circuits courts.</i>
Organisation en charge de piloter l'action	<i>Collèges des Producteurs</i>
Acteurs/parties prenantes impliquées	<i>Biowallonie, DiversiFerm, ACW – Observatoire de la diversification, Agrilabel, Wagralim – D'Avenir, Organisations agricoles, Opérateurs de la filière – CBL, Comeos, Associations de consommateurs, Bureaux économiques des Provinces</i>
Activités concrètes	<i>1.Evaluation des possibilités de segmentation et d'innovations produits 2.Elaboration de stratégie marketing avec les coopératives et les PME 3.Développement des filières de commercialisation : plateforme logistique, renforcement des compétences commerciales (IPD) 4.Soutien aux initiatives des GMS qui favorisent et facilitent l'entrée des produits locaux dans leur assortiment, travailler avec les magasins de proximité 5. Mise à disposition de données de consommation pour évaluer le potentiel de développement de ces filières (action 1) 6. Renforcement de l'encadrement dans la rédaction, suivi des cahiers des charges (Agrilabel), renforcer le conseil pour la mise en place et le suivi des Hall relais, ... après l'attribution du subside par le RW. 7. Renforcement de la promotion ciblée afin de faire connaître les produits et d'informer les consommateurs sur leurs bienfaits (APAQ-W). 8. Soutien à l'introduction de ces produits dans les collectivités, notamment les administrations publiques wallonnes : sensibilisation et travail sur les appels d'offre (Manger Demain).</i>
Indicateurs de résultats	<i>1.Evolution positive du nombre de producteurs impliqués dans ces filières alternatives 2.Evolution positive du nombre de restaurants collectifs et d'administrations wallonnes qui favorisent les produits locaux – marchés publics 3.Cinq dossiers finalisés : cahiers des charges AOP, IGP, STG et qualité différenciée en produits laitiers et/ou halls relais. 4.L'offre de produits locaux, bio, qualité différenciée n'excède pas la demande des consommateurs (Observatoire de la consommation – APAQ-W).</i>
Calendrier prévisionnel	<i>2030 avec suivi annuel</i>

Action 12 : Favoriser la viabilité économique, environnementale et sociale des exploitations laitières par la formation professionnelle et continue.

Niveau de priorité	<i>Très élevé Cette action devrait concerner l'ensemble des secteurs agricoles</i>
Contexte	<i>L'évolution de l'agriculture a entraîné une complexification de la gestion administrative et financière des exploitations agricoles. C'est pourquoi, les compétences en gestion des producteurs laitiers doivent être renforcées. Par compétences en gestion, on entend : connaissances de base en comptabilité, compréhension des aspects financiers et fiscaux d'une entreprise et de la législation spécifique, des possibilités d'associations, de la gestion de ressources humaines, de la gestion commerciale et du marketing, etc. Les compétences numériques des jeunes agriculteurs doivent également être améliorées car l'informatique est devenue indispensable pour une bonne gestion des exploitations. Par ailleurs, tous les producteurs laitiers doivent continuer à pouvoir s'appuyer sur des services de conseils, notamment comptables, de qualité.</i>
Organisation en charge de piloter l'action	<i>SPW Wallonie – DGO3 et DGO6</i>
Acteurs/parties prenantes impliquées	<i>Organisations agricoles, organisations comptables, pouvoirs organisateurs des écoles d'agriculture, Collège des Producteurs</i>
Activités concrètes	<i>1.Analyse des propositions de cours existants en gestion et en informatique 2.Elaboration ou actualisation d'un module de cours en gestion et en informatique 4.Mise en place de ce module dans les formations des jeunes et dans les formations continues</i>
Indicateurs de résultats	<i>1.Une analyse des propositions de cours existants est réalisée. 2.Un module de cours en gestion et en informatique mis à jour est élaboré avec les partenaires. 3.100% des jeunes s'installant en agriculture ont suivi un module de cours sur la gestion entrepreneuriale et en informatique dans leur cursus scolaire. 4.Au moins 50% des producteurs déjà installés ont suivi un module de cours sur la gestion entrepreneuriale ou en informatique en formation continue. 5.Une formation de gestion et d'informatique est disponible en ligne.</i>
Calendrier prévisionnel	<i>Fin 2023 : l'analyse des propositions de cours existants est réalisée. 2025 : mise en place du module de cours actualisé En 2027 : le module de cours est présent dans chaque formation agricole</i>

Action 13 : Faciliter le renouvellement des générations et la transmission des fermes.

Niveau de priorité	Très élevé <i>Cette action devrait concerner l'ensemble des secteurs agricoles</i>
Contexte	<i>Le vieillissement de la population agricole et le fait que les jeunes repreneurs s'orientent de moins en moins vers la production laitière entraînent la diminution du nombre de producteurs et, progressivement, de la production laitière régionale. En effet, l'enquête réalisée par le Collège des Producteurs en 2022 montre que 61% des producteurs laitiers qui ont répondu ont plus de 50 ans. Parmi ceux-ci, 53% ont un ou plusieurs repreneurs et 63% des reprises se feront dans la continuité. Il est urgent de travailler sur la transmission des exploitations tant du côté du repreneur que de celui du cédant par un accompagnement et des aides à l'installation répondant aux défis actuels de la production laitière : sociétaux et environnementaux mais aussi au niveau de la charge de travail.</i>
Organisation en charge de piloter l'action	SPW Agriculture – DG ARNE
Acteurs/parties prenantes impliquées	<i>Organisations agricoles, Elevéo ASBL, Terre en vue, Collège des producteurs</i>
Activités concrètes	<i>Soutenir les actions menées par les organisations agricoles et leurs partenaires pour accompagner la reprise des fermes. Définir le type de fermes qui intéressent les jeunes (taille, automatisation ou non, collaboration pour mieux organiser le travail, diversification ou non, ...). Sensibiliser les étudiants en agriculture sur les possibilités en élevage laitier, la diversité des systèmes de production, la modernisation du métier Renforcer l'encadrement technico-économique durant les premières années après la reprise. Renforcer les services et techniques qui permettent une meilleure organisation du travail ou un allègement de celui-ci (associations, service de remplacement, groupement d'employeur, suivi de troupeau, etc.). Faciliter l'accès à la terre pour les jeunes éleveurs.</i>
Indicateurs de résultats	<i>1. Mise en place d'un accompagnement effectif à la transmission de fermes. 2. Le nombre de fournisseurs de lait (chiffres CDL) se maintient au-dessus de 2000 producteurs. 3. Le nombre de détenteurs de vaches laitières (chiffres SPW) se maintient au-dessus de 3000 producteurs. 4. La diversité des modèles de production est préservée. 5. L'accès à la terre est facilité pour les jeunes agriculteurs. 6. Les associations entre agriculteurs sont favorisées</i>
Calendrier prévisionnel	2030 avec suivi annuel

6. ANNEXES

6.1. Principales sources de données

AFSCA - Production et vente à la ferme
APAQ-W – Observatoire de la consommation 2022
Biowallonie – Les chiffres du bio 2021 en Wallonie
CBL – Rapport annuel 2022
CBL – Suivi mensuel du prix du lait conventionnel et bio
Collège des Producteurs – Observatoire des filières
Comité du lait - Rapport d'activités 2021
Elevéo ASBL – Rapport d'activités 2020
Etat de l'Agriculture wallonne - DAEA_DEMNA_SPW ARNE [EAW]
FEVIA – Chiffres clés par secteur 2022
Observatoire des prix (SPF Economie) - Rapport annuel 2021
Statbel
UE – Milk Market Observatory
UE- Short Term Outlook – Summer 2022

6.2. Remerciements

La rédaction de ce document a été possible grâce à la collaboration de nombreux acteurs de la filière laitière wallonne, notamment des entrepreneurs laitiers qui ont accepté de donner de leur temps pour un entretien. Les représentants des producteurs et les membres de la commission filière lait ont également participé activement à la réflexion sur l'évolution de la filière laitière wallonne et à la validation des fiches actions proposées en fin de document.